

la météo: nuageux avec éclaircies et quelques averses ou orages. Vents modérés par moments. Max.: 25 à 28. Précipitations: 70 %. Demain: beau. (détail page 2)

Les Expos signent avec la RIO un nouveau bail de cinq ans au stade

Les Expos de Montréal et la Régie des installations olympiques (RIO) se sont finalement accordés hier sur un nouveau bail qui permettra au club de baseball de se produire au Stade olympique au moins jusqu'en 1987.

L'accord de principe intervenu entre les parties prévoit en outre que les Expos pourront renouveler le bail pour cinq autres années (jusqu'en 1992), s'ils le désirent. La Régie, qui administre les installations olympiques au nom du gou-

vernement du Québec, s'est engagée par ailleurs à remplacer en 1984 la surface synthétique utilisée lors des matchs de baseball.

C'est la direction des Expos qui a pris l'initiative de révéler hier le fait de l'accord de principe, tandis que la direction de la RIO gardait, de son côté, le silence. Interrogé au sujet des modalités concrètes, et financières notamment, du nouveau bail, le porte-parole de M. John McHale, pdg des Expos, a re-

fusé par ailleurs d'émettre tout commentaire. On attendra, a-t-il noté, que la RIO s'explique publiquement.

Les Expos jouent au Stade olympique depuis 1977. Ils en sont du reste le principal locataire. Ce premier bail fut renouvelé, pour trois ans, en 1980. Depuis son échéance, fin décembre, les négociations piétinaient, à tel point que le président de la RIO, M. Jean Deschamps, faisait savoir à la direction du club, le 22 mars dernier, que celui-ci ne

saurait compter louer le Stade olympique si les parties ne réussissaient à s'entendre au plus tard dès le début d'août.

Au fait, le jupon politique de la négociation commençait à dépasser: la première, la RIO en appelait au public, sollicitait son appui, puisque ce sont en vérité les contribuables québécois qui, par l'entremise de subventions gouvernementales, assument les déficits d'opération de la RIO, prévus à \$4.8 millions

en 1982-83. Hier, c'était au tour des Expos de courir annoncer à leur public la nouvelle d'une entente renouvelée.

Deux questions majeures étaient au centre de la discussion, outre le remplacement de la surface synthétique du stade: le coût de la location du stade, puis la répartition de revenus publicitaires de quelque \$800,000 à l'intérieur du stade (les panneaux-réclame entourant la surface de jeu).

Voir page 12: Expos-RIO



La grève suicidaire des Polonais se poursuit

Les quatre ressortissants polonais qui ont entrepris une grève de la faim, il y a maintenant huit jours, pour sensibiliser les autorités de leur pays, à qui ils demandent des visas pour leurs familles, ont attiré quelque 200 sympathisants, hier, devant le consulat polonais, avenue des Pins.

(Photo Jacques Grenier)

L'Iran boycotte les Jeux olympiques de Los Angeles

(AFP et LE DEVOIR) — Une fois de plus, les rivalités politiques viennent briser le rêve de Pierre de Coubertin de faire des Jeux olympiques un moment de fraternité sportive, de trêve dans les rivalités politiques. Le gouvernement de l'Iran a en effet annoncé hier que le pays boycottera les Jeux de Los Angeles de l'an prochain.

Réuni hier, le cabinet iranien a décidé à l'unanimité et le premier ministre, M. Mir Hossein Mousavi, a précisé les motifs d'embalée politiques.

« Compte tenu, a-t-il déclaré, de la position des États-Unis à l'endroit des peuples déshérités, de leurs ingérences au Moyen-Orient, de leur soutien au régime (israélien) occupant les lieux saints et particulièrement en raison des crimes que les États-Unis commettent en Amérique latine, au Salvador et dans le reste du monde, l'Iran ne participera pas aux Jeux olympiques de Los Angeles. »

Ironie du sort, les Iraniens, dès 1976, avaient souhaité organiser les Jeux de 1984, ainsi qu'en témoignait une plaquette distribuée au cours des Jeux de Montréal cette année-là. Les remous politiques, sociaux et économiques que connaît le pays de l'ayatollah Khomeiny dans les années suivantes lui firent abandonner ce dessein. Finalement, Los Angeles fut la seule candidate pour l'an prochain.

La décision du gouvernement iranien se situe dans la tradition hautement politique des Jeux olympiques, malgré tout ce qu'en disent les disciples du baron de Coubertin.

Le président des États-Unis à l'époque, M. Jimmy Carter, décidait à l'hiver 1980 que les États-Unis boycotteraient

les Jeux de Moscou de la même année. Il utilisait ainsi l'arme olympique en réplique à l'invasion récente de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. L'absence des Américains aux Jeux de Moscou, présentait-on et le fait s'est confirmé, allait enlever beaucoup de prestige à l'événement. Du reste, une centaine d'autres pays, dont le Canada, se sont abstenus d'y participer pour les mêmes raisons.

Les Jeux olympiques avaient déjà été abolis à deux reprises durant le deuxième conflit mondial, en 1940, puis en 1944. Ceux de Berlin, en 1936, organisés par Hitler, avaient un caractère profondément politique: ils visaient à réunir le peuple allemand et à rassurer le monde entier sur l'attitude soi-disant non antisémite de l'Allemagne nazie.

Les traits politiques des Jeux, toujours omniprésents par les hymnes nationaux et les drapeaux, voire par le choix de leur site, sont devenus plus dramatiques à compter de la fin des années 60.

Aux Jeux de Mexico, en 1968, deux coureurs noirs, récipiendaires de médailles, levaient le poing sur le podium même en guise de protestation contre la discrimination raciale aux États-Unis.

Les Jeux de Munich, quatre ans plus tard, se terminaient dans un bain de sang, quand plusieurs athlètes israéliens furent tués. Enfin, la présence de l'Afrique du Sud aux Jeux de Montréal en 1976 entraîna le boycott de ces derniers par un grand nombre de nations africaines.

C'est la suite de tous ces événements qui amena, à l'aube de 1980, le premier ministre de la Grèce, M. Constantinos Karamanlis, à suggérer à la direction du

Comité international olympique de tenir les futurs Jeux olympiques dans le berceau de la Grèce antique, à Olympie, où s'alimente du reste leur tradition première.

Les Iraniens se signalaient surtout ces dernières années dans ces disciplines olympiques que sont l'haltérophilie et la lutte. Depuis qu'ils participent aux Olympiades, ils ont remporté 29 médailles. En même temps, ils représentent la vingt-neuvième force olympique.

Aux Jeux asiatiques de 1974, tenus à Téhéran, ils remportaient en tout 64 médailles et se classaient troisièmes, derrière le Japon et la Chine. L'an dernier, aux IXes Jeux asiatiques de New Delhi, les Iraniens devaient se contenter de la septième place et d'une douzaine de médailles. La rivalité entre l'Iran et l'Irak fut à l'origine de plusieurs remous aux mêmes événements de 1982.

D'abord, la délégation iranienne comprenait huit mutilés de la guerre irano-irakienne, présents en chaise roulante. Le chef de la délégation iranienne réclamait de plus que celle-ci soit séparée de celle de l'Irak, au cours du défilé d'ouverture, par celle d'un tiers pays. Enfin, de nombreuses manifestations, favorables et défavorables, visant l'ayatollah Khomeiny eurent lieu sur les terrains des compétitions.

Les Jeux de Los Angeles se tiendront durant 15 jours à compter du 28 juillet 1984. On y attend quelque 600,000 visiteurs et quelque 10,000 athlètes issus de 140 pays. Moscou a déjà fait savoir qu'il ne se vengera pas du boycott de ses Jeux de 1980 et participerait aux événements de Los Angeles.

le week-end sportif



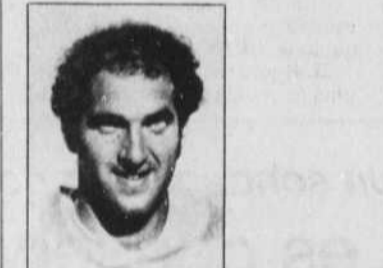
Les Expos l'échappent belle

Tim Wallach a frappé un circuit en solo, en huitième manche, pour permettre aux Expos de l'emporter 6-5 contre les Cards de St. Louis, hier. Les Cards remportent cependant la série par trois victoires contre deux défaites, ayant gagné 3-2, samedi, à la suite d'une erreur coûteuse de Tim Raines. Page 8.



Cook, en supplémentaire

John Cook a remporté l'Omnium canadien de golf en défaisant Johnny Miller au 6e trou supplémentaire à Glen Abbey, hier. Andy Bean a également brillé d'un vif éclat, ramenant une carte de 62 au cours de la dernière journée. Page 9.



Les Concordes s'écrasent

Incapables de rivaliser d'excellence avec l'adversaire, les Concordes n'ont guère impressionné, s'inclinant 42-10 hier contre les Stampedeers de Calgary. Les Concordes ont maintenant subi trois défaites à leurs quatre premiers matchs. Page 8.

Apple invite trois ministres du Québec à partager ses secrets

par Gilles Provost

Nullement découragée par le succès récent d'IBM auprès des commissions scolaires, l'industrie informatique connaît ces jours-ci une activité fébrile au Québec où chaque entreprise multiplie les manœuvres pour s'approprier les \$200 millions que Québec consacra à l'achat de 46,000 micro-ordinateurs scolaires d'ici cinq ans.

La haute direction de la compagnie américaine Apple, par exemple, vient tout juste d'inviter trois ministres du gouvernement Lévesque à venir voir sur place, aux États-Unis, les « merveilles » techniques qu'elle mijote en secret et le genre de déve-

loppement industriel qu'elle pourra nous amener, « si les conditions sont favorables ».

La firme québécoise Comterm poursuit entretemps son effort de regroupement après avoir acheté coup sur coup, en quelques jours, Extraordinateur et Bytec Management Corp (dont la filiale ontarienne Dynalogic fabrique le micro-ordinateur Hyperion): ses dirigeants espèrent finaliser dès cette semaine l'association avec le géant européen Matra dont LE DEVOIR avait annoncé la conclusion imminente à la fin de mai.

Les journalistes avaient d'abord eu l'impression que les négociations entre Matra et Extraordinateur

avaient été compromises par la fusion avec Comterm. Le président de cette dernière, M. Laurent Nadeau, avait même souligné que les fusions annoncées permettraient à son entreprise de « s'attaquer au contrat québécois sans avoir à s'associer avec une multinationale ».

En réalité, l'association avec Matra n'a jamais été menacée, selon le président d'Extraordinateur, M. Yves Dion, qui s'envole aujourd'hui pour l'Europe. « Nous attendions simplement que Québec précise les règles du jeu à l'égard du contenu québécois et du pourcentage de propriété étrangère. Quand nous avons su à quoi nous en tenir, nous avons procédé aux ajustements qui s'impo-

saient et il ne reste plus maintenant qu'à tout finaliser. »

Il y a deux mois, LE DEVOIR indiquait que Comterm-Extraordinateur négociait avec Matra-Infomatique la fabrication exclusive du nouveau micro-ordinateur d'affaires Axel à l'intention du marché nord-américain. Matra apporterait aussi son appui technique et financier aux opérations nord-américaines de Comterm.

« Nous avons déjà vendu environ 200 machines fabriquées en Europe par Matra et les suivantes seront fabriquées ici dès que possible, a déclaré M. Dion. Nous avons aussi décidé de mettre sur pied une division spéciale pour satisfaire aux besoins

du monde de l'éducation. »

Pendant ce temps, le puissant concurrent Apple se dit « toujours disposé à déplacer au Québec une partie de sa production... à condition que cela soit profitable aussi à l'entreprise ». C'est justement pour en discuter que l'état-major de cette firme vient d'adresser une invitation conjointe aux trois ministres québécois plus directement impliqués dans ce dossier: celui de l'Éducation, M. Camille Laurin, celui des Sciences et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, et celui de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

Ces derniers n'étant pas revenus de vacances, ils n'ont pas encore fait

Voir page 12: Apple

Émeutes au Sri Lanka

Le régime dénonce un complot marxiste

COLOMBO (AFP) — Le gouvernement sri-lankais a accusé les trois partis marxistes interdits samedi d'être directement impliqués dans un complot ourdi par des éléments étrangers et visant à renverser le régime en tirant parti des tensions entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule du pays.

Le scénario de cette machination, exposé hier à Colombo par un porte-parole officiel, disculpe le principal parti de l'opposition parlementaire, représentant des autonomistes tamouls modérés, de tout lien direct avec le complot.

Nous avons la preuve que les trois partis interdits — parmi lesquels le Parti communiste pro-soviétique — sont directement impliqués dans la tentative en cours de créer une grave situation de désordre civil, dans le cadre d'un plan visant à renverser ou à affaiblir le régime, a déclaré à la presse M. Douglas Liyanage, porte-parole du gouvernement.

L'un des principaux membres du cabinet, le ministre d'État Ananda Tysade Alwis, avait affirmé samedi soir sur les ondes de la radio-télévision d'État qu'une puissance étrangère était l'architecte de ce plan mis en oeuvre par des partis politiques locaux.

Il avait expliqué que, selon des informations recueillies par les services de renseignements, ce plan entendait exploiter les tensions tamouls-cinghalaises, musulmans-cinghalaises, ainsi que les différences religieuses au sein même de la majorité cinghalaise.

Les autorités n'ont pour le moment arrêté aucun des membres des trois partis interdits — qui ne sont pas représentés au Parlement — a indiqué le porte-parole. On estime toutefois dans les milieux bien informés qu'un vaste coup de filet aura lieu très rapidement.

Le Front uni de libération tamoul, principal parti de l'opposition et qui compte que 17 députés sur 168, n'a pas

Voir page 12: Sri Lanka



Une auto incendiée et des tonnes de débris jonchant une rue de Colombo constituent un témoignage émouvant du silence qui règne dans Colombo, capitale du Sri Lanka, après le bain de sang qu'a connu la région depuis une semaine. (Photolaser AP)

AU SOMMAIRE

Impasse à Panama

Réunis à Panama, les ministres des Affaires étrangères de neuf pays de la région n'ont pu sortir de l'impasse le conflit larvé qui oppose le Nicaragua aux quatre alliés des États-Unis en Amérique centrale. Page 4

SOS du président du Tchad

Le président tchadien Hissène Habré a réclamé hier l'intervention de l'aviation française, américaine et d'autres pays alliés pour faire face à la poursuite des bombardements de l'aviation libyenne sur Faya-Largeau. Page 4

Quelques églises de Montréal (2)

Une Polonaise: Notre-Dame-de-Czestochowa

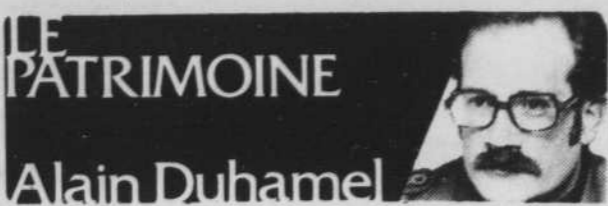
La communauté polonaise de Montréal a donné à cette ville l'une de ses oeuvres d'art les plus originales, l'église Notre-Dame-de-Czestochowa, construite en 1947.

Elle est située dans l'est de Montréal, à l'angle des rues Hochelaga et Gascon, face au parc municipal Médéric-Martin. Elle clôt l'horizon d'une jolie perspective urbaine qui, partant du parc municipal, bordé d'arbres, lui fait une allée rompue uniquement par une fontaine.

Le bâtiment, construit selon les plans de l'architecte Henri Labelle, a quelque parenté en façade avec l'église du collège Loyola construit quinze ans auparavant par le même architecte. De l'extérieur, l'église en pierre ne laisse pas deviner la richesse et l'originalité de son décor intérieur.

Qui devinerait en effet qu'il se trouve à l'intérieur une oeuvre d'art unique réalisée selon une technique disparue depuis le XVIIe siècle?

Stefan Kontski, artiste polonais établi au Canada, a ressuscité l'art du cuir de Cordoue, repoussé et polychromé. Cette technique, parvenue en Europe avec l'invasion des Maures, avait à peu près complètement disparu au XVIIIe siècle. Élève de l'Académie des Beaux-Arts de Krakov, Kontski est engagé dans la restauration d'un palais royal de Pologne. Il y découvre, derrière un revêtement plus récent, des panneaux en cuir repoussé. Les recherches dans les



LE PATRIMOINE
Alain Duhamel

archives et l'examen des panneaux lui permettent de reconstituer cette technique perdue.

A Notre-Dame-de-Czestochowa, où il travailla pendant plusieurs années, Kontski exécute une oeuvre d'art majeure, traitée à l'or et à l'argent, les panneaux décoratifs du chœur, des autels, et de la balustrade.

Stefan Kontski, décédé il y a quelques années, n'a pas exécuté d'autres travaux semblables ailleurs au Canada. Notre-Dame-de-Czestochowa constitue son oeuvre définitive. Sa conservation et son entretien posent toutefois quelques difficultés puisque l'artiste polonais n'a pas, semble-t-il, fait école de telle sorte que personne, aujourd'hui, ne peut intervenir en connaissance de cause pour réparer, entretenir ou restaurer ces oeuvres d'une grande beauté.

lique de la pieuse et très catholique Pologne.

Le curé, le père Simon Grozki, croit que Stephan Kontski s'est représenté dans le personnage de Judas, assis avec les autres apôtres pour le dernier repas avec Jésus-Christ.

Le père Grozki ne peut dire si le Pape Jean-Paul II, lors de sa visite au Canada l'an prochain, fera escale dans cette église polonaise. Il en a été question, mais il incline à penser que l'ancien évêque de Cracovie, qui a célébré la messe à Notre-Dame-de-Czestochowa il y a plusieurs années, ne pourra y venir, l'église étant trop petite.

Deux artistes français, Paul Barbaud, sculpteur sur bois, et André Rault, maître-verrier, ont complété le décor de cette église. Le premier, utilisant des pièces de chêne, de tilleul, de sequoia et de pin, a fait, entre autres, deux anges tenant une représentation de Notre-Dame-de-Czestochowa; le second a eu recours à une technique peu utilisée au Québec: les dalles de verre éclaté. Il s'agit de morceaux de verre brillant, teinté, épais taillé en facette de manière à décomposer la lumière et à la projeter en toutes les directions dans le chœur et dans la nef.

Les fresques des murs latéraux, exécutées par Kontski dans le stuc frais, évoque, d'un côté, la vie de Saint-François (l'église a été construite sous l'autorité d'un capucin, le père Bernard) et l'histoire religieuse de la Pologne. L'aigle royal polonais et les bras croisés de Saint-François alternent dans cette évocation symbo-

chives en sa possession.

FCPP — Le congrès de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine aura lieu cette année à Toronto, les 23 et 24 septembre, sur le thème: « Deux études critiques sur la ville dynamique ». Le congrès se pro-

Archives — Dans le cadre de son programme d'aide financière aux travaux d'archivistique, le ministère des Affaires culturelles verse cette année une somme de \$123,900 à des organismes et à des institutions, dont \$43,738 à des organismes de la région de Montréal. Parmi les récipiendaires, on note l'Université de Montréal (\$6,238) pour le traitement et la description du fonds de l'Association des universités partiellement ou entièrement de la langue française; l'Université McGill (\$4,000) pour l'inventaire sommaire des 5,000 photographies de sa collection; l'Université du Québec à Montréal (\$4,000) pour la production d'un répertoire du fonds de la Ligue des droits et libertés et la Fondation Lionel-Groulx (\$5,500) pour la production d'un répertoire numérique et le traitement de divers fonds d'ar-

pose de passer en revue le développement de deux zones portuaires désaffectées, le vieux port de Montréal et le « Harbour Front » de Toronto, en y réunissant quelques grands spécialistes réputés pour entretenir, à ce sujet, des points de vue dia-

métralement opposés. Autour de Craig Whitaker, de réputation internationale, chargé de préparer une analyse comparative des deux villes, l'architecte Phyllis Lambert, l'architecte Moshe Safdie, qui a contribué aux études préliminaires des zo-

nes portuaires anciennes de Montréal et de Boston, Pierre Franche, président de Via Rail, et Tommy Thompson, président du Service des parcs de Toronto, tenteront de faire le bilan des deux expériences urbaines et de dégager quelques perspectives.



L'église Notre-Dame-de-Czestochowa, angle Hochelaga et Gascon, construite en 1947 par la communauté polonaise, est une des oeuvres les plus originales de Montréal.

Le leadership libéral du Québec

Daniel Johnson trépigne en attendant que Bourassa et autres se manifestent

QUEBEC (PC) — Les candidats pressentis à la direction du Parti libéral du Québec affûtent leurs armes discrètement mais efficacement avant de se lancer ouvertement dans la campagne.

Seul M. Daniel Johnson a fait connaître sa décision jusqu'ici il y a une dizaine de jours mais il attend que ses adversaires sortent de l'ombre avant de dégainer ce avec quoi il entend rallier les troupes libérales derrière lui. Entre-temps, il met les bouchées doubles pour réduire sur le plan organisationnel l'avance de son éventuel opposant le plus redoutable, M. Robert Bourassa.

Le député de Vaudreuil-Soulanges attribue à la volonté d'avoir les couleuvres franches plutôt qu'un retard à combler le fait de s'être avoué si tôt candidat. Il s'est néanmoins doté d'une surprenante organisation qui a pignon sur rue déjà à Montréal et à Québec incessamment.

Dans le camp Bourassa, fort prétend-on de 1,500 à 2,000 personnes, on soutient que ce n'est pas avant la mi-août que celui-ci annoncerait sa décision qui ne fait aucun doute. On explique cette attente par la volonté de limiter les dépenses et l'essoufflement inévitable des partisans durant une trop longue campagne.

Chaque candidat a droit d'engloutir \$5 par membre enregistré du parti. On en compte quelque 100,000.

M. Bourassa visite les régions du Québec depuis au moins deux ans déjà à titre de conféren-

cier invité des organisations de comté, de brunchs de financement, etc.

De son côté, M. Johnson a sillonné la province durant la campagne de financement du parti où il s'est développé des appuis. Il prévoit une tournée de tous les comtés d'ici à ce que les délégués au congrès des 14 au congrès des 14 et 15 octobre soient choisis.

Leur élection commencera une semaine après la fin de la période de mise en candidature des aspirants à la direction, le 31 août, pour se prolonger jusqu'au 18 septembre. Chacune des 122 circonscriptions élira 24 délégués, 12 hommes et 12 femmes, dont huit devront être âgés de 18 à 25 ans.

Curieusement, le député se fait en attendant très disponible pour les médias mais seulement pour leur dire qu'il est enthousiasmé par l'allure de sa campagne.

Ses adversaires pressentis au contraire sont introuvables mais ils s'arrangent pour qu'on parle d'eux par l'intermédiaire de personnes qui sollicitent publiquement leur candidature.

Ainsi, pendant que M. Bourassa se trouve quelque part à Sorél jusqu'à mardi où il signole avec un groupe d'universitaires ce qui deviendra son programme, la vice-présidente du PLQ, Mme Violette Trépanier, annonçait la semaine dernière qu'elle quittait l'organisation du congrès pour se vouer à la cause de l'ex-premier ministre. La semaine précédente, le député de

Marquette Claude Dauphin faisait lui aussi savoir qu'il militait pour le même camp.

Du côté d'un autre candidat pressenti, le député de Brome-Missisquoi Pierre Paradis, on adopte la même tactique. Tandis que le principal intéressé mûrit sa décision paisiblement en Nouvelle-Angleterre, le député de Papineau, Mark Assad, réclamait mercredi, dans un communiqué, sa candidature. Celui de Huntingdon, M. Claude Dubois, ne cache pas qu'il est pro-Paradis mais il préfère attendre la tenue de l'assemblée des militants de son comté le 12 août avant de le déclarer officiellement.

Mais M. Paradis a la réputation d'un solide organisateur et il est de notoriété publique qu'une équipe travaille déjà pour lui à Montréal et à Québec. Les personnes présentes au congrès de la Commission jeunesse du PLQ les 9 et 10 juillet ont été en mesure de constater l'efficacité de son organisation.

Enfin, un quatrième candidat potentiel, M. John Ciacia, n'a toujours pas pris sa décision. Des rumeurs ont voulu qu'il abandonne devant le peu d'appuis dont il jouirait dans la communauté francophone. Le député de Mont-Royal est un des deux libéraux qui avaient voté contre le bill 22 en 1974 parce qu'il ne défendait pas assez, selon lui, les droits des anglophones.

M. Ciacia a précisé qu'il fera connaître sa décision sans doute au cours d'une conférence de presse, jeudi ou vendredi prochain.

Le dollar US vaudra-t-il huit francs français aujourd'hui?

PARIS (AFP) — Le dollar américain à 7,96 francs français vendredi à Paris, et à près de 7,98 ff en fin de journée à New York, n'a manqué que d'un peu plus de deux centimes pour terminer juillet en faisant tomber la barre symbolique des huit francs. Pour certains analystes, ce pourrait être fait dès aujourd'hui.

À la veille de chaque week-end, ils ont les yeux fixés sur les chiffres de masse monétaire américaine qui, cette

semaine encore, montrent une sensible augmentation. Cette expansion monétaire (+ 1,4 milliard de dollars dans la semaine achevée le 20 juillet) leur fait craindre une nouvelle poussée des taux d'intérêt aux États-Unis. En attirant vers le dollar les capitaux en quête de placement, le phénomène explique pour l'essentiel sa vigueur persistante face à toutes les monnaies. Exprimée en deutsche mark, la monnaie américaine a presque rejoint vendredi à New York

son record du 30 septembre 1975 (2,657 dm au lieu de 2,6615). D'abord plus résistantes, deux autres monnaies fortes, le franc suisse et la livre, ont également fléchi devant la pression du dollar en fin de semaine.

Le billet vert coûtait exactement deux fois plus cher que le 30 octobre 1978 (3,98 ff), point le plus bas atteint depuis le flottement généralisé des monnaies, consacré au début de 1976 par les accords de la Jamaïque.

Un sondage leur donne 51 % des votes Les conservateurs gardent toute leur force en Ontario

TORONTO (PC) — Après 40 ans au pouvoir, le Parti conservateur de l'Ontario reste fort de l'appui d'un plus

grand nombre de citoyens que n'en ont ensemble les deux autres grands partis, selon un sondage Gallup.

Le sondage, entrepris pour le Toronto Star en juin, accorde aux conservateurs provinciaux 51 pour cent des voix des électeurs qui prennent part. Les libéraux recueillent 30 pour cent et les néo-démocrates 17,6 pour cent.

Dans une interview cette semaine à la veille de ce 40ème anniversaire, le premier ministre, M. William

Davis, a dit qu'il ne projetait pas d'abandonner le poste qu'il occupe depuis 12 ans. « J'ai songé sérieusement à faire autre chose en mars et en avril, mais je me plais (à l'Assemblée législative) autant que jamais et je me sens encore enthousiaste ».

Pour les conservateurs, les résultats du sondage sont encore meilleurs qu'aux élections générales de 1981 quand ils ont obtenu une majorité de 44 pour cent des voix contre 33,7 pour cent au libéral et 21 pour cent au NPD.

Gallup a interrogé 1,038 citoyens éligibles et dit que son échantillonage est exact en deçà de quatre points de pourcentage 19 fois sur 20. Parmi les personnes interrogées, 24,7 pour cent étaient indécises et 6,9 pour cent ont refusé de se prononcer.

Les conservateurs l'emportent en popularité dans toutes les régions de la province, selon le sondage.

AMÉRIQUE

Prévisions de la carte du temps à midi aujourd'hui avec averse et risque d'orages. Max. près de 23. Précipitations: 80 % Demain: beau. Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides, Outaouais: nuageux avec éclaircies et quelques averse et orages. Vents modérés par moments. Max. 25 à 28. Précipitations: 70 % Demain: beau. Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec averse et risque d'orages. Vents modérés. Max. 20 à 22. Précipitations: 70 % Demain: ciel variable. Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: plutôt nuageux avec quelques averse et orages. Vents modérés par moments. Max. 24 à 26. Précipitations: 80 % Demain: ciel variable. Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon, Baie-Comeau, Sept-Îles: ennuageux avec averse et orages. Risque d'orages en fin de journée. Vents modérés. Max. 18 à 20. Précipitations: 50 % Demain: plutôt nuageux. Basse Côte Nord, Anticosti: ensoleillé suivi d'un ennuageux en fin de journée. Vents modérés par moments. Max. 18 à 20. Demain: averse.

MONTREAL
Nuageux avec éclaircies et quelques averse et orages. Vents modérés par moments. Max. 25 à 28. Précipitations: 70 % Demain: beau.

QUEBEC
Abitibi, Tamiscamingue: nuageux avec averse et risque d'orages. Max. près de 24. Précipitations: 80 % Demain: beau. Réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux.

Résultats logo-quebec

6/36 Prochain GROS LOT \$200,000 approx

| | | | | | | | | | |
|----------------|----------|---------------|---|----------|----|----|----|-------------------|---|
| Date | 29-07-83 | 3 | 4 | 6 | 16 | 19 | 26 | no complémentaire | 5 |
| 6/6 | 1 | 197,432.00 \$ | | | | | | | |
| 5/6+ | 4 | 29,614.70 \$ | | | | | | | |
| 5/6 | 237 | 749.70 \$ | | | | | | | |
| 4/6 | 7,439 | 66.30 \$ | | | | | | | |
| Ventes totales | | | | | | | | | |
| | | MISE-TÔT | | | | | | | |
| | | 5 6 29 31 | | | | | | | |
| | | Gagnants | | 282 | | | | | |
| | | Lot | | \$177.30 | | | | | |

Mini Loto 539921 → 50 000 \$

| | | | |
|-------|----------|-----|-------|
| 39921 | 5 000 \$ | 921 | 50 \$ |
| 9921 | 250 \$ | 21 | 5 \$ |

Provincial 3429350 → 500 000 \$

| | | | |
|--------|-----------|------|--------|
| Date | 29-07-83 | 9350 | 100 \$ |
| 429350 | 50 000 \$ | 350 | 25 \$ |
| 29350 | 1 000 \$ | 50 | 10 \$ |

Super Loto 2020210, 3651935, 2064918, 2176479 → 4 GROS LOTS 1 000 000 \$

pour chacun des 4 numéros ci-haut

| | |
|---------------------|-----------|
| 6 derniers chiffres | 50 000 \$ |
| 5 derniers chiffres | 5 000 \$ |
| 4 derniers chiffres | 500 \$ |
| 3 derniers chiffres | 100 \$ |
| 2 derniers chiffres | 10 \$ |

La Quotidienne Semaine du 25-07-83

| | | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|------|
| 3 | L | M | M | J | V | S |
| | 316 | 674 | 070 | 979 | 420 | 548 |
| 4 | 6398 | 8323 | 1482 | 9569 | 8720 | 4797 |

Lotto 6/49 Prochain GROS LOT \$500,000 approx

| | | | | | | | | | |
|----------------|----------|-----------------|---|---|----|----|----|-------------------|----|
| Date | 30-07-83 | 3 | 6 | 7 | 33 | 34 | 36 | no complémentaire | 15 |
| 6/6 | 1 | 2,129,523.30 \$ | | | | | | | |
| 5/6+ | 4 | 191,901.90 \$ | | | | | | | |
| 5/6 | 208 | 1,193.30 \$ | | | | | | | |
| 4/6 | 10,188 | 62.60 \$ | | | | | | | |
| 3/6 | 187,401 | 10 \$ | | | | | | | |
| Ventes totales | | 8,473,893 \$ | | | | | | | |

la course à pied... un sport une victoire une fête

La couraille des Plaines STE-ANNE-DES-PLAINES 7 août

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des listes de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

En vente dans les librairies:

4500 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525

168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

Poumon qui respire Cigarette qui expire

Notamment les pasteurs McIntire et Paisley

La droite chrétienne se dévoile à Vancouver

VANCOUVER (AFP-Le Devoir) — Tout un petit monde disparate, lié de près ou de loin à la chrétienté et à ses problèmes, s'agite en marge de l'assemblée générale du Conseil oecuménique des Églises, réuni jusqu'au 10 août sur le campus de l'université de Vancouver.

Du côté des opposants, par exemple, de petits groupes distribuent des tracts dans lesquels ils fustigent les prises de position « trop progressistes » du Conseil. Ainsi, une douzaine de disciples de « l'Église Baptiste écossaise de la Souveraine Grâce » viennent régulièrement, à l'heure des repas, expliquer aux milliers de participants l'erreur que représente l'oecuménisme du Conseil.

Un jeune homme barbu, habillé en pope, la soutane douteuse et le chapeau en goquette, a distribué un pamphlet sur l'influence du KGB (sécurité d'état soviétique) au Conseil, jusqu'à ce qu'un

patriarche orthodoxe de la république soviétique de Géorgie, excédé, ne lui enjoigne de rentrer chez lui: « Damoy, Damoy, va te reposer! » « Comprenez, explique-t-il, on lui a donné vingt dollars pour qu'il reste jusqu'à huit heures, et il reste. »

Plus virulent, le pasteur Carl McIntire, fondateur du Conseil international des églises (ICCC), dont le siège est dans le New Jersey (États-Unis), a demandé par écrit au secrétaire général du COE, le pasteur Philip Potter, d'expliquer les « activités pro-terroristes du COE », notamment en Afrique australe. L'ICCC soutient que Satan et ses légions d'anges déchus tentent d'imposer leur volonté aux églises et de préparer l'arrivée de l'Antéchrist.

Le pasteur irlandais Ian Paisley, qui voulait organiser une marche de protestation sur le campus, n'a réuni de son côté qu'une cinquantaine

de militants portant des pancartes sur lesquelles était inscrit: « Dieu est la Bible, le COE est rouge ». Il est reparti rapidement, laissant ses troupes discuter avec les délégués amusés ou indignés.

Mais le COE n'a pas que des opposants. 70 organisations humanitaires, confessionnelles ou semi-politiques, ont profité de l'occasion pour présenter leurs activités. On y trouve Amnesty International, aussi bien la Conférence pour la paix (Prague) ou l'Ambassade chrétienne internationale de Jérusalem, que les organisations canadiennes de soutien aux Palestiniens, aux peuples d'Amérique centrale et d'Afrique australe, sans oublier les scouts et les défenseurs de la femme ou des handicapés.

Le comité canadien de soutien aux prisonniers irlandais a dû quitter l'assemblée pour avoir distribué des tracts controversés. Un membre du Sinn Fein, bran-

che politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), voulait demander l'appui du COE cours d'une réunion mais on a jugé que cela dépassait les bornes, comme l'a expliqué l'archevêque David Somerville de Vancouver, au cours d'un conférence de presse.

Pour leur part, les Indiens de la tribu Nishga de Colombie-Britannique ont saisi l'occasion d'exposer aux délégués leur lutte pour faire reconnaître leur droit à la gestion autonome de leurs terres traditionnelles.

Plusieurs groupes du Tiers-Monde ont aussi appuyé publiquement une brochure dans laquelle le Conseil oecuménique des Églises dénonce les « tournées sexuelles » qu'organisent un nombre croissant d'agences de voyage, en Thaïlande. Le tourisme bien particulier (et très lucratif) qu'elles organisent se fait plutôt dans une

chambre d'hôtel et les visiteurs en repartent plus familiers avec les détails de l'anatomie qu'avec la géographie du pays.

Cette prostitution érigée en système constitue un véritable esclavage pour les femmes et les enfants qui y sont soumis et le gouvernement n'ose pas intervenir puisque l'industrie touristique apporte le tiers des devises étrangères, a déclaré M Peter Holden, directeur de la Coalition oecuménique du tourisme dans le Tiers Monde. « Il va même jusqu'à nier l'existence de la prostitution! »

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs participants de cette région ont préconisé l'apparition d'une « théologie de la noix de coco », vocabulaire humoristique avec lequel ils ont baptisé l'effort d'émanicipation culturelle des églises du Pacifique.

« Auparavant, nous utili-

sions du pain et du vin pour l'eucharistie tandis que nous avons maintenant recours au lait et à la chair de la noix de coco », a déclaré le théologien Sione Amanaki Havea, doyen de la faculté de théologie du Pacifique, aux îles Fidji. « Ces deux éléments sont issus d'une même plante comme le corps et le sang de Jésus forme un seul organisme. Auparavant, notre Christ avait les yeux bleus et parlait anglais ou français; maintenant, au contraire, nous le voyons avec des yeux bruns et il parle notre langue. Il est vraiment l'un d'entre nous. »

Un porte-parole de l'Église méthodiste de papouasie, en Nouvelle-Guinée, a même demandé aux Églises occidentales de ne plus envoyer de missionnaires, si ces derniers doivent encore apporter avec eux des modèles culturels transplantés et des théologies étrangères à la mentalité de ces populations.

en bref...

Enfants turbulents agressés

PARIS (AFP) Deux enfants de neuf et dix ans ont été légèrement blessés, hier après-midi, dans un grand ensemble de Saint-Denis (banlieue nord de Paris) par des coups de feu tirés par un homme excédé par le bruit. Les deux enfants, un Français et un Portugais, ont été atteints aux bras par des balles de carabine. 22 long rifle. Leur agresseur, un Français de 35 ans, a été arrêté par la police. Ce nouveau drame s'ajoute à une liste déjà longue d'une dizaine d'agressions du même type enregistrées en juillet contre des enfants, qui ont fait deux morts et deux blessés graves. La mort du petit Toufik Ouannes, un Algérien de 10 ans abattu d'une balle en pleine poitrine, le 9 juillet dans la cour d'un immeuble de la Courneuve (banlieue nord de Paris), avait marqué le début d'une série de drames similaires un peu partout dans le pays.

Diplomates escavagistes

LONDRES (AFP) — Des diplomates étrangers résidant à Londres ont transformé en véritables esclaves sexuelles des jeunes filles employées comme domestiques, assure un membre de la société anti-esclavagiste, la plus ancienne organisation de défense des droits de l'homme. Dans une lettre publiée par le Times, le colonel Patrick Montgomery dénonce cette pratique clandestine, iceberg dont on ne connaît que la partie émergée et dont les auteurs, protégés par l'immunité diplomatique, peuvent échapper à l'action de la police. Cette forme d'esclavage est essentiellement pratiquée dans le quartier chic de Mayfair, dans le centre de Londres, précise le colonel. Des diplomates recrutent des jeunes filles en leur promettant une vie de rêve, et n'hésitent pas ensuite à les séquestrer et à abuser d'elles. Le colonel cite notamment le témoignage d'une jeune fille qui a déclaré avoir été prêtée à des amis du diplomate qui l'avait embauchée, et qui a pu montrer des traces de morsures sur ses bras et de coups sur sa tête.

Après le Titanic, l'Atlantide

DARTMOUTH, N.E. (REUTER) — Après avoir cherché en vain le Titanic, l'Arche de Noé et l'Abominable Homme des neiges, le milliardaire texan Jack Grimm compte se mettre en quête de la légendaire cité perdue de l'Atlantide. Une mer démontée et des problèmes de sonar ont contrarié à trois reprises la tentative de localiser le Titanic, ce transatlantique de luxe perdu corps et biens dans l'Atlantique Nord en 1912 après avoir éperonné un iceberg. Mais pour Grimm, le voyage n'a pas été un échec complet, car ses opérateurs sonar ont recueilli des échos insolites. Dès son retour au port, jeudi, Grimm a déclaré à la presse qu'il projetait de repartir en campagne dans une zone située à environ 450 milles à l'ouest du Détroit de Gibraltar où les précédents chercheurs de l'Atlantide ont déjà tenté leur chance. Personne n'a encore trouvé la preuve de l'existence du continent perdu qui aurait, selon la légende, disparu dans les flots en des temps reculés.

Le feu fait rage en forêt

Trente-quatre feux de forêt étaient en activité au Québec ce week-end, touchant particulièrement les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais, du Saguenay Lac Saint-Jean de même que la région Québec-Mauricie.

Depuis le début de l'année, on dénombre 856 incendies forestiers dans la province. Ces feux ont détruit près de 271.000 hectares de forêt, ce qui constitue la plus grande superficie brûlée depuis 42 ans.

La moyenne enregistrée à pareille date au cours des cinq dernières années était de 689 feux pour une superficie brûlée de 5.556 hectares.

La foudre et la négligence des amateurs de plein air demeurent les principales causes des feux de forêt. En Europe, les incendies de forêts, pour la plupart d'origine criminelle, continuent hier, de faire rage en Italie, alors qu'en Yougoslavie les vents qui ont balayé la côte dalmate ont allumé les flammes, et que sur l'île française de Corse, les autorités affirmaient contrôler la situation après une semaine de lutte acharnée contre de nombreux foyers. La région calabraise, en Italie du sud, a été la plus touchée et les habitants du village de Santa Caterina dello Ionio, dont le centre historique a brûlé, ont dû être évacués. Les feux ont dévasté le plateau de Sila près de Catanzaro en Calabre. Près de 10.000 soldats ont été envoyés en Sardaigne où sept corps calcinés ont été retrouvés jeudi dernier dans la zone de Tempio Pausania, proche de Cagliari. En Yougoslavie, trois touristes hongrois ont été brûlés dans les incendies de forêt qui ravagent depuis plus de deux jours le littoral dalmate. La presse rapportait hier que les vents ont soufflé à 50 km-h sur la côte près de Dubrovnik et Split où les températures étaient supérieures à 30 degrés. En Corse, les responsables départementaux ont indiqué qu'elles avaient maîtrisé cette guerre du feu qui a ravagé 50.000 hectares de forêts et de broussailles. Toutefois, les autorités hésitaient à crier victoire en raison notamment des températures qui atteignent 40°C et des vents violents.

Les Inuit: non au nucléaire

FROBISHER BAY (AFP) — Les représentants des quelque 100.000 Inuit du Canada, du Groenland et de l'Alaska, réunis à Frobisher Bay, dans les territoires du Nord-Ouest, ont voté samedi à l'unanimité une motion anti-nucléaire. Dans cette résolution, les Inuit demandent notamment au Canada de revenir sur sa décision de tester les missiles de croisière américains sur son territoire ainsi que d'abandonner l'idée d'y installer des réacteurs nucléaires. Ils sont également opposés à l'installation de missiles MX en Alaska et à l'éventualité d'une décharge nucléaire dans l'Arctique. Enfin, le président de la conférence, M. Hans-Pavia Rosing, a estimé qu'un traité international déclarant l'Antarctique zone dénucléarisée serait un précédent favorable pour une telle solution dans l'Arctique.

Les SODEQ songent à fusionner prochainement

SHERBROOKE (PC) — Pour garantir encore plus leur puissance financière, plusieurs sociétés de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ), dont celle de l'Estrie, songent à fusionner. Une rencontre des conseils d'administration doit se tenir à la mi-août.

La nouvelle a été confirmée en fin de semaine par le président de SODEQ-Estrie, M. Alain Cousineau.

Mais, comme l'a indiqué ce dernier, il n'y aura aucune fusion sans l'approbation des

actionnaires des sociétés impliquées.

Ainsi, selon les renseignements obtenus au cours du week-end, SODEQ-Estrie pourrait s'associer directement à cinq autres sociétés du Québec pour se donner des « reins vraiment solides ».

« Nous sommes vraiment à une étape préliminaire dans cette idée. Il faudra que les conseils d'administration impliqués se rencontrent dans deux semaines et il faudra ensuite amener le projet

devant l'assemblée des actionnaires », a indiqué le président de SODEQ-Estrie.

Il existe actuellement 12 SODEQ au Québec, avec quelque 4.000 actionnaires ayant souscrit une somme approximative de \$12 millions.

Selon l'idée actuellement discutée, SODEQ-Estrie pourrait fusionner avec les sociétés de Laval, du bassin Richelieu, de Lanaudière, Beauce-Appalaches et Rivière-Sud (Longueuil).

Le mystère entoure toujours le meurtre du couple Roberts

BRUNSWICK, Ga. (AP) — Une personne était détenue dimanche et une autre recherchée après les assassinats d'un magnat de l'industrie pétrolière et de sa femme, à Sea Island, riche lieu de villégiature, a annoncé un avocat du ministère public.

On a découvert samedi les cadavres de William Britt Roberts, 61 ans, président retraité de Chevron International Oil Co. Inc., et de sa femme, Merrill, 52 ans, dans des salles de bain séparées de leur maison.

« Ils étaient nus et atta-

chés, la tête recouverte de quelque tissu », a déclaré le chef de police du comté de Glynn, Jeffrey Hesser. Il a ajouté que le couple était probablement mort depuis mardi.

L'avocat du ministère public, M. Glenn Thomas, n'a pas voulu fournir de détails sur le détenu mais a mentionné que la police avait retrouvé une voiture disparue de Roberts, sans préciser où.

Le coroner Al Chapman a commenté que les assassinats avaient été brutaux mais qu'il n'y avait pas eu de coups de poignard « ou quelque chose comme cela ».

On a trouvé des taches de sang sur le plancher de la maison de deux étages entourée de palmiers et qui a été pillée. Toutefois, on a trouvé aussi de l'argent et des cartes de crédit et « il est difficile de vérifier s'il manque quelque chose », dit le coroner.

Roberts, originaire d'Eufola, Alabama, a été président de Chevron International, filiale de Standard Oil Co. of California, de 1965 à 1977. Avant sa retraite, il était général des services d'aviation de Chevron USA Inc.

Au Québec en fin de semaine

La route réclame neuf vies

(PC) — Neuf personnes sont mortes sur la voie publique au Québec, en fin de semaine, selon le bilan dressé par la Sûreté du Québec.

Vendredi soir, le jeune Pascal Blais, 9 ans, a été frappé lorsqu'il se promenait à bicyclette à Val d'Espoir, dans le comté de Gaspé.

Samedi matin, un accident de la route survenu à Vinton, près de Campbell's Bay, dans la région de Pontiac, a fait une victime. Il s'agit de Todd Wrinn, 15 ans, de Bryson.

En début d'après-midi sa-

medi, deux personnes sont mortes après avoir été heurtées par une automobile à Saint-Sylvestre. Les victimes sont Pierre Fournier, 21 ans, de Saint-Sylvestre et Carole Delisle, 20 ans.

Un homme de Charlebourg, Daniel Bernard, 19 ans, est décédé après avoir perdu le contrôle de sa motocyclette à Sainte-Foy.

Une tragédie routière survenue tôt samedi matin a fait deux victimes à Petit Pabos en Gaspésie. Une automobile a dérapé avant de heurter

cinq jeunes gens qui déambulaient en bordure de la route. Jean-Paul Beaudouin, 17 ans, de Montréal-Nord et Renaud Joncas, 20 ans, de Pabos, sont morts dans cet accident.

Gaetan Thibeault, 24 ans, de Petawawa en Ontario a perdu la vie samedi, suite au dérapage de sa moto à l'île Morrisson.

Dimanche, Roger Ouellet, 23 ans, de Trois-Pistoles, a péri dans un accident de la route dans cette même municipalité.

La police abat un homme de 42 ans

(PC) — Une enquête publique sera instituée afin de déterminer les causes du décès de Gilles Ménard, 42 ans, de Brownsburg, près de Montréal.

Ce dernier a été abattu par balles vers 20 h samedi par un policier de l'endroit.

L'incident serait survenu au moment de l'intervention du policier lors d'une dispute entre la victime et un citoyen de Brownsburg sur le perron de l'église Saint-Louis de France. Le policier aurait alors fait feu en direction de Gilles Ménard.

L'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec à Montréal a été chargée de l'enquête.



Quatre avions s'écrasent en C.-B.

Trois personnes ont péri dans la collision aérienne de deux avions datant de la première guerre mondiale samedi matin près de Oliver, en Colombie-Britannique. Hier, un avion, qui venait de survoler le lieu de l'écrasement, s'est écrasé à son tour en revenant à sa base mais le pilote a échappé à la mort. Quant à la tragédie de samedi, elle est survenue moins de 24 heures après qu'un avion d'entraînement de la deuxième guerre mondiale se soit écrasé dans la même région. Selon des témoins, les ailes des deux avions se seraient entrecroisées alors qu'ils se mettaient en formation de vol avec 16 autres appareils. La formation se rendait à Penticton, localité située à environ 40 km de Oliver, pour participer à l'ouverture d'une foire annuelle. On aperçoit, ci-haut, les débris de l'un des deux appareils qui se sont frappés en plein vol, écrasés sur un motel. (Photolaser CP).

Le manque d'argent freine la lutte contre l'encéphalite

WINNIPEG (PC) — Alors que le gouvernement du Manitoba dépense de plus en plus pour combattre les moustiques porteurs de germes dangereux, les savants cherchent à mettre au point un vaccin contre l'encéphalite chevaline et disent qu'ils sont entravés dans leur travail par une pénurie d'argent.

Le Dr Hugh Robertson, directeur du laboratoire de santé de la Saskatchewan, a dit que s'il existe bien un vaccin pour les chevaux, on n'en a jamais fabriqué un pour les humains.

Il y a une dizaine d'années, dit-il, les gouvernements fédéral et provincial travaillaient ensemble pour en trou-

ver un mais, pour quelque raison, ils ont cessé leurs efforts.

Le Dr Robertson ne croit pas que les recherches reprendront à cause du manque d'intérêt et d'argent et du fait que peu de personnes ont souffert de l'encéphalite chevaline, aussi appelée maladie du sommeil.

LE DEVOIR

en tête

l'information économique s'inscrit quotidiennement dans les pages du devoir.

le mercredi, un supplément hebdomadaire utile, fiable et accessible:

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

INSTITUT DE BEAUTÉ
THÉRÈSE LORANGE
10 314, boul. Saint-Laurent, 387-1618

- 33 traitements de beauté spécifiques au visage, dont: nettoyage de peau, peeling lifting, maquillage, soins spéciaux: traitement de l'ovale et du cou, renouvellement cellulaire activé, atténuation des rides.
- Cadeaux avec tout achat de produits
- Produits utilisés: Ingrid Millet, Sisley, Lancaster
- Buste: rééducation esthétique, tenue des seins, fermeté et volume.
- 15 traitements de beauté spécifiques au corps, dont: soins spéciaux destinés à affiner la ligne, à raffermir les tissus, massage sous air rythmé, sauna, bain tourbillonnant aux huiles essentielles
- Électrolyse:
 - épilation définitive par électro-coagulation
 - épilation à la cire chaude.

Les cahiers spéciaux du Devoir

«Quoi de neuf à l'école?»

L'innovation pédagogique et ses intentions psychologiques, sociales et politiques

Un article de Marcel Saint-Jacques, sociologue à la CECM, à paraître dans le cahier spécial sur l'ÉDUCATION, le 25 août prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

LE DEVOIR
211, rue Saint-Sacrement
Montréal, QC H2Y 1X1

Hissène Habré demande l'aide de l'aviation occidentale

N'DJAMENA (AFP) — Les forces armées tchadiennes (FANT) de M. Hissène Habré ont remporté une victoire-éclair samedi à Faya-Largeau, mais la poursuite des bombardements de l'aviation libyenne sur cette palmeraie, située à plus de 800 km au nord de la capitale, pourrait rendre leur position intenable, estimaient hier des diplomates et experts militaires occidentaux à N'Djamena.

Pour contrer ces bombardements, le président Hissène Habré a demandé une intervention urgente de l'aviation française dans un message officiel qu'il a fait parvenir au président François Mitterrand, via l'ambassade de France à N'Djamena. Une requête similaire a été effectuée auprès des autres pays amis, notamment les États-Unis, a précisé le ministre tchadien

des Affaires étrangères, M. Idriss Miskine.

M. Miskine a par ailleurs indiqué avoir saisi le Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que le président et le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Côté français, en fin d'après-midi, les autorités n'avaient toujours pas réagi officiellement à la demande tchadienne. À l'Élysée, un porte-parole a indiqué ne pas avoir pris connaissance de la lettre adressée à M. Mitterrand par M. Habré. De même, au ministère de la Défense, on assurait n'avoir aucun élément d'information à ce sujet, tout en reconnaissant être au courant de la requête tchadienne.

Les FANT ne disposent d'aucune défense anti-aérienne digne de ce nom, hormis quelques missiles légers

Sam-7 de fabrication soviétique, récupérés sur leurs adversaires, et de canons bitubés Zsu de 14.5 et de 23 mm, démunis de radars.

Le président zairois Mobutu Sese Seko a bien envoyé à N'Djamena trois Mirage-5 de fabrication française et trois Aermacchi de conception italienne, mais les uns et les autres sont des avions d'appui tactique au sol et non des intercepteurs en vol.

En outre, leur rayon d'action est beaucoup trop court, surtout celui des Aermacchi, qui est évalué à quelque 600 km. Les Mirage-5 disposent d'une autonomie à peine suffisante pour aller à Faya-Largeau et en revenir. Et encore, ils ne pourraient rester sur le site que deux minutes, à condition de les trouver immédiatement, c'est-à-dire une fois sur cinq environ, estime

un ancien pilote de chasse présent à N'Djamena.

L'aviation libyenne paraît donc en mesure de clouer au sol les forces gouvernementales.

Tout d'abord, elle leur interdit de poursuivre les éléments de l'ANL (Armée nationale de libération de l'ex-président Goukouni Weddeye) ayant pris la fuite avec un encadrement libyen important, dont le colonel Saleh Ali, qui commandait la zone de Faya, selon M. Miskine.

De plus, elle les empêche d'organiser des lignes de défense valables et notamment de s'installer sur les quelques pitons rocheux et dénudés qui constituent le point d'appui naturel du périmètre de protection éloigné de Faya.

Cela pourrait permettre à l'ANL de

se regrouper et de contre-attaquer, mais selon M. Miskine, l'ANL a volé en éclats et n'est plus en mesure de conduire elle-même une opération. Si nous sommes attaqués au sol, ce sera par l'armée libyenne, assure-t-il.

Enfin, l'aviation libyenne risque d'empêcher tout ravitaillement des FANT à Faya et de rendre périlleuse une opération de repli. Si les troupes d'Hissène Habré tentaient une sortie, elles se retrouveraient en effet à découvert sur les hamadas (plateaux rocheux) ou dans les sables qui entourent la palmeraie sur deux 200 ou 300 km.

Or, les bombardements libyens semblent fréquents. Six avions déjà ont été recensés hier en fin de matinée: deux samedi après-midi, aussitôt après la victoire des FANT à Faya, et

quatre hier matin selon des informations recueillies auprès de sources occidentales disposant de renseignements fournis par des services d'écoutes radio.

Les chasseurs-bombardiers libyens utilisés sont des MiG-21 ou des MiG-23 de fabrication soviétique, qui sont intervenus à haute altitude samedi mais sont descendus assez bas pour que leurs bombardements se fassent plus précis, hier matin.

Enfin, des hélicoptères blindés MI-24, véritables forteresses volantes, utilisés par l'armée soviétique contre les maquis afghans, sont entrés en scène hier en fin de matinée, a indiqué le haut commandement des FANT — informations confirmées par des sources occidentales distinctes.

Amérique centrale Impasse à Panama

PANAMA (Reuter) — Réunis à Panama pour tenter de trouver une issue aux problèmes de l'Amérique centrale, en proie à une guérilla endémique, les ministres des Affaires étrangères de neuf pays de la région se sont séparés samedi sur un constat d'impasse.

Ils n'ont pu sortir de l'impasse le conflit larvé qui oppose le Nicaragua aux quatre alliés des États-Unis en Amérique centrale: Costa Rica, Honduras, Guatemala et Salvador.

Dans un communiqué publié à l'issue de leur conférence, les neuf pays réunis sur l'initiative du Groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) prennent date le mois prochain pour reprendre leurs efforts de paix.

M. Rodrigo Lloreda Caicedo, ministre des Affaires étrangères colombien, a déclaré que les pays d'Amérique centrale étaient tombés d'accord sur la nécessité d'un départ de tous les conseillers étrangers de la région.

« La plupart comprennent que ceci doit faire partie d'un

accord général », a-t-il précisé à la presse.

Aucun des autres ministres n'a accepté d'exposer les points de divergence qui ont conduit à l'impasse.

Il pourrait s'écouler des mois avant que le groupe soit seulement prêt à envisager la suggestion du président Ronald Reagan de saisir l'Organisation des États américains (OEA) pour qu'elle se prononce sur les conflits qui déchirent l'Amérique centrale, estime-t-on de source autorisée.

Des responsables nicaraguayens ont vu dans cette proposition un subterfuge pour court-circuiter les Nations unies où le gouvernement de Managua compte plus d'alliés que parmi les membres de l'OEA.

M. Juan Jose Amado, chef de la diplomatie panaméenne, a déclaré à la presse que le Groupe de Contadora devra multiplier ses efforts diplomatiques « pour trouver une solution avant que la crise militaire n'atteigne un point de non-retour ».

Les différends entre le Nicaragua et le Honduras menacent de dégénérer en

guerre ouverte avec tous les ingrédients d'un conflit Est-Ouest.

Les Cassandres ont vu un nouveau présage d'affrontement vendredi quand le Nicaragua a signalé qu'un avion non identifié avait tiré des missiles sur un objectif près de Conrinto. Selon les États-Unis, ce port est utilisé pour décharger des armes soviétiques destinées à l'armée sandiniste.

Un navire soviétique, l'« Oulianov », était attendu hier à l'aube dans le port de Conrinto. Le président Reagan a déclaré jeudi que ce navire transportait des armes et du matériel pour le Nicaragua. Il y a eu un exemple de l'influence soviétique en Amérique centrale.

M. Cesar Delgado, directeur du port, a déclaré samedi à Reuter que l'« Oulianov » n'apportait qu'une cargaison de médicaments, de machines agricoles et de biens de consommation.

Les journalistes ont d'ailleurs été invités à assister au déchargement pour vérifier par eux-mêmes que le cargo ne transporte pas d'armes.

M. Delgado a précisé

que sur un total de 218 bateaux ayant fait escale à Conrinto pendant la première moitié de 1983, 20 navires soviétiques n'ont apporté que des engrais, du blé et des biens de consommation.

Le père Miguel d'Escoto, ministre des Affaires étrangères nicaraguayen, a déclaré vendredi à Panama qu'il acceptera volontiers des armes soviétiques si les États-Unis ne renoncent pas à leur politique d'agression dans la région.

Les États-Unis ont annoncé la semaine dernière l'envoi de deux puissantes flottes au large des côtes d'Amérique centrale et des manœuvres conjointes avec le Honduras à partir du mois d'août.

Ces exercices ont constitué le principal point de discordance entre le Groupe de Contadora et les cinq pays d'Amérique centrale, avant que le Costa Rica ne se range aux côtés des alliés conservateurs des États-Unis vendredi soir en accusant le Nicaragua de vouloir imposer le communisme à toute la région.



Les ministres latino-américains des Affaires étrangères ont assisté samedi à une cérémonie à la mémoire de l'ancien leader panaméen Omar Torrijos. Sa dépouille mortelle avait été transférée la veille dans un nouveau mausolée. On reconnaît, dans l'ordre habituel, MM. Jose Zambrano, du Venezuela; Bernardo Sepulveda, du Mexique; Fernando Volio, du Costa Rica; Eduardo Castillo Arriola, du Guatemala; Fidel Chavez Mena, du Salvador; Edgardo Paz Barnica, du Honduras; Rodrigo Lloreda Caicedo, de Colombie; Miguel d'Escoto, du Nicaragua, et Juan Jose Amado, de Panama. (Photolaser AP)

Cette accusation portée pendant une interruption de séance par M. Fernando Volio, ministre des Affaires étrangères costa ricain, a rompu l'apparente harmonie de la conférence, estiment certains observateurs diplomatiques.

Les ministres des Affaires étrangères du Groupe de Contadora tentaient alors de persuader les nations d'Amérique centrale d'accepter un plan de paix avancé dans le courant du mois par les quatre pays et préconisant un appel en faveur du départ de tous les camps et personnels militaires étrangers de la région, ont déclaré des diplomates occidentaux.

Solidarité fêtera l'anniversaire des accords de Gdansk (Lech Walesa)

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — M. Lech Walesa a déclaré hier soir que Solidarité fêterait le 31 août prochain le troisième anniversaire des accords de Gdansk, mais qu'il appartenait encore à la direction clandestine nationale du syndicat interdit (TKK) de fixer le mot d'ordre de cette année.

Joint par téléphone à son domicile à Gdansk, où il était de retour après ses vacances, le dirigeant ouvrier, qui doit reprendre ce matin son travail aux chantiers Lénine, a déclaré: « Solidarité a toujours fêté le 31 août. Comment on le fêtera cette année, cela dépend du mot d'ordre. La TKK devra prendre une décision dans les jours qui viennent ».

M. Walesa, qui a précisé qu'il avait été suivi pendant toutes ses vacances par « des gens en civil », a d'autre part évoqué l'amnistie: « Personne ne peut condamner ceux qui se livrent aux autorités judiciaires, a-t-il dit. Dans la majorité des cas, il s'agit de gens qui le font parce qu'ils sont arrivés à la conclusion qu'ils pourront faire plus pour la société en agissant au grand jour. C'est une décision individuelle ».

« En ce qui concerne les gens de la TKK, a-t-il ajouté, rien ne presse. L'amnistie prévoit un dé-

lai (de reddition) assez long (jusqu'au 31 octobre). Leur décision dépendra donc du développement de la situation ».

Le dirigeant ouvrier a d'autre part laissé entendre que ses vacances avaient été l'occasion pour lui de prendre de nombreux contacts avec les militants du syndicat. « J'ai fait près de mille kilomètres ces derniers jours à travers la Polo-

gne, a-t-il dit en effet, ajoutant: J'ai rencontré beaucoup de militants de Solidarité qui, dans le cadre de l'amnistie, ont pu quitter les prisons. Je suis heureux pour chacun d'eux ».

Soulignant que parmi les gens récemment libérés, il y avait beaucoup de ses amis, Lech Walesa a conclu: « Je voudrais tous les voir dans un proche avenir ».



A son retour de vacances, Lech Walesa sort ses bagages de sa voiture à sa résidence, à Gdansk. Le président du syndicat dissous Solidarité doit reprendre le boulot ce matin. (Photolaser AP)

Le cabinet israélien s'en tient au retrait simultané des forces étrangères du Liban

JÉRUSALEM (AFP) — Le cabinet israélien a fait savoir hier au terme de sa réunion hebdomadaire qu'il n'était pas question pour lui de renoncer au principe d'un retrait simultané de toutes les forces étrangères stationnées au Liban.

Les officiels israéliens ont formellement démenti des informations de presse affirmant qu'Israël pourrait retirer ses troupes du Liban avant que Palestiniens et Syriens n'en fassent autant.

« Tant qu'il y aura des soldats syriens au Liban, il y aura aussi des militaires israéliens dans ce pays », a déclaré un haut fonctionnaire du ministère israélien des Affaires étrangères. Selon ce haut fonctionnaire, le redéploiement de Tsahal (l'armée israélienne) au Liban n'est pas contradictoire avec ce principe: « C'est la phase ultime du retrait qui doit être simultanée, et non les phases intermédiaires », a-t-il précisé.

De même source, on a démenti hier à Jérusalem que le cabinet Begin s'appretait à publier un calendrier du retrait israélien du Liban. « Le moment choisi pour le redéploiement initial ainsi que ses phases ultérieures seront dictés uniquement par les considérations de l'état-major israélien », a indiqué le secrétaire du gouvernement.

Dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem on se félicitait hier ouvertement de « la compréhension totale » entre Israël et les États-Unis à propos du Liban.

Les États-Unis comprennent, selon ces milieux, que le redéploiement de Tsahal

est nécessaire, et qu'il constitue en fait un premier pas vers le retrait total des Israéliens du Liban. Initialement, rappelle-t-on, le président Amine Gemayel et l'administration Reagan avaient craint que cette démarche ne débouche sur une partition de facto du Liban.

Les entretiens officiels des ministres Yitzhak Shamir (Affaires étrangères) et Moshe Arens (Défense) à Washington, souligne-t-on à Jérusalem, se sont prolongés pendant quelque 16 heures et demie et ont porté presque exclusivement sur la situation au Liban.

Les officiels israéliens n'étaient pas en mesure hier de préciser si le nouvel ambassadeur extraordinaire américain, M. Robert McFarlane, devait se rendre à Jérusalem au cours de sa tournée au Proche-Orient.

Ils indiquaient cependant que des contacts étaient maintenus par Israël simultanément avec les responsables druzes libanais et avec les autorités de Beyrouth pour tenter de trouver un modus vivendi susceptible d'éviter une reprise des luttes intercommunautaires dans la région du Chouf. « Mais personne ne nous a demandé de donner des garanties en ce sens », a précisé un haut fonctionnaire à Jérusalem.

L'excellent climat des relations israélo-américaines devrait avoir des retombées positives sur l'assistance économique et militaire américaines à Israël, estime-t-on à Jérusalem.

Le président Reagan, selon un membre de la délégation israélienne qui vient de

rentrer des États-Unis, a affirmé qu'il « considérerait favorablement les demandes israéliennes à ce propos ».

Israël souhaite en premier lieu que la part des dons dans l'aide américaine soit augmentée et que celle des prêts soit réduite d'autant. (En 1982-83, Washington a accordé à l'État hébreu une aide de 2,6 milliards de dollars, dont environ 1,8 milliard sous forme de dons).

En second lieu, Israël souhaiterait pouvoir disposer d'une partie de ces fonds non pas pour acheter du matériel militaire américain, mais pour le financement d'un certain nombre de projets spécifiques, notamment le « projet Lavie » - futur chasseur-bombardier israélien.

M. Moshe Arens, ministre israélien de la Défense, a-t-on appris de source officielle à Jérusalem, devait rentrer

ce matin à Jérusalem, après une série d'entretiens relatifs à la coopération militaire et stratégique entre l'État hébreu et les États-Unis avec son homologue américain Caspar Weinberger.

Au Liban, un désengagement des combattants palestiniens loyalistes et dissidents a été effectué hier à Jdita, au nord-ouest de Chataura, enjeu des violents combats de vendredi.

Téhéran fait état de nouveaux succès importants

TÉHÉRAN (Reuter) — L'Iran a annoncé hier que ses forces avaient planté le drapeau de la république islamique sur trois hauteurs d'une grande importance stratégique, à la frontière de l'Irak, à l'issue d'une offensive dans le secteur central du front.

Selon un communiqué militaire diffusé par Radio-Téhéran, les troupes iraniennes ont également repris le poste de frontière de Farrokhabad, le poste irakien de Dorraji, et contrôlé désormais la route menant vers Delhoran, dans le sud de l'Iran.

Le communiqué ne précise pas de quel côté de la frontière se trouvent les hauteurs reconquises, mais une annonce faite samedi laisse entendre que deux d'entre elles sont en Iran.

Plus de 1,200 soldats irakiens ont été tués ou blessés et une centaine ont été faits prisonniers, poursuit le communiqué, muet sur les pertes iraniennes.

La nouvelle offensive - la deuxième en une semaine - a été lancée samedi dans le but de chasser les troupes irakiennes du territoire iranien autour de la ville de Mehran et de capturer les hauteurs situées le long de la frontière.

Selon le communiqué, ces hauteurs se trouvaient aux mains des Irakiens depuis le début de la guerre, lorsque l'Irak a envahi l'Iran, en septembre 1980.

Un Noir à la vice-présidence des États-Unis en 1984?

WASHINGTON (AFP) — Le prochain vice-président des États-Unis, élu en 1984, sera peut-être un Noir.

Une telle révolution dans la vie politique américaine est devenue un peu moins inconcevable cette semaine lorsque trois candidats (blancs) à l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles de l'automne prochain se sont déclarés prêts à choisir un Noir comme co-équipier.

C'est surtout le lieu où ils ont fait cette déclaration qui est important. Ils participaient à Atlanta, la métropole du Sud des États-Unis, à la convention annuelle du mouvement d'entr'aide noir « PUSH » (Peuple uni pour servir l'humanité) dont le leader charismatique, le révérend Jesse Jackson, joue ouvertement avec l'idée de se lancer dans la course à la Maison-Blanche.

À partir de cela le schéma est simple. Pour ne pas perdre le vote des Noirs, qui irait massivement à un candidat comme Jackson, les candidats démocrates blancs pourraient lui promettre de le prendre comme vice-président.

Un peu d'arithmétique aide à comprendre le prix du vote noir pour un candidat démocrate. Sur 230 millions d'Américains il y a 28 millions de Noirs dont 17 millions sont en âge de voter. Cela ne fait que 10,5 % du corps électoral, mais traditionnellement les Noirs constituent plus de 20 % de l'électorat démocrate.

Le problème est que jusqu'à maintenant les Noirs américains, comme les autres défavorisés de la société, votent peu. Il n'y en a que 11 millions d'inscrits sur les listes électorales et

encore bien moins qui se dérangent pour voter. Mais quand ils le font c'est à 80 % cent pour le candidat démocrate.

Il est mathématiquement certain que si seulement un demi-million de Noirs de plus avaient participé aux élections présidentielles de 1968 le vice-président démocrate Hubert Humphrey n'aurait pas été battu de justesse par le républicain Richard Nixon.

Toute la stratégie de Jesse Jackson et des politiciens noirs qui le poussent à se présenter, c'est de mobiliser le plus grand nombre possible d'électeurs noirs. Ils consacrent actuellement tous leurs efforts à une vaste campagne d'inscription sur les listes électorales. « Avec 14 millions d'électeurs noirs au lieu de 11, le candidat

démocrate sera imbattable », dit le fougueux pasteur Jackson.

Jackson sait bien qu'il ne sera pas candidat démocrate, mais lui et ses amis veulent se servir du vote noir qu'ils contrôlent pour obliger le candidat du parti à satisfaire les revendications économiques et sociales de la minorité noire.

Ils ont eu de quoi être encouragés par la participation exceptionnellement massive des Noirs qui a permis d'être élu pour la première fois au printemps dernier des maires démocrates noirs à Chicago et à Philadelphie, deux villes où les Noirs ne sont pourtant pas majoritaires.

Mais au Parti démocrate tout le monde n'est pas aussi persuadé que Jesse Jackson des vertus d'une candidature noire aux élections présiden-

tielles. Andrew Young, l'ancien ambassadeur du président Jimmy Carter aux Nations unies, devenu maire d'Atlanta, est parmi ceux qui pensent que cela risque de faire le jeu de la « réaction » républicaine.

Le premier risque, c'est que la participation d'un Noir aux élections primaires démocrates qui vont commencer au début de l'année prochaine enlève surtout des voix au candidat le plus libéral, l'ancien vice-président Walter Mondale par exemple, et assure le succès d'un candidat plus centriste tel que le sénateur John Glenn, l'ancien astronaute de la NASA.

Le second risque, c'est qu'après avoir voté avec enthousiasme aux élections primaires pour un candidat noir qui n'emportera pas l'investiture du Parti démocrate, les électeurs

noirs se désintéressent de la compétition et ne soutiennent pas aussi massivement le candidat blanc du parti à l'élection présidentielle. L'annonce rapide du choix d'un co-équipier noir pourrait réduire ce danger.

« Nous devons rêver le rêve impossible », a lancé à la réunion d'Atlanta M. Richard Hatcher, maire noir de la ville industrielle de Gary dans l'Indiana, en évoquant prophétiquement l'entrée d'un Noir à la Maison-Blanche l'an prochain, ne serait-ce qu'en deuxième position.

Mais le rêve des dirigeants noirs repose sur un « si » de taille: si le candidat démocrate, quel qu'il soit, arrive à battre Ronald Reagan qui a déjà annoncé que s'il se représentait il garderait son vice-président blanc George Bush comme co-équipier.

noirs se désintéressent de la compétition et ne soutiennent pas aussi massivement le candidat blanc du parti à l'élection présidentielle. L'annonce rapide du choix d'un co-équipier noir pourrait réduire ce danger.

« Nous devons rêver le rêve impossible », a lancé à la réunion d'Atlanta M. Richard Hatcher, maire noir de la ville industrielle de Gary dans l'Indiana, en évoquant prophétiquement l'entrée d'un Noir à la Maison-Blanche l'an prochain, ne serait-ce qu'en deuxième position.

Mais le rêve des dirigeants noirs repose sur un « si » de taille: si le candidat démocrate, quel qu'il soit, arrive à battre Ronald Reagan qui a déjà annoncé que s'il se représentait il garderait son vice-président blanc George Bush comme co-équipier.

La bureautique peut libérer les femmes

THÉRÈSE Deschênes est convaincue: la bureautique peut libérer les femmes. « Certains affirment que le système de traitement de textes représente une menace pour les employées de bureau et les secrétaires... je ne le vois pas comme cela, dit-elle. Celles qui auront apprivoisé ces techniques nouvelles pour en faire un véritable outil de travail, deviendront beaucoup plus autonomes. Elles auront appris à penser par elles-mêmes, à accepter des responsabilités. Elles seront beaucoup moins dépendantes d'un patron. Ce sera pour elles une occasion unique de sortir du ghetto des emplois traditionnels. »

Directrice adjointe des services administratifs au Canadien Pacifique, Thérèse Deschênes, ne parle pas sans connaissance de cause. Elle est, depuis 1973, responsable d'un bon nombre de services de soutien incluant le traitement de textes. Cela comprend la promotion, la sélection des équipements, la justification des coûts, l'implantation et le développement de la photocomposition, etc.

L'arrivée de la bureautique signifie un changement dans le rôle traditionnel de la secrétaire, mais un changement pour le mieux, croit cette petite femme aux yeux de braise. L'administrateur, le professionnel « pitonnera » lui-même son texte sur l'ordinateur dans un premier jet. Puis il l'acheminera à sa secrétaire pour une relecture,



Renée Rowan

pour le figlage, la correction du français et des fautes d'orthographe (beaucoup de patrons ne savent ni écrire ni épeler correctement), la mise en page. Elle aura des documents à transmettre par courrier électronique; on lui demandera d'aller puiser dans la banque des données ou d'y faire des recherches.

« Son travail prendra une toute autre allure », dit-elle. En outre, une fois familiarisée avec la bureautique, cela pourra être pour la secrétaire la voie d'accès à un monde beaucoup plus large, celui de toutes les autres disciplines de l'informatique.

Thérèse Deschênes a elle-même commencé sa carrière comme secrétaire au Canadien Pacifique il y a de cela presque 30 ans. « A ce moment-là, les possibilités d'emplois pour les femmes dans le milieu ferrovière étaient très limitées: employée de bureau, secrétaire... »

qu'il n'y avait pas de débouchés pour moi dans l'administration. »



« Les femmes qui connaîtront la bureautique seront beaucoup plus autonomes », estime Thérèse Deschênes, directrice adjointe des services administratifs au CP. (Photo Réjean Meloche)

C'était quelque temps avant l'Expo 67. Le CP avait décidé d'y participer de façon active en association avec Cominco. Le pavillon CP/Cominco, rappelons-le, a connu un énorme succès.

« On a dû sentir mon impatience au sein de l'entreprise, poursuit Thérèse Deschênes, puisqu'on m'a confié le poste de chef du personnel

au pavillon. C'était l'ouverture que j'attendais. J'ai participé à l'élaboration du contenu du pavillon, au recrutement, à la formation du personnel. » Elle avait sous sa responsabilité une cinquantaine de guides et d'hôtesse venus d'un peu partout à travers le Canada et même du Japon, pays avec lequel Cominco entretenait des relations d'affaires.

« Pour beaucoup de femmes, remarque Thérèse Deschênes, l'Expo 67 a été un tremplin exceptionnel. Cela leur a fourni l'occasion de mettre à profit leurs capacités, de faire la preuve de ce qu'elles sont en mesure de faire. »

Une fois cette belle aventure terminée, elle est passée au service du personnel du CP. En 1968, elle a participé à

la mise sur pied du bureau de traduction de cette compagnie et en 1973, elle devenait directrice-adjointe d'un nouveau service, celui des services administratifs.

« C'était les balbutiements de la bureautique, rappelle Thérèse Deschênes. On parlait de *word processing*, mais on n'avait pas encore trouvé l'équivalent français: l'expression « traitement de textes » est venue plus tard. Tout ce domaine était pour moi tout mystérieux, mais ça m'a tout de suite passionnée », confie-t-elle. Un de ses mandats était de voir comment la bureautique pouvait s'intégrer dans les services administratifs. Dès 1974, on a commencé peu à peu à introduire le système de traitement de textes au CP.

Bien sûr, cela a demandé aux employés de bureau et aux secrétaires un effort d'adaptation. A ce propos, Thérèse Deschênes note qu'on ne devrait jamais mettre les employés plus âgés en compétition avec les plus jeunes: « on devrait adapter leur formation à leurs besoins quand il s'agit d'une nouvelle technologie », estime-t-elle.

Elle trouve par ailleurs incroyable que des secrétaires entrent sur le marché du travail sans savoir ce qu'est la bureautique et le traitement de texte. « Cela est plus rare aujourd'hui, mais ça existe encore. » C'est pour pallier à cette situation qu'en 1977-1978, elle a donné des conférences

à des éducateurs et des dirigeants de commissions scolaires pour les inciter à modifier leur programme de façon à y inclure la bureautique. « Actuellement, poursuit-elle, nous formons encore nos employés, mais il va arriver un temps où l'on n'engagera que du personnel déjà entraîné. Ce moment n'est pas si éloigné. »

La directrice-adjointe des services administratifs du CP n'utilise pas un terminal tous les jours: elle n'a pas à le faire. Mais elle en connaît le fonctionnement: « les choses que l'on peut faire avec ce nouvel outil sont illimitées », dit-elle. Elle espère trouver le temps, un jour, de suivre un cours qui lui permettrait d'en découvrir toutes les possibilités.

Le milieu ferrovière est conservateur, c'est connu. Il y a peu de femmes cadres au CP et aucune ne fait partie de la brochette des quelques 18 ou 20 vice-présidents. Pour la première fois récemment, une femme, Mme Marie Maltached, était nommée contrôleur financier. « Il y a certes une évolution depuis mon entrée dans la compagnie, remarque Thérèse Deschênes, mais cela se fait lentement. »

Quel est le secret de sa réussite? « De la persévérance, de l'acharnement, beaucoup de travail et avoir su prendre la chance quand elle passait », répond-elle sans hésitation. « Il faut vouloir pour réussir », conclut-elle.

L'ultime heure d'Emanuela Orlandi est sonnée

ROME (AFP) - Le deuxième ultimatum fixé pour la libération du terroriste turc Mehmet Ali Agca en échange de celle de la jeune citoyenne vaticane Emanuela Orlandi, disparue depuis le 22 juin dernier, arrivait à échéance hier soir sans que les enquêteurs n'aient apparemment beaucoup progressé.

Dans la nuit de samedi à hier, la police a effectué de vaines recherches dans la ré-

gion de la résidence pontificale de Castelgandolfo, où Jean-Paul II se trouve actuellement, à la suite d'un nouvel appel téléphonique anonyme au collège pontifical annonçant la mise en liberté de la jeune lycéenne. Toute la nuit, le lac d'Albano, proche de Castelgandolfo, a été sondé, la région quadrillée par la police, qui a procédé sans succès à plusieurs centaines de vérifications d'identité. Un premier ulti-

matum avait fixé au 20 juillet la date de l'échange, rappelle-t-on. Il avait finalement été repoussé au 31 dans deux lettres postées à Francfort et plusieurs appels téléphoniques au siège de l'agence de presse ANSA à Rome.

Les enquêteurs semblent néanmoins vouloir abandonner la piste politique à laquelle les ravisseurs d'Emanuela Orlandi voulaient faire croire dans leurs pre-

miers messages et semblent de plus en plus tentés par l'hypothèse d'une action de petits délinquants. Pessimiste, la presse italienne qualifie les ravisseurs de balourds, de niais dépassés par les événements et estime que l'espoir de retrouver vivante la jeune fille de 15 ans s'amenuise d'heure en heure. Elle n'en veut pour preuve que l'incapacité démontrée par les ravisseurs de faire parvenir à sa famille le moi-

dre indice permettant de penser qu'Emanuela est toujours en vie. Après avoir interrogé longuement tous les proches et amis, la police a également abandonné l'idée que la jeune lycéenne ait suivi quelque un de son plein gré à la sortie de son cours de musique lors de son enlèvement. L'hypothèse d'une traite des Blanches ne semble pas non plus écartée en l'absence de données permettant d'orienter l'enquête

dans une direction précise. Sur cette piste, les policiers n'ont recueilli aucune information valable en dépit des nombreux contrôles effectués dans les quartiers chauds de Rome. Les nombreux appels de mythomanes brouillent encore les cartes. Samedi, à Udine, (nord-est de l'Italie), deux coups de téléphone anonymes revendiquaient l'enlèvement au nom des Brigades rouges. Le manque apparent de logique de ceux qui détiennent Emanuela rend les investigations encore plus difficiles. C'est sur ce fait que se base la presse italienne pour estimer que le corps de la jeune citoyenne vaticane ne sera pas retrouvé au lendemain de l'échéance du deuxième ultimatum.

pour lire j'écoute



« La Magnétothèque, c'est ma bibliothèque! Elle enregistre des livres-cassettes pour les personnes aveugles et me permet de m'informer, de m'instruire et de me divertir. »

La Magnétothèque a besoin plus que jamais de votre appui pour exister. Faites parvenir votre contribution à:

LA MAGNÉTOTHÈQUE, 1030, rue Cherrier, suite 105, Montréal, H2L 1H9 Mtl: (514) 524-6831 (Composer sans frais) 1-800-361-0635

- Je désire devenir membre de soutien de la Magnétothèque \$5.00/année
- Je désire soutenir financièrement La Magnétothèque
- Je connais une personne qui ne peut lire l'imprimé ordinaire et voudrais recevoir de l'information à lui communiquer

nom _____ prénom _____

organisme (selon le cas) _____ MONTANT INCLUS \$ _____

no _____ rue _____ app. _____ REÇU POUR IMPÔT

ville _____ code postal _____ indicatif _____ téléphone _____



BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR

SERVICES PSYCHOLOGIQUES
• Evaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, adultes et couples)
Centre d'Orientation et de réadaptation
39 ouest, boul. Gouin
Montréal
(Maison fondée en 1943) 331-5530

GRÈCE! TOURAM
9 circuits, par exemple:
CIRCUIT CLASSIQUE 10 jrs, Athènes à partir de 1336\$
CROISIÈRE EN CATOUE, Mer Egée, 12 jrs à partir de 1536\$
VOYAGES TRAVELAIDE
53e ANNÉE AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

CARTES D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
 Marques de commerce
 Dessins industriels • Droits d'auteur
1514 Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tel. 934-0272
Telex 05-268656 Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
(Ci-devant: ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de
Marque de commerce
1001 Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tel. (514) 845-7126, Telex 05-24355

SPECIAL MACHINES À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE
OLIVETTI PRAXIS 35
10-12-15 lettres au pouce.
Dispositif de correction.
Élément d'écriture (marguerite) et cartouche-ruban interchangeables.
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec Montréal Ottawa
Toronto Calgary Edmonton
Vancouver Rimouski Trois-Rivières
Sherbrooke Saint-Hyacinthe Gatineau
Kitchener Sept-Îles Matane
Gaspé Coaticook Amos
Hinton

Canada

Avec Delta, 3 vols quotidiens vers Washington/Baltimore.

Tous les jours, à 7h, 10h45, et 17h55, Delta s'envole vers Washington/Baltimore et vous dépose à l'aéroport de votre choix, soit l'aéroport national de Washington ou l'aéroport international de Baltimore Washington. Pour réserver, appelez Delta au 337-5520 ou consultez votre agent de voyages. Delta est toujours là. ^(MD) **DELTA**

Détenteur d'un permis du Québec.
Départs de l'aéroport de Dorval.
Horaires sujets à changement sans préavis.

Annonces classées

286-1200

Antiquités

BUFFET ACAJOU, circa 1940, 6 pi x 3 pi x 22 po. Vermeil, noyer. Très beau. \$450. (discutable) 524-7355. 02-08-83

Ameublements à vendre

Vente de déménagement, ensemble de chambre en bois de rose, style moderne (5 pièces), sofa BAHAMA (2 pièces), lit antique, lave-vaisselle 733-6539, 342-3939 4-8-83

Appartements/logements

BEAU logement à louer, bas duplex, 7 pièces chauffées, entièrement rénové. L'Acadie/Viel. \$575. 687-5484, 332-3577 6-8-83

ST-JOSEPH / PARC AVENUE, libre, 1 pièce chauffée. Salle de bain \$175, plus taxe d'eau. Références 277-9072 02-08-83

VILLE D'ANJOU, grand 5 1/2, cour, garage 34-6014 de 16 à 22 hrs. 04-08-83

HAUT-DUPELX, 7 1/2, clair, spacieux. McShane plus Outremont. 2 s.b., thermostat, balcon, lixe 735-0150, 08-08-83

OUTREMONT, haut-duplex, 6 1/2, chauffé, équipé, très propre, garage 1er septembre. \$400 271-6056, 03-08-83

EDOUARD-MONTPETIT et Woodbury, 5 1/2, chauffé, spacieux, bosseries, impeccable 389-2925, 735-6743, 648-3094 06-08-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 11-3/4, 4+1, Concierge. 935-5321 10-03-83

OUTREMONT, secteur Université, grand haut duplex 8 1/2, garage, chauffé. Prix à discuter 735-3108, 06-08-83

6400 WILBERTON, grand appartement 4 1/2, chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur et autres services fournis. 733-7592, 3-8-83

Chalets à vendre

BORD LAC CHARLEAU, luxueux chalet 3 chambres 342-1663, 277-9919 16-08-83

Copropriétés à vendre

LOT A VENDRE, Rue St-Laurent coin Duluth. Magnifique espace de 1 800 p.c. aménagé en 000. Tel: 845-604, 288-6465, 842-6533 08-08-83

Déménagements

CONSEILLER en petits et gros déménagements. Jean-Paul 670-7729 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491 J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

Divers

RAMASSAGE ET RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS, spécialité nettoyage de cours. Information MISSION ÉCOLOGIQUE DE L'EST. 254-9955 06-08-83

Fermes à vendre

Cottage — 60 arpents, bien paysagé, 30 minutes de Montréal. Vente cause de séparation \$95.000, 786-2323 5-8-83

Gardiennage

GARDIENNE D'ENFANTS — WEEK-END 733-0701 après 19h00 3-8-83

Maison à louer

V.M.R. COTTAGE à louer pour octobre, 2 c.c., salon, salle à manger, cuisine. Den / Solarium. Salle de bain rénovée. Sous-sol fin avec toilette. Garage \$900. Taxes incluses. 486-0518 09-08-83

LES MOIS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

| | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- Qui sonne. — Débit de boissons.
- Rivière du sud de l'Éthiopie. — Unité de mesure chinoise.
- Porter de bas en haut. — Personne qui use de manœuvres frauduleuses.
- Pacha de Janina. — Confiture. — Point cardinal.
- Accepter. — Pas beaucoup.
- Roue à suivre dans un voyage.
- Un des États unis d'Amérique. — Édifice dans lequel se réunissent les fidèles.
- Conduit bien, en général, la chaleur et l'électricité. — Sel ou ester de l'acide oléique.
- Grain farineux, excellent aliment. — Dans. — Aluminium.
- Utile au fumeur. — Ride.
- Posséder. — Vague.
- Chemin de halage. — Insecte vert doré.

Verticalement

- Établissement où l'on traite certaines affections par la lumière solaire. — Durillon.
- Oufs cassés et cuits dans la poêle. — Première femme.
- Temps d'épreuves im-

posé aux candidats à la vie religieuse. — Sodium.

- Rendre hardi.
- Parvenu à destination. — Parcourir des yeux.
- Cruse. — Comptoir d'un café.
- Ote la vie. — Personnage de l'Othello de Shakespeare. — Saison.
- Couper les oreilles.
- Ancien bouclier. — Peu de chose. — Nom du Bouddha, en Chine.
- Pesa de nouveau. — Ride.
- Poisson voisin de la sardine. — Cheval entier, spécialement destiné à la reproduction.
- Donne au visage l'apparence du virage. — Ce qu'il y a de meilleur.

Solution de samedi

1. JUDICIEUSE FO
2. ANION FUMIER
3. RIEUSE FORET
4. DOUTEUX TIL
5. IVARRETTISTE
6. NUIRE AVEU
7. ELUR OBI TV
8. TELSON OTITE
9. EUNIQUE IR
10. EMETAU GS
11. LAID GIRONLE
12. ULCERE BROIT

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
LOI DU CHANGEMENT DE NOM
AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné que JOSEPH RAYMOND ALAIN CHINO-MARS, sans emploi, résidant et domicilié au 133, avenue Pointe-Clare, Pointe-Clare, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais JOSEPH RAYMOND ALAIN TOMLIN. LACHINE, le 20 juillet 1983.
BARRIÈRE, NEUER ET ASS
Procureurs du requérant

AVIS
Prenez avis, que monsieur Eugène Abandonato, domicilié au 3883 de la rue Sirois, à St-Hubert, conformément, à la Loi sur le changement de nom, présentera au ministre de la Justice, une requête en changement de nom, afin d'obtenir un certificat de modification de son nom de Eugène Abandonato en celui de gino Donato.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 juin 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1945-8254 QUÉBEC INC. faisant affaire sous la raison sociale de Gestion Tremcor a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14e jour de juillet 1983, sous le numéro 3382109.
Ce 21e jour de juillet 1983
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS et donné que M. JOSEPH PILON, résidant et domicilié au 9021, rue St-Etienne à St-Benoit, Cde. détenteur du permis M-503598 région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Marcel Carrière, résidant et domicilié au 3290, route 344 à St-Pic-de-Cheyl, Qué. rég. 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q.

AVIS et donné que M. PAUL THÉBERGE, résidant et domicilié au 240, 11e avenue à Iberville, Qué. détenteur du permis M-501827 région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Denis Malo résidant et domicilié au 53, Brassard à St-Paul de Beaufort, Qué. rég. 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 1er août 1983
2ème parution: 2 août 1983

AVIS et donné que M. PAUL THÉBERGE, résidant et domicilié au 240, 11e avenue à Iberville, Qué. détenteur du permis M-501827 région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Denis Malo résidant et domicilié au 53, Brassard à St-Paul de Beaufort, Qué. rég. 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 1er août 1983
2ème parution: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS
L'Association Canadienne des Transporteurs de Ménage et d'Aménagements USAGES, 222 Dixon Road, Suite 304, Weston, Ontario, M9P 3S5.
Amendements au Tarif ICC HGB-403-A, items 1100, 1101, 1102, 1102-1, 1104, 1105, 1106 et 1111 de Canada/États-Unis s'appliquent à Atlas Van Lines Inc. et leurs agents. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît, consulter les dites modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 1er août 1983
2e publication: 2 août 1983

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, GARDA DU QUÉBEC L.TÉE (Formerly Garda Security Services (Québec) Ltd./Services de Sécurité Garda (Québec) Ltee) s'adressera à L'inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATE à Montréal, Province de Québec, le 25ème jour de juillet 1983.
Les procureurs de la compagnie, PHILLIPS & VINEBERG

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO 500-04-002765-833
DAME LISE BÉNARD Demanderesse
YVON RICHARD -vs- Défendeur
-ET-
M. LE CURE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION -ET-
M. PROTONOTAIRE COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL -ET-
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE Mis en cause
Par ordre de la Cour
Le défendeur Yvon Richard est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la demande en déchéance d'autorité parentale a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement sur la demande de déchéance d'autorité parentale.
Longueuil, le 25 juillet 1983
Me Marcelle Aubry P.A.
BÉNARD, LAPIÈRE, LAMARRE, VILLAGGI
Procureurs de la demanderesse
1297 Chemin Chamby
Longueuil, J4J 3K1
Tél. 674-1545

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO 500-12-26794-837
JOHN GADLER de la ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 1610 Sherbrooke ouest, apt. 56, REQUÉRANT, vs. LISE RICHARD présentement d'adresse inconnue et dont l'adresse actuelle est connue en tant qu'1270 Robson Street, Vancouver, B.C.
AVIS
A LISE RICHARD
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au Greffe des Divorces du district de Montréal, de la requête en divorce du requérant à ce jour et que si vous désirez la contester, vous devez le faire en produisant une contestation au Greffe, après sa signification au REQUÉRANT dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis. VEUILLEZ DE PLUS PRENDRE AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 28ème jour de juillet 1983.
BLOOMFIELD & BLOOMFIELD,
Procureurs du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO 500-02-037620-833
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-NICOLAS DE MONTRÉAL
partie demanderesse
-vs-
MICHEL TRETREAU, partie défenderesse
AVIS
suivant les articles 138 et suivants du Code de Procédure Civile
LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-NICOLAS DE MONTRÉAL, société coopérative légalement constituée, en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au 370, Boulevard Henri-Bourassa Est en la ville et district de Montréal, demanderesse -vs- MICHEL TRETREAU, partie défenderesse, qui n'a présentement ni domicile, ni résidence connus au Québec.
Par ordre de la Cour, la partie défenderesse, Monsieur Michel Tretreau, est par les présentes tenue de comparaitre dans un délai de 30 jours de la présente publication, une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 139 C.P.C. ayant été laissée à son intention au Greffe du Palais de Justice à Montréal, sis au 10 rue St-Antoine est à Montréal dans ces mêmes district et ville.
Par défaut par vous de comparaitre ou de produire une comparution ou contestation dans le délai prescrit, la partie demanderesse procédera par défaut et obtiendra jugement sans autre avis ni délai.
MONTREAL, le 26 juillet 1983.
MARCHAND, JASMIN & MELANÇON
507 Place d'Armes, suite 1900
Montréal, Québec
H2Y 2K5

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO 500-02-037620-833
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-NICOLAS DE MONTRÉAL
partie demanderesse
-vs-
MICHEL TRETREAU, partie défenderesse
AVIS
suivant les articles 138 et suivants du Code de Procédure Civile
LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-NICOLAS DE MONTRÉAL, société coopérative légalement constituée, en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au 370, Boulevard Henri-Bourassa Est en la ville et district de Montréal, demanderesse -vs- MICHEL TRETREAU, partie défenderesse, qui n'a présentement ni domicile, ni résidence connus au Québec.
Par ordre de la Cour, la partie défenderesse, Monsieur Michel Tretreau, est par les présentes tenue de comparaitre dans un délai de 30 jours de la présente publication, une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 139 C.P.C. ayant été laissée à son intention au Greffe du Palais de Justice à Montréal, sis au 10 rue St-Antoine est à Montréal dans ces mêmes district et ville.
Par défaut par vous de comparaitre ou de produire une comparution ou contestation dans le délai prescrit, la partie demanderesse procédera par défaut et obtiendra jugement sans autre avis ni délai.
MONTREAL, le 26 juillet 1983.
MARCHAND, JASMIN & MELANÇON
507 Place d'Armes, suite 1900

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

- 2 CBFT
12.23 Le téléjournal
12.30 Le grand circuit
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.30 Reflets d'un pays
13.30 Cinéma
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Abator, le corsaire de l'espace
17.00 Angie
17.30 La vie secrète des animaux
18.00 Ce soir
18.20 Les nouvelles du sport
18.30 Rencontres
19.00 Le vagabond
19.30 Du tac au tac
20.00 Télé-sélection
22.00 L'avenir du futur
22.30 Le téléjournal
23.00 Les nouvelles du sport
23.15 Jouer sa vie
00.40 Documentaire de l'O.N.F.
00.40 Documentaire avec Daniel Costelle

- 23.05
99 TVFQ (Câble)
12.30 Boîte aux lettres
13.30 Thalassa
15.30 Sport-été
15.30 Théâtre de Bouvard
15.43 Actualités régionales
17.00 L'île aux enfants
17.21 Les deux 20 heures
17.30 Trente million d'amis
18.00 Atout coeur
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Les Européens des handicapés
19.30 Les jeux de 20 heures
20.30 Boîte aux lettres
21.30 Thalassa
22.30 Les jeux de stade
23.00 Théâtre de Bouvard
23.11 S'il vous plaît
23.13 Actualités régionales
3 CBMT
12.00 The Midday News
12.02 Land and Sea
12.30 Wok with Yan
12.58 Program Highlights
13.00 All my Children
14.00 Take Thirty from...
14.28 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Canadian Reflections
16.00 Do It For Yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 All in the family
17.00 Daytime Challenge
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch
18.00 Edmonton extra special
18.00 Happy day's
18.00 Hangin' on
20.30 Private Benjamin
21.00 Paul Anka
21.30 Newhart
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch Headlines and the National Update
23.05 Newswatch
23.27 Barney Miller
12 CFCF
12.30 Another World
13.30 Blue Jay Baseball
18.00 Toronto vs Cleveland
19.00 M*A*S*H
19.30 Thrill of a Lifetime
20.00 Snow job
20.00 Bizarre
21.00 CTV Monday Night Movie: "Prophecy" Starring Talia Shire, Robert Foxworth and Armand Assante
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinéma 12
"Airport 75" Drame 1974, Charlton Heston, Karen Black, George Kennedy
2.11 Solid Gold

Coeur d'artifice

Un rire communicatif aux îles

par Jean Royer

Coeur d'artifice, par le Théâtre d'la Houle. Mise en scène: Raymond Henry assisté par Sylvie Rousseau. Interprétation: Viviane Champagne, Guy Coderre, Céline Montreuil et Clément Renaud.

Monique Mandville, Ginette Hoysse, Clément Renaud, Louis Vigneau. Au Vieux Treuil, Havre-Aubert, îles-de-la-Madeleine, du dimanche au mercredi à 21 heures, jusqu'au 24 août.

Les Éditions Homeureux ont lancé cette semaine la troisième édition du Guide gai du Québec, dont l'auteur est le psychologue Alain Bouchard, qui a fait parler de lui récemment après son apparition controversée, pour la défense de la pédophilie, à l'émission de Mme Denise Bombardier, Noir sur Blanc, à Radio-Canada.

Il fut surtout célèbre en Amérique du nord pour avoir interprété à plusieurs reprises, tant à la scène qu'à l'écran, le personnage du président américain Abraham Lincoln, notamment dans une pièce qui eut un grand succès à Broadway, Abe Lincoln in Illinois.

LA BOITE À ÉCHOS

La télévision française au Québec. TVFQ, présente toute la semaine les Jeux européens des handicapés. Au stade Louis-Lumière, à Paris, 750 athlètes représentant 20 nations prennent part à ces jeux, auxquels participent, pour la première fois, des pays de l'Est, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie.

Si vous voulez tout savoir de la bande dessinée d'expression française, vous vous rendez au Complexe Desjardins. Jusqu'au 6 août, à compter d'aujourd'hui, on y

trouve une exposition, en textes et en images, de l'histoire de la bande dessinée en France et en Belgique, de 1945 à nos jours. L'après-guerre a vu naître, entre autres, Spirou et Tintin, qui font évidemment partie de cette histoire.

Ensemble de la pièce est mis en scène avec intelligence et vivacité. L'interprétation est le plus souvent réussie. De sorte que ce petit spectacle, qui remet joyeusement en cause les idées reçues, ne manque ni d'intérêt ni de charme.

CINÉMA

- ASTRE I: (327-5001) — "Superman III" 7 h 00, 9 h 15
ASTRE II: — "Officier et un gentleman" 9 h 00 — "Deux flics chez les folles" 7 h 15
ASTRE III: — "Les uns et les autres" 7 h 30
ASTRE IV: — "Tootsie" 9 h 00 — "L'as des as" 7 h 10
AVENUE: (937-2747) — "National lampoon's vacation" 7 h 00, 9 h 00
BERRI I: (288-2115) — "Le gendarme et les gendarmettes" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI II: — "Le choix de Sophie" 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20
BERRI III: — "Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
BERRI IV: — "Le monde selon Garp" 1 h 20, 4 h 05, 6 h 35, 9 h 05
BERRI V: — "La mort de Mario Ricci" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Private school" 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10
BROSSARD I: (465-3851) — "Le joujou" 7 h 50 — "Comme au bon vieux temps" 6 h 00, 9 h 50
BROSSARD II: (465-3851) — "Le gendarme et les gendarmettes" 8 h 00 — "Les mercenaires de l'espace" 6 h 15, 9 h 55
BROSSARD III: — "Jaws 3D" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40
CARTIER-LAVAL: — "Cendrillon" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50 — "L'espion aux pattes de velours" 2 h 00, 5 h 40, 9 h 20
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tron" 7 h 20, 9 h 20
CHAMPLAIN II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 15
CHATEAU I: (271-1103) — Fermé.
CHATEAU II: — Fermé.
CINÉMA LUMIÈRE: — "The song remains the same" 9 h 00
CINÉMA DE PARIS: — "Jaws 3D" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMATHEQUE: (842-9763) — Relâche
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Britania Hospital" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 50
CINÉPLEX II: — "Annie Hall" 1 h 35, 4 h 55, 8 h 15 — "Manhattan" 3 h 15, 6 h 35, 10 h 00
CINÉPLEX III: — "Breathless" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — "Reds" 1 h 30, 5 h 00, 8 h 30
CINÉPLEX V: — "Monty Python's The meaning of Life" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — "Evil dead" 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 20, 7 h 55, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — "Gregory's girl" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — "The Survivors" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — "All in the good taste" 1 h 30, 3 h 10, 4 h 50, 6 h 30, 8 h 10, 9 h 50
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Halloween III: Le sang du sorcier" 12 h 50, 5 h 05, 9 h 20 — "Conan le barbare" 2 h 40, 6 h 55
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Cendrillon" 2 h 20, 6 h 00, 9 h 40 — "L'espion aux pattes de velours" 12 h 05, 3 h 45, 7 h 25
CLAREMONT: (486-7395) — "Return of the Jedi" 7 h 00, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Maria Chappelaine" 12 h 55, 16 h 55, 21 h 05 — "Terry Fox, le coureur de l'espoir" 14 h 55, 19 h 05
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Les uns et les autres" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Jeux gallants" 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25 — "Réveries et fantômes" 12 h 05, 14 h 45, 17 h 25, 20 h 05
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Victor Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Concert for Bangladesh" 19 h 00 — "Pink Floyd: the wall" 21 h 00
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Private school" 7 h 30, 9 h 30
CÔTE-DES-NEIGES II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Ghandi" 8 h 00
DAUPHIN I: (721-6060) — "Cendrillon" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50 — "L'espion aux pattes de velours" 2 h 00, 5 h 40, 9 h 20
DAUPHIN II: "La travolta" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25
DORVAL I: (631-8587) — "Return of the Jedi" 12 h 00, 2 h 40, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
DORVAL II: "Snow White & the Seven Dwarfs" 1 h 00, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 30
DORVAL III: "Wargames" 12 h 30, 2 h

- 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
DECARIE I: (341-3190) — "Jaws 3D" 7 h 00, 9 h 00
DECARIE II: — "Krull" 7 h 00, 9 h 20
ELYSEE I: (842-6053) — "Staying Alive" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40
ELYSEE II: — "Class" 6 h 00, 7 h 55, 9 h 40
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Trading Places" 7 h 00, 9 h 15
FAIRVIEW II: — "Octopussy" 7 h 15, 9 h 35
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Return of Jedi" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30
JEAN-TALON: (725-7000) — "Le soldat" 7 h 30 — "Dévotions mortelles" 9 h 20
KENT I: (489-9707) — "Wargames" 7 h 20, 9 h 30
KENT II: — "Trading Places" 7 h 00, 9 h 15
LA CITÉ I: (844-2829) — "National Lampoon's vacation" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40
LA CITÉ II: — "Twilight zone" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40
LA CITÉ III: — "Flashdance" 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Diva" 6 h 00 — "Montenegro" 7 h 30 — "Les uns et les autres" 9 h 30
LAVAL I: (888-7778) — "Staying Alive" 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50
LAVAL II: — "Octopussy" 7 h 15, 9 h 35
LAVAL III: — "Flashdance" 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30
LAVAL IV: — "Class" 6 h 00, 7 h 55, 9 h 40
LAVAL V: — "Monsignore" 7 h 15, 9 h 35
LAVAL-ODEON I: — "Le joujou" 7 h 00 — "Meurtres en direct" 8 h 50
LAVAL-ODEON II: — "Jaws 3D" 7 h 30, 9 h 30
LOEWS I: (861-7437) — "Staying Alive" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00
LOEWS II: — "Wargames" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
LOEWS III: — "Flashdance" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 15
LOEWS IV: — "Twilight Zone" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00
LOEWS V: — "Body's II" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
MERCIER: — "Le joujou" 7 h 40 — "Sacré Moïse" 6 h 00, 9 h 35
OAIMETOSCOPE: (525-8600) — "La puissance du sans-souci" 7 h 15, 9 h 30 — "La Mariette" 7 h 00, 9 h 15
OUTREMONT: — "Les bons débarras" 7 h 00 — "La balance" 9 h 30
PALACE I: (866-8991) — "Superman III" 2 h 20, 2 h 40, 5 h 7, 7 h 15, 9 h 30
PALACE II: — "National lampoon's vacation" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
PALACE III: — "Snow white & the seven dwarfs" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45
PALACE IV: — "Trading Places" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE V: — "Trading Places" 12 h 00, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 30, 8 h 40
PALACE VI: — "Trading Places" 1 h 30, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARALLÈLE: (843-4725) — "Le triomphe de la volonté" 20 h 00
PARADIS I: (866-8991) — "Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 9 h 00 — "Banana Joe" 7 h 15
PARADIS II: — "Pot problème" 9 h 20 — "Mort en direct" 7 h 15
PARADIS III: — "L'ami de Lady Chatterley" 8 h 10 — "Partouzes franco-suédoises" 7 h 00, 9 h 00
PARISIEN I: (866-3856) — "Le retour du Jedi" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 30
PARISIEN II: — "Derrière la porte" 1 h 20, 3 h 10, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00
PARISIEN III: — "Un chien dans un jeu de quilles" 12 h 40, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
PARISIEN IV: — "Octopussy" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
PARISIEN V: — "Monsignore" 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Le soldat" 8 h 00 — "Les plus belles années de la britannique" 6 h 15, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL II: — "Cendrillon" 6 h 00, 9 h 25 — "L'espion aux pattes de velours" 8 h 05
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Staying Alive" 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PLACE VILLE-MARIE II: — "Octopussy" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "La Travolta" 7 h 05, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Gandhi" 8 h 00
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Psycho" 8 h 45, 9 h 00
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Krull" 7 h 10, 9 h 30
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "La guerre de ter" 17 h 20, 20 h 55 — "Terreur dans la nuit" 19 h 05
SAINT-DENIS III: — "La mort au bout de la route" 20 h 40 — "Dieu pardonne-moi pas" 18 h 50
VERDUN: — "Le gendarme et les gendarmettes" 7 h 40 — "Jeux d'espion" 6 h 00, 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — "Staying Alive" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40
VERSAILLES II: — "Monsignore" 7 h 30, 9 h 10
VERSAILLES III: — "Flashdance" 6 h 05, 7 h 45, 9 h 25
VILLERAY: (388-5577) — "Le soldat" 8 h 00 — "Les plus belles années de la britannique" 6 h 15, 9 h 40
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Class" 7 h 05, 9 h 05
YORK: (937-8978) — "Octopussy" 12 h 00, 2 h 40, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35

ILLUSTRATION - RON LOCKHART

Honneurs à Bunuel et Niven Raymond Massey s'éteint à Hollywood

HOLLYWOOD, (AFP) — L'acteur américain d'origine canadienne Raymond Massey est mort vendredi soir à l'âge de 86 ans dans un hôpital de Hollywood des suites d'une pneumonie. Né à Toronto le 30 août 1896 dans une famille de riches industriels, Raymond Massey fut naturalisé américain en 1944. Après avoir débuté au théâtre à Londres en 1922, il tourna son premier film en 1931 où il jouait le rôle de Sherlock Holmes. Il fut surtout célèbre en Amérique du nord pour avoir interprété à plusieurs reprises, tant à la scène qu'à l'écran, le personnage du président américain Abraham Lincoln, notamment dans une pièce qui eut un grand succès à Broadway, Abe Lincoln in Illinois. Sa longue carrière cinématographique comprend des films comme Le prisonnier de Zenda (1937), Arsenic et vieille dentelle (1944), À l'est d'Eden (1955), et Sept hommes en colère (1955). Raymond Massey était resté à Hollywood après avoir abandonné théâtre et cinéma, il y a plus de dix ans. D'autre part le cinéaste hispano-mexicain Luis Bunuel, décédé vendredi soir à l'âge de 83 ans à l'hôpital anglais de Mexico, a été incinéré samedi dans la capitale mexicaine au cours d'une cérémonie à caractère strictement privé. Le ministre mexicain de l'Intérieur, M. Manuel Bartlett, représentant le chef de l'état, M. Miguel de la Madrid, avait pris place auprès des membres de la proche famille du cinéaste défunt et de quelques amis intimes. Selon les dernières volontés exprimées par Luis Bunuel, sa famille avait refusé des funérailles officielles, préférant conserver à la cérémonie un caractère aussi sobre et privé que possible. Le corps de Luis Bunuel avait été transporté dans la nuit de vendredi au domicile du cinéaste disparu, puis placé samedi matin dans une chapelle ardente située dans le sud de Mexico et accessible au public. Enfin, l'acteur britannique David Niven, décédé également vendredi dans son chalet de Château d'Oex, en Suisse, sera enterré aujourd'hui à 14 h 15 et le service funéraire sera célébré dans l'église Évangélique réformée du Canton de Vaud à Château d'Oex, à indiqué samedi le pasteur Édgard Henchoz. Le pasteur a précisé que David Niven étant anglican, le service aurait dû être célébré dans l'église anglicane de Château d'Oex.

LE FAUCON PÈLERIN. L'ÊTRE LE PLUS RAPIDE DU MONDE. ENVERREZ-VOUS \$20 POUR LE SAUVER?
Il peut piquer à 250 km à l'heure. Il chasse en terrain découvert; attaque comme l'éclair en plongeant du soleil; frappe sa proie de plein fouet, de ses serres fermées.
Ce magnifique oiseau est en voie de disparition rapide au Canada et dans le reste du monde. On ne l'a pas vu se reproduire à l'est des Rocheuses depuis le début des années soixante.
Même la sous-espèce du Grand Nord est menacée.
C'est l'homme qui tue le faucon pèlerin. Sans fusils: au poison. Certains des pesticides utilisés sur les récoltes contaminent ses proies.
Peut-on sauver le faucon pèlerin? Peut-être.
Vous êtes probablement au courant de l'oeuvre accomplie à l'échelle internationale par le Fonds mondial pour la Nature (Canada). C'est la plus importante de toutes les associations indépendantes qui ont pour but la conservation. Son symbole, le panda géant, est devenu le symbole international de la survie.
Le Fonds mondial pour la Nature, grâce à ses projets de survie, a déjà aidé à sauver plus d'une centaine d'oiseaux et de mammifères; trentetrois d'entre eux étaient au bord de l'extinction.
Au Canada, le Fonds mondial pour la Nature s'occupe de protéger les espèces propres au Canada et leurs habitats naturels.
Vous pourriez craindre que votre contribution ne soit qu'une goutte d'eau quand la tâche exige un océan.
Il suffit que vous, et un autre des lecteurs de cette annonce, et puis encore un autre, etc., nous envoyiez \$20 pour nous aider considérablement, et peut-être même arracher le faucon pèlerin à l'extinction. Il y a beaucoup à faire, mais rien ne peut l'être sans votre aide. Si vous voulez envoyer plus ou moins que \$20, très bien. Mais \$20, c'est très bien aussi.

Fonds mondial pour la Nature (Canada)
60 St. Clair Avenue East, Suite 201
Toronto, Ontario M4T 1N5
Veillez trouver ci-inclus \$... Il est compris que cet argent sera utilisé exclusivement pour préserver la nature au Canada, et non pour subvenir aux frais d'administration ou de bureau.
Nom
Adresse
Ville Prov. Code postal
Veillez m'envoyer un reçu officiel pour fins d'impôts.
Veillez m'envoyer la liste de toutes les mesures prises pour sauver le faucon pèlerin.
Veillez m'envoyer votre circulaire trimestrielle.

SPORTS

Les Expos remportent le dernier match, 6-5

Wallach annule la remontée de cinq points des Cards

par Bernard Cyr (PC) — Tim Wallach a rompu une égalité de 5-5 en frappant son 13e circuit de la saison, en fin de huitième manche, pour procurer aux Expos une importante victoire de 6-5 contre les Cards de St. Louis devant 44,106 personnes au Stade olympique, hier.

Cards avaient réussi à remonter la pente, frappant 13 coups sûrs contre Bill Gullickson et Jeff Reardon, mais ils se sont finalement inclinés devant le circuit décisif de Wallach.

« Compte tenu de la série contre les Cards était importante et qu'une défaite aujourd'hui (hier) aurait pu nous faire mal. Voilà pourquoi je considère qu'il s'agit de mon coup sûr le plus important de la saison. J'espère toutefois en réussir de plus importants vers la fin de la saison... », a dit Wallach, entouré de journalistes.

Wallach avait un compte complet lorsque le releveur John Stuper (7-7) lui a servi une rapide à circuit. « Je savais qu'il me lancerait une rapide, parce que c'est tout ce qu'il m'a montré durant cette présence au bâton ».

Les Expos ont effacé un déficit de 1-0 en marquant deux points contre Charlie Lea (7-8), en quatrième manche.

Le lanceur droitier des Expos avait affronté le minimum de neuf frappeurs lors des trois premières manches, mais les Cards ont réussi quatre coups sûrs consécutifs après le retrait de Lonnie Smith, en quatrième.

McGee a amorcé la poussée avec un simple au champ centre, Ken Oberkfell a suivi avec un simple à l'avant-champ et un simple au centre de Hendrick a produit le premier point des Cards.

Après qu'un simple de Darrell Porter eût rempli les coussins, un ballon-sacrifice de Tom Herr a porté la marque à 2-1. Les Cards n'ont jamais tiré de l'arrière par la suite.

Raines: erreur coûteuse, samedi

(PC) — Dave LaPointe et le releveur Bruce Sutter ont limité les Expos à quatre coups sûrs et les Cards de St. Louis ont remporté une victoire de 3-2 devant 40,797 personnes, samedi.

Les Expos n'ont réussi que trois coups sûrs contre LaPointe (9-6), — ils ont cependant obtenu six buts sur balles — et Sutter n'a permis qu'un simple à Warren Cromartie, retirant sept des huit frappeurs qu'il a affrontés pour ainsi protéger sa 12e victoire de la saison.

« Les frappeurs des Expos sont parmi les plus difficiles à retirer sur des prises. C'est pourquoi j'essaie de les faire frapper au sol en gardant la balle basse », a dit Sutter, qui connaît toujours beaucoup de succès contre les Expos.

Le point qui a fait la différence entre une victoire et une défaite a été réussi à la suite d'une erreur de Tim Raines, en sixième manche. Raines a échappé un ballon de George Hendrick à l'entre-champ, permettant à Willie McGee de donner une avance de 3-1 aux Cards.

« Hendrick s'est élané avec force et j'ai cru un instant que la balle était frappée avec plus de puissance, a dit Raines, qui a fait une longue course pour voir la balle toucher le bout de son gant avant de tomber au sol. C'était à moi de faire le jeu, parce que l'avant-champ jouait plus près, en raison de la présence d'un coureur au troisième but. »

« Tim s'est placé de façon à effectuer le retrait au marbre et il a probablement quitté la balle des yeux une fraction de seconde », a pour sa part expliqué le gérant Bill Virdon.

« J'aimerais aussi battre le record de Rickey Henderson (130 buts volés en une saison, établi l'an dernier), mais je ne crois pas être en mesure d'y arriver cette saison, a ajouté Raines. Toutefois, je n'ai que 23 ans et j'ai encore plusieurs bonnes années de baseball devant moi. »

La vedette offensive du match d'hier, Warren Cromartie, avec trois coups sûrs en quatre présences et trois points produits, a par ailleurs été retiré du match pour permettre à Jeff Jeff Reardon d'entrer en scène lors d'une double substitution.

Les Pirates balayés

NEW YORK (AP) — Jose DeLeon, des Pirates, n'a accordé aucun coup sûr en huit manches et un tiers mais les Mets de New York l'ont néanmoins emporté 1-0 en 12 manches pour ainsi balayer le double contre les Pirates de Pittsburgh, hier.

« Je suis tout simplement chanceux d'être un des quatre joueurs à avoir volé 200 buts dans les ligues majeures avant l'âge de 24 ans, a dit Raines. Mon objectif est d'avoir volé plus de buts que tout autre joueur, à la fin de ma carrière. »

« Lorsque j'ai permis le point égalisateur, je croyais bien entendre des huées, mais ce ne fut pas la cas. Et puis en fin de compte, le fait de se sentir appuyé de la sorte. »

Enfin, le releveur Jeff Reardon a été applaudi pour un deuxième match consécutif et il a dit apprécier le support des partisans.

« Lorsque j'ai permis le point égalisateur, je croyais bien entendre des huées, mais ce ne fut pas la cas. Et puis en fin de compte, le fait de se sentir appuyé de la sorte. »

« Lorsque j'ai permis le point égalisateur, je croyais bien entendre des huées, mais ce ne fut pas la cas. Et puis en fin de compte, le fait de se sentir appuyé de la sorte. »

« Lorsque j'ai permis le point égalisateur, je croyais bien entendre des huées, mais ce ne fut pas la cas. Et puis en fin de compte, le fait de se sentir appuyé de la sorte. »

« Lorsque j'ai permis le point égalisateur, je croyais bien entendre des huées, mais ce ne fut pas la cas. Et puis en fin de compte, le fait de se sentir appuyé de la sorte. »

Table of baseball statistics for St. Louis vs Montreal on Saturday. Columns include player names, teams, and various performance metrics like hits, runs, and errors.



Tim Wallach accepte les félicitations de Terry Francona et Scott Sanderson après avoir frappé son circuit décisif contre John Stuper, en huitième manche.

BASEBALL

Ligue Nationale: Philadelphia 5, Chicago 2; Houston 9, Cincinnati 2; San Diego 5, Atlanta 2; Los Angeles 2, San Francisco 1.

Aujourd'hui: Chicago, Jenkins (3-6) à Philadelphie, Carlton (9-11), 19 h 35; Houston, Knepper (4-10) à San Diego, Whitson (2-6), 22 h 05; Cincinnati, Puleo (4-6) à Los Angeles, Welch (8-10), 22 h 35; Atlanta, McMurtry (12-5) à San Francisco, R. Martin (1-1) ou McGaffigan (2-8), 22 h 35.

Ligue Américaine: Toronto 6, Cleveland 1; Detroit 10, Kansas City 1; premier match; Detroit 4, Kansas City 1; Boston 10, Milwaukee 5; Baltimore 7, Texas 4; Chicago 5, New York 1; Seattle 7, Minnesota 2; Oakland 13-2, Californie 8-1.

Hier: Baltimore 6, Texas 0; Detroit 8-5, Kansas City 6-7; Cleveland 16, Toronto 11; Milwaukee 7, Boston 5; New York 12, Chicago 6; Seattle 3, Minnesota 2; Californie 4, Oakland 0.

Aujourd'hui: Cleveland, Barker (7-11) à Toronto, Alexander (0-4), 13 h 30; Milwaukee, Porter (2-5) à Boston, Ojeda (5-3), 14 h 05; Californie, Witt (4-8) et Curtis (1-0) à Minnesota, Williams (6-11) et Heavens (5-7), 2 h 18 h 05; Kansas City, Renko (5-8) à Detroit, Wilcox (8-8), 19 h 30; New York, Fontenot (3-0) à Chicago, Bannister (7-9), 20 h 30; Oakland, Norris (4-5) à Seattle, Moore (2-3), 22 h 35.

Table of baseball statistics for various players, including batting averages, home runs, and RBIs. Columns include player names and their respective stats.

LIGUE NATIONALE

Table showing league standings for the National League, including teams like Pittsburgh, St. Louis, Philadelphia, Montreal, Chicago, and New York, with columns for wins, losses, and percentages.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table showing league standings for the American League, including teams like Baltimore, Detroit, Toronto, Milwaukee, Boston, Chicago, and Cleveland, with columns for wins, losses, and percentages.

Les Concordes déçoivent et les Stampedeurs triomphent facilement

CALGARY (PC) — « Une bonne performance contre les Stampedeurs, à Calgary, se révèle nécessaire pour que nous puissions remplir les estrades du Stade olympique à notre prochain match local », avait répété l'entraîneur et directeur-général Joe Galat, tout au long de la semaine dernière.

Les Concordes de Montréal ont peu démontré, hier, et ils se sont facilement inclinés devant les Stampedeurs, 42-10, devant 22,665 spectateurs ravis, au Stade McMahon de Calgary.

Venu en relève au quart recrue Bernard Quarles, Gerry Dattilo a complété 16 de ses 26 passes tentées pour des gains de 163 verges. Pour sa part, le quart des Concordes, Ron Reeves, a rejoint ses receveurs à 14 reprises en 27 tentatives pour des gains de 149 verges, mais deux interceptions. Les Concordes n'ont amassé au total que 146 verges dans la rencontre.

Ron Reeves, sans cesse pressé et souventes fois plaqué derrière la mêlée, n'a pu orchestrer l'attaque des Concordes, et la défensive, sur le terrain plus souvent qu'à son tour, a finalement abdiqué devant les assauts soutenus

des Stampedeurs, bien guidés par Gerry Dattilo. Le quart de Chomedey a procuré une confortable avance aux siens avant de retourner au banc, vers la fin de la rencontre.

Darrell Moir, sur un retour d'interception, Tom Forzani, Willie Armstead et Ray Crouse ont obtenu les touches des Stampedeurs qui, par cette victoire, ont rejoint, en première position, les Blue Bombers de Winnipeg, les Lions de la Colombie-Britannique et les Eskimos d'Edmonton.

Crouse a réussi le jeu le plus éclaircissant de la rencontre en courant 63 verges avant d'atteindre la zone des buts, au quatrième quart. J. T. Hay a réussi quatre transformations, quatre placements et un simple pendant que Mike McTague complétait le pointage en obtenant un simple.

Du côté des statistiques, James Sykes, le compagnon de Crouse dans le champ-arrière des Stampedeurs, a été le meilleur des siens en amassant 153 verges en 17 courses.

Le seul touché des Concordes, qui partagent le deuxième rang dans la section Est, à égalité avec les Tiger

Cats de Hamilton et les Rough Riders d'Ottawa, est survenu au quatrième quart lorsque le quart des Concordes, Ron Reeves, a repéré Brian DeRoos, seul dans la zone des buts, sur une passe de 24 verges. Don Sweet a ajouté au pointage en faisant mouche sur la transformation et sur un placement de 52 verges.

Victoire de Shriver

SYDNEY, Australie (AP et AFP) — Pam Shriver a surpris sa compatriote américaine Chris Evert-Lloyd, 6-2 et 6-4, et elle a remporté hier les honneurs du tournoi féminin à la ronde de Sydney.

Shriver, la troisième favorite du tournoi, a excellé au service, ne concédant que trois points lors du set initial. Lloyd, pendant ce temps, multipliait les bévues et encaissait un premier échec à ses 15 derniers affrontements devant Shriver.

Shriver a récolté \$100,000, le double de Lloyd. Par suite de sa victoire de 6-4 et 6-3 aux mains de l'Américaine Andrea Jaeger plus tôt dans la journée, l'Australienne Wendy Turnbull a touché \$35,000 lors de ce tournoi qui réunissait huit joueuses. Jaeger a dû se contenter de \$25,000.

Lloyd participera à deux autres tournois avant l'Omnium des États-Unis qui s'annonce pour le 29 août. Elle affutera son jeu à Los Angeles et à Mahwah, au New Jersey, avant de tenter de conquérir le titre féminin de l'Omnium pour une septième fois.

Par ailleurs, l'Argentin Jose-Luis Clerc et l'Équatorien Andres Gomez s'affronteront, ce soir, en finale du Tournoi de tennis de North Conway, dans le New Hampshire, comptant pour le Volvo Grand Prix.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine: Tulsa 2, Vancouver 1; Seattle 2, Toronto 1.

Hier: Chicago 2, New York 1; F. Lauderdale 3, Golden Bay 1; San Diego 2, Tampa Bay 0.

LIGUE NORD-AMÉRICAINNE

Table showing league standings for the North American Soccer League, including teams like New York, Toronto, Montreal, and Chicago, with columns for wins, losses, and percentages.

FOOTBALL

Ligue Canadienne: Jeudi, Edmonton 44, Ottawa 4; Vendredi, Toronto 40, Saskatchewan 21.

LIGUE CANADIENNE

Samedi: C-Britannique 34, Hamilton 20; Hier: Calgary 42, Montréal 10; Vendredi: Saskatchewan à Edmonton.

LIGUE CANADIENNE

Table showing league standings for the Canadian Football League, including teams like Toronto, Hamilton, Ottawa, and Montreal, with columns for wins, losses, and percentages.

Deux morts en moto

PARIS (AFP) — Le monde de la moto a été une nouvelle fois cruellement frappé, hier à Silverstone, lors du Grand Prix de Grande-Bretagne des 500 cc.

Corrales remplace Ferraro

TORONTO (PC) — Les Indiens de Cleveland ont congédié hier le gérant-recrue Mike Ferraro et ils l'ont remplacé par Pat Corrales, que les Phillies ont congédié il y a deux semaines.

Le président Gabe Paul, dont l'équipe occupe le dernier rang de la section Est de la Ligue américaine, a indiqué que cette décision avait été prise il y a deux jours. Il a communiqué à Ferraro, à 8h30, hier.

« Je ne veux en rien diminuer le travail de Mike Ferraro. Mais un changement était nécessaire. Ferraro, un ancien instructeur des Yankees de New York, n'a cependant pris son congédiement. »

« Ce fut un coup de poignard dans le dos. J'ai l'impression qu'on vient de me jeter à la rue. C'est mon premier congédiement. J'espère que le téléphone sonnera car je désire demeurer dans le monde du baseball. »

« L'année s'est révélée fort difficile pour moi depuis le 9 février », a ajouté Ferraro, qui a subi l'ablation d'un rein il y a quelques mois.

Ce congédiement est survenu à la suite des critiques formulées contre Paul et le directeur général Phil Seghi. Le Cleveland Plain Dealer a demandé récemment, en éditorial, le congédiement de Paul et Seghi pendant qu'une station radiophonique distribuait des auto-collants exigeant une réorganisation à la direction de l'équipe.

Les Indiens cafoillent depuis le début de la saison, bien que les observateurs les considéraient comme de sérieux candidats aux honneurs à l'amorce de la campagne. Ils présentaient, avant leur affrontement d'hier, un dossier de 40 victoires et 60 revers et ils accusaient un retard de 19 matches sur les Blue Jays de Toronto, leurs rivaux d'hier. Le personnel des lanceurs s'est révélé particulièrement inefficace, conservant une moyenne de points mérités de 4,51.

« Je ne prétends pas que nous pourrions remporter le titre de la section Est, mais je sais que nous pouvons bien faire les choses, a dit Corrales, qui a signé un pacte jusqu'à la fin de la saison 1984. Nous pouvons gagner notre part de victoires et rendre la vie désagréable à plusieurs rivaux d'ici la fin de la saison. »

SPORTS

Carling Bassett conserve son titre canadien

OTTAWA (PC) — La Torontoise Carling Bassett a conservé comme prévu son titre canadien en défaisant facilement Marianne Groat, de St. Catherine, en finale des Championnats canadiens de tennis, samedi.

Favorite du tournoi et 24e au classement mondial, Bassett a même remporté deux victoires le même jour puisqu'elle a dû compléter son match de demi-finale, interrompu par un orage, vendredi.

La jeune Torontoise, âgée de 15 ans, a d'abord disposé de Jill Hetherington, de Peterborough, en deux manches, 6-1, 7-6 (7-4) avant d'affronter Marianne Groat.

Hier, la pluie a empêché la présentation de la finale chez les hommes, forçant les organisateurs à remettre à aujourd'hui le match que devait se disputer Dale Power, 33 ans, Derek Segal, de Toronto, qui a causé une forte surprise en éliminant le champion canadien Glen Michibata, vendredi soir.

La finale féminine du double a pu être présentée sous une pluie légère et Jill Hetherington, de Peterborough, et Hélène Pelletier, de Québec, ont vaincu Carling Bassett et Angela Walker en deux sets, 6-3 et 6-2.

Samedi, Power a eu raison de Hatem McDadi, de Toronto, 6-1, 6-2, pendant que Segal disposait de Bill Cowan, de Dorval, 6-4, 3-6, 6-4.

La jeune Bassett a facilement vaincue son adversaire mais elle s'est sentie menacée, au deuxième set, lorsque Groat a remporté les deux premières parties après une série d'excellents coups qui ont forcé Bassett à faire des erreurs.

« Elle a vraiment effectué un retour en force au début du deuxième set, a expliqué Bassett. Elle a très bien joué quand elle a profité de ses chances. »

Bassett considère que ce tournoi s'est avéré une bonne préparation en vue des Championnats nationaux des États-Unis sur terre battue, à Indianapolis, et l'Omnium canadien qui débutera le 13 août prochain, à Toronto.



La jeune Carling Bassett tire la langue en retournant la balle à sa rivale, Marianne Groat, qu'elle a vaincu en finale des Championnats canadiens, samedi. (Photolaser CP)

Andy Bean joue une ronde miracle de 62

Cook triomphe au 6e trou supplémentaire

num canadien, a lui aussi roulé un 67 hier et il a terminé à un coup des co-meneurs, à 277.

Andy Bean, qui a égalé le record du parcours avec une dernière ronde de 62 avant d'attendre trois heures pour

connaître son classement, a fini à 279 en compagnie de l'Australien David Graham et de l'Américain Ralph Lan-

drum. Hier, Graham a roulé 69 pendant que Landrum, qui était le meneur après les pre-

mière et troisième rondes, a dû se contenter d'un 72.

C'était la première fois à l'Omnium du Canada qu'une éliminatoire se poursuivait au-delà du premier trou supplémentaire. Lee Trevino remporta le premier de ses trois titres ici contre Art Wall Jr. en 1971 et Tom Weiskopf remporta son second aux dépens de Nicklaus quatre ans plus tard.

Richard Zokol, de Vancouver, le meilleur Canadien, a terminé avec un 72 pour un total de 286, deux au-dessus de la normale, et empocha la somme de \$3,363.

Cook en était seulement à sa deuxième victoire sur le circuit américain et ces deux victoires ont été remportées à la suite d'une éliminatoire. Lors du tournoi Bing Crosby, en 1981, il avait en effet défait Bobby Clampett, Hale Irwin, Barney Thompson et Ben Crenshaw.

Il a raconté après sa victoire qu'il n'avait jamais aussi bien frappé la balle qu'hier et qu'il aurait pu compter ses mauvais coups sur les doigts d'une seule main.

Cook a été un prétendant à la victoire toute la journée, hier. Quand les meneurs se détachèrent au cours des trois derniers trous, Cook, Miller, Nicklaus et Landrum apparaissaient être les mieux placés.

Nicklaus gaspilla cependant sa chance de remporter le seul titre majeur qui lui ait échappé quand il plaça son coup d'envoi au 18e dans une trappe de sable. Il dut finalement se contenter de la normale cinq après avoir atteint le vert avec son quatrième coup.

Quant à Landrum, qui disputait son premier tournoi avec une carte de la PGA, il dut lui aussi se contenter de la normale, Miller, lui, qui a déjà remporté 22 tournois depuis 1969, il disputait son premier tournoi en six semaines après avoir subi une opération chirurgicale à la vésicule biliaire.

Les deux seuls autres Canadiens à avoir évité l'élimination après les deux premières rondes, Jim Nelford, de Burnaby, Colombie-Britannique, et l'amateur Doug Roxburgh, de Vancouver, ont terminé le tournoi avec des

fiches respectives de 288 et 297.

Au cours du tournoi, Andy Bean a inscrit son nom dans le livre des records de l'Omnium Canadien en jouant une ronde phénoménale de 62, hier.

Le géant roux a ainsi égalé le record du parcours qu'il partage avec Leonard Thompson, dont la ronde miracle remonte à l'Omnium Canadien de 1981. Bean, qui compte huit victoires sur le circuit de la PGA mais aucune cette saison, a réussi 10 birdies et n'a été débité que d'un seul bogey au cours de cette ronde de rêve.

En dépit de son exploit, il n'a pu arracher la victoire, sa ronde de la veille, un 77, lui ayant été fatale. Il a dû se contenter de la 4e place ex aequo. Ce golfeur à la carrière d'un footballeur a établi un autre record en enregistrant un score de 29, soit 6 sous la normale sur les neuf premiers trous, grâce à six birdies, samedi. Bean a été pénalisé de deux coups par les officiels du tournoi pour avoir calé un court coup roulé avec le mauvais bout de son bâton, ce qui est contraire aux règlements.

Le Manic l'emporte

WASHINGTON (AP) — Dale Mitchell a marqué alors qu'il ne restait plus que trois minutes et 22 secondes à écouler pour permettre au Manic de l'emporter 2-1 contre Team America, hier, devant 5,281 spectateurs, la plus faible assistance à un match de l'équipe américaine à Washington, cette saison.

Mitchell a converti une passe d'Alan Willey et il a ainsi procuré au Manic son neuvième gain en 22 matches.

Bruce Savage avait permis à Team America de créer l'égalité, 1-1, à la 79e minute de jeu. Team America, qui a maintenant essuyé la défaite à ses huit dernières confrontations, n'avait pu s'inscrire au pointage à ses 422 dernières minutes de jeu avant l'exploit de Savage.

Jan Stephenson, championne

TULSA, Okla. (AP) — L'Australienne Jan Stephenson est devenue hier la troisième non-Américaine en 31 ans à remporter le championnat de l'Association des golfeuses professionnelles des États-Unis.

Mlle Stephenson a roulé une dernière ronde de 74, trois sous la normale, pour porter son total à 290, six coups au-dessus de la normale pour 72 trous.

Elle a devancé par un coup JoAnne

Carner et Patty Sheehan, la championne en titre, pour empocher la première bourse de \$32,780. Elle n'avait pu faire mieux qu'une quatrième place à ses neuf participations précédentes à ce championnat.

Les seules autres non-Américaines à avoir remporté ce tournoi auparavant furent la Française Catherine Lacoste en 1967 et l'Uruguayenne Fay Cocker en 1955.

Mlle Stephenson a fort mal entre-

pris la dernière ronde en commettant un double-bogey six sur le troisième trou. Elle se retrouva alors à égalité avec Debbie Meisterlin à cinq coups au-dessus du par pour le tournoi, mais revint à la charge avec un birdie sur le trou suivant. Elle a par la suite commis des bogeys sur les deux derniers trous, mais termina sa ronde avec une avance de trois coups sur ses plus proches poursuivantes.

Coupe America

Le voilier italien défait Canada 1

NEWPORT, Rhode Island (PC, AP) — Azzura, le premier voilier italien à participer aux compétitions de la Coupe America, a défait Canada 1, hier, avec un beau retour en fin de course.

Canada 1 avait une priorité de neuf secondes sur Azzura au départ et il a maintenu son avance au deuxième passage. Mais, il a par la suite diminué la cadence et Azzura en a profité pour prendre les

commandes jusqu'à la fin. L'embarcation italienne a franchi la ligne d'arrivée avec une minute et 23 secondes d'avance.

Suite à cette défaite, Canada 1 glisse au troisième rang au classement avec 9,7 points pendant que Azzura s'est hissé en deuxième avec 10,2 points. Les sept voiliers étrangers luttent présentement pour se qualifier en vue de la Coupe America qui sera

disputée en septembre.

Une course était prévue entre France 3 et Advance, hier, mais elle a été annulée. En effet, aucun des deux voiliers ne s'est présenté à ligne de départ.

Dans la troisième course de la journée, Australia II et Challenge 12 se sont livrés un beau duel mais Australia II a finalement terminé avec une priorité de 3:50.

Au classement général,

Australia est toujours premier avec 15,8 points.

Pendant que les concurrents se livraient bataille, la légitimité du voilier Australia II a été constatée par le club nautique de New York.

M. Robert McCullough, le président du comité de la Coupe America, a envoyé une lettre à Mark Vinburry, en charge de la réglementation.

L'Associated Press a obtenu copie de la lettre de trois pages dans laquelle McCullough précise que Australia II ne fait pas la longueur réglementaire.

Le lettre soutient que l'embarcation mesure 67 millimètres de trop et qu'actuellement Australia II complétionne à 12,476 mètres. La Coupe America est une course pour voilier de 12 mètres.

Le dessinateur du voilier Australia II, Ben Lexcen, a souligné que l'embarcation avait été mesurée à deux reprises en Australie et une autre fois aux États-Unis par l'Union internationale. Il a ajouté que cette lettre était une tentative des américains pour freiner les progrès des autres pays.

Résultats au Lac Saint-Jean

1. Paul Asmuth, États-Unis, 7 h 2 min. 1 sec.
2. Claudio Pilt, Argentine, 7 h 36 min. 35 sec.
3. Robert Lachance, Canada, 7 h 43 min. 8 sec.
4. Monique Wildschut, Hollande, 7 h 46 min. 48 sec.
5. Philip Rush, Nouvelle-Zélande, 7 h 56 min. 38 sec.
6. Nasser Lel Shazly, Égypte, 8 h 11 min. 56 sec.
7. Irene van der Laan, Hollande, 8 h 20 min. 8 sec.
8. Mohamed Lel Messary, Égypte, 8 h 31 min. 16 sec.
9. Antonio Davalos, Mexique, 8 h 41 min. 15 sec.
10. Ossama Rachad, Égypte, 8 h 45 min. 29 sec.

Après le temps réglementaire:
 Suzanne Tremblay, Canada, 9 h 14 min. 28 sec.
 Denise Arbour, Canada, 9 h 14 min. 29 sec.
Retraits:
 Dough Northway, États-Unis, après 34 minutes.
 Richard Kersh, États-Unis, après 3 h 6 min.
 André Lord, Canada, après 4 h 13 min.
 Mona Ali Hossen, Égypte, après 4 h 14 min.
 Patrick Peckrich, Canada, après 7 h 45 min.
 Tania Stipetic, Canada, après le temps réglementaire.
 Eric Isbister, Canada, après le temps réglementaire.
 Gyula Hajos, Hongrie, après le temps réglementaire.
Temps réglementaire: deux heures après l'arrivée du premier nageur.

Records du Commonwealth à la piscine du Stade olympique

(PC) — Anne Ottenbrite, de Whitby en Ontario, et Dan Thompson, de Toronto, ont dominé la dernière journée des Championnats canadiens de natation en établissant de nouveaux records du Commonwealth à la piscine du Stade olympique, samedi.

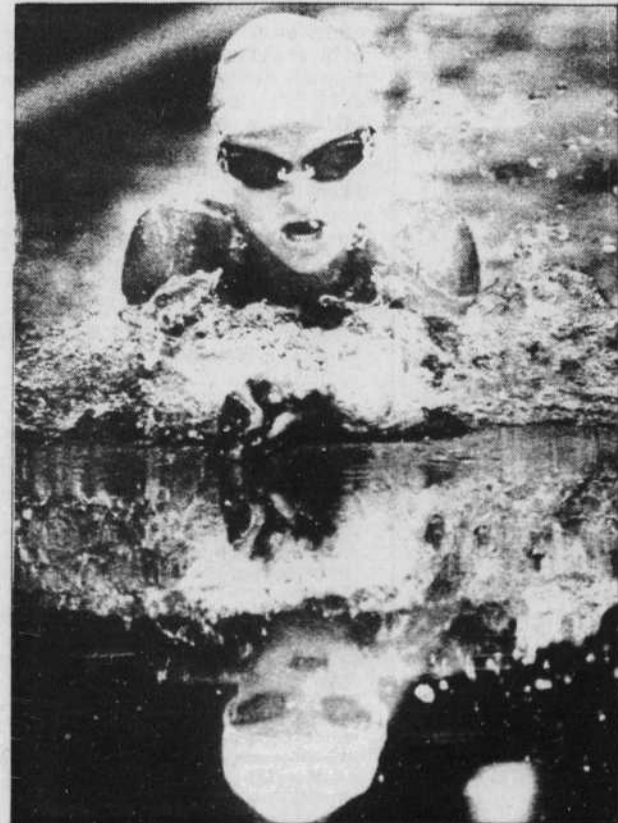
La Montréalaise Julie Daigneault a quant à elle enregistré un deuxième record canadien lors de ces championnats qui servaient de sélection pour les Jeux Panaméricains qui auront lieu à Caracas, au Venezuela, le mois prochain.

Daigneault, 18 ans, de Montréal, a couvert le 800 mètres style libre en 8:41.10 pour éclipser son ancienne marque de 8:45.47, réalisé en juillet.

Ottenbrite, 17 ans, a sa deuxième année sur la scène internationale, a brisé son propre record au 200 mètres brasse en couvrant la distance en deux minutes, 30.05. Elle a du même coup effacé les records canadiens et du Commonwealth de 2:32.07, établis à Brisbane, en octobre dernier.

Il s'agissait de son deuxième record lors de cette rencontre, ayant établi une marque canadienne dans le 100 mètres brasse, jeudi.

Thompson, 27 ans, le plus vieux nageur sur la scène internationale, a retranché 20 centièmes de seconde à son ancien record du Commonwealth de 54.71 au 100 mètres papillon.



Anne Ottenbrite nage contre son ombre alors qu'elle file vers la victoire dans le 200 mètres papillon, samedi.

Les as du tennis!

McEnroe! Lendl! Gerulaitis! Noah! Connors! Un de ces as sortira-t-il gagnant? Venez voir vibrer le court central au rythme des coups et efforts de ces grands noms et d'autres talents exceptionnels. Ne manquez pas les Internationaux Player's. C'est l'unique tournoi de calibre mondial au Canada cette année.

STADE DE TENNIS JARRY DU 6 AU 14 AOÛT

Billets en vente aux comptoirs Ticketron. Ou par téléphone: TELETRON** (514) 288-3782; payez avec votre carte Visa ou MasterCard. Renseignements: (514) 288-3651

John McEnroe
Champion, Wimbledon 1983

Ivan Lendl
Champion, Internationaux Player's 1980-81

Yannick Noah
Champion, Internationaux de France 1983

Vitas Gerulaitis
Champion, Internationaux Player's 1982

Jimmy Connors
Champion, Wimbledon 1982

Organisé par Tennis Canada

LES Internationaux Player's
Championnats de tennis

* Marques de commerce — Imperial Tobacco Limitede.
** Frais de service en sus.

Jeûne pour la liberté

LES autorités polonaises peuvent continuer à taper de la sémantique dans le vide, elles ne convaincront personne de leur bonne foi et de la justesse de leur cause dans le drame qui se joue à l'ombre de leur consulat, rue des Pins à Montréal. Alors qu'elles se dissimulent dans un labyrinthe bureaucratique ranci, obscur et piégé, quatre hommes poursuivent, affaiblis et déterminés, leur jeûne pour la liberté.

Dans la panoplie des recours qui s'offrent aujourd'hui dans le monde, on ne peut penser à une forme plus radicale et plus pathétique que celle choisie par ces quatre personnes. Seuls des motifs majeurs peuvent conduire à ce choix qualifié par Ghandi de « forme la plus haute de la non-violence ».

De leurs lits de camp installés sous les fenêtres même du consulat, ces hommes nous ont communiqué ces motifs et démontré preuve à l'appui la nécessité de leur action spectaculaire pour sortir de la situation inhumaine qui est leur vie depuis qu'ils sont au Canada.

Leur requête est connue. Chacun d'eux a laissé dans son pays natal une épouse et des enfants. M. Wroblewski a trois enfants âgés respectivement de 11, 10 et 2 ans. M. Zeliskczak veut avoir près de lui ses deux enfants de 13 ans et 10 ans. MM. Kierszka et Bartosz ont chacun un enfant. Malgré de nombreuses démarches, ces familles n'ont pu être réunies en raison de l'inertie, de la mauvaise foi, du recours constant aux pires ruses d'une bureaucratie implacable et intrigante.

Requêtes après requêtes, les dossiers se sont fermés sur un refus, s'ils furent jamais ouverts et examinés sérieusement. Ce refus a pris diverses formes, faux semblants successifs qui laissaient sans réponse satisfaisante des requêtes dépourvues d'ambiguïté, si éminemment recevables selon toutes les normes des droits les plus fondamentaux de la personne, de la justice la plus élémentaire et des valeurs humanitaires les plus évidentes.

Ressenti de l'extérieur, ce refus est un scandale. Les républiques populaires n'ont certes pas le monopole des dénis de droit. Elles ont cependant un talent nourri à la logique de leur système pour en faire le pain quotidien de leurs ressortissants. Vécu de l'intérieur, ce refus constitue un drame profond expliquant ce jeûne dont les risques sont considérables.

Sur la qualité de la motivation, bien téméraires seraient ceux qui, se substituant à la conscience de ces quatre personnes, leur serviraient plutôt froidement une leçon de réalisme. Certes leur choix dérange et ses conséquences inquiètent. Cependant, ceux qui l'ont fait savent mieux que nous comment ébranler la répression, étaler les pratiques mensongères d'un régime qui n'a pas hésité à utiliser la force la plus brutale pour réduire tout un peuple au silence.

On nous dit que les choses ont changé à Varsovie depuis le 22 juillet et que la levée de l'état de guerre a modifié sensiblement le régime des libertés pour les Polonais. Si tel est le cas, on peut donc dans les

chancelleries polonaises donner suite aux demandes des quatre grévistes de la faim.

Au consulat à Montréal, à l'ambassade à Ottawa, dans les administrations régionales à l'intérieur même de la Pologne et à Varsovie, on connaît exactement la nature de leurs requêtes. S'il est vrai qu'il y a des manières « calmes et patientes » de résoudre de tels problèmes, selon les termes même du Consul polonais, M. Slawomir Janiec, ce dernier n'a que quelques pas à faire pour en informer les victimes des « anciennes manières ». M. le Consul a aussi affirmé que toutes les restrictions à l'émigration ont été abolies par son gouvernement. Il a une occasion en or pour en faire la démonstration la plus éclatante en annonçant le prochain départ pour le Canada des membres des familles des grévistes de la faim. On voit mal quels avantages les autorités polonaises peuvent escompter de délais nouveaux dans une affaire dont le caractère d'urgence est déjà évident.

On doit saluer le courage moral et physique de ces quatre personnes. On doit de plus soutenir leur affirmation des droits et des libertés, l'évidente validité de leurs requêtes et souhaiter avec eux et pour eux, leur femme et leurs enfants qu'elles soient enfin rapidement et favorablement accueillies.

Ce soutien et cet appui doivent emprunter des voies politiques. Les églises, les organisations professionnelles, les regroupements de toute nature et aussi les citoyens doivent reprendre s'ils l'ont déjà fait ou initier si ils ont omis de le faire des interventions auprès du consulat et de l'ambassade de Pologne. Le silence actuel de certains groupes étonne. Des causes d'allure beaucoup plus théorique et lointaine ont provoqué chez nous des interventions tapageuses, des dénis de droits plus abstraits des entreprises hautes en verbe et en démonstrations.

Voilà qu'au cœur de notre ville, un cas précis dénué de tout ambiguïté sollicite notre compassion et notre appui. Ceux qui ont entrepris ce jeûne en sont à leur douzième journée. On ne doit pas les laisser seuls dériver dans la faiblesse physique et l'effondrement psychologique sans qu'ils sachent chacun d'eux et aussi les autorités politiques polonaises que des milliers d'entre nous sommes solidaires de leur action et partageons leurs requêtes.

Le gouvernement canadien a demandé aux autorités polonaises de dénouer l'impasse actuelle « pour des raisons humanitaires » et d'autoriser la réunification de ces quatre familles. Au ministère des Affaires extérieures, on a déjà fait savoir que les membres des quatre familles sont les bienvenus au pays. L'initiative est entièrement dans le camp du gouvernement polonais.

A moins d'identifier ce jeûne « à une mise en scène macabre », on doit reconnaître qu'il constitue une forme extrême d'appel à tous ceux qui font du régime des droits et des libertés une condition non négociable de la vie de chaque personne.

— JEAN-LOUIS ROY

La tentation électoraliste

SAUF à Québec où l'on a fait le silence et au Manitoba où les néo-démocrates lui ont fait un accueil réservé, le « document de principe » de la ministre de la Santé nationale sur l'assurance-santé a soulevé partout ailleurs un tollé. Qu'il s'agisse de l'Association médicale canadienne, des premiers ministres des provinces plus immédiatement concernées et de leurs ministres de la Santé, la réaction est unanime: chantage financier et électoralisme vulgaire.

Même réaction chez le nouveau chef conservateur qui faisait campagne la semaine dernière dans Central Nova en Nouvelle-Écosse en vue des élections partielles de la fin d'août. Interrogé par les journalistes à la suite d'une rencontre privée avec un groupe de médecins de la région, M. Brian Mulroney a choisi la fuite en avant. Le véritable problème de l'assurance-maladie, a-t-il dit, tient au fait que le gouvernement libéral a renié ses engagements financiers envers les provinces. La solution consiste donc à hausser la contribution fédérale au financement des soins de santé. M. Mulroney, on le conçoit, n'a pas voulu dire quel montant additionnel les provinces pourraient attendre d'un éventuel gouvernement conservateur. Il n'était pas en mesure non plus — cela lui ressemble assez — de préciser la position de son parti touchant les frais directs aux usagers (surfacturation des médecins et tickets modérateurs des hôpitaux) qui font l'objet du présent débat.

Malgré la farouche détermination dont Mme Monique Bégin fait montre dans ce dossier, une question reste encore aujourd'hui dans le vague. Le gouvernement libéral est-il prêt à agir immédiatement en présentant et en faisant adopter un projet de loi dès cet automne? Ou ne serait-il pas plutôt tenté de se réserver en vue des prochaines élections générales?

Comme le cabinet dispose de sondages indiquant un appui massif des Canadiens au principe de l'universalité du régime de santé, la tentation sera forte pour un parti, dont la position électorale est pour dire le moins précaire, d'en faire un de ses chevaux de bataille. Il ne déplairait pas aux stratèges libéraux de recourir à une recette dont l'efficacité électorale ne s'est jamais démentie: la défense des intérêts de la veuve et de l'orphelin.

Une élection générale dont un des thèmes majeurs serait la préservation des principes et des acquis du régime de soins de santé au Canada aurait peut-être l'avantage de contribuer à refaire un consensus à l'échelle du pays autour de cette question. Avantage bien théorique cependant, puisque les campagnes électorales, champ privilégié des passions, des simplifications à outrance et de la confusion des enjeux, sont peu propices à la persuasion raisonnée.

Par contre, à ceux qui croient à l'urgence de colmater des brèches allant chaque jour s'élargissant davantage, une législation immédiate paraît s'imposer. L'enjeu est clair, il a fait l'objet de suffisamment d'études: la solution retenue n'est pas déraisonnable, et laisse même place à des négociations toujours possibles. Les provinces y gagneraient dans leurs négociations avec les médecins. Un Bill Davis, avec son flegme habituel, pourrait protester de ses bonnes dispositions envers la profession médicale tout en résistant fermement à ses revendications: la faute en serait à Ottawa et à l'arrogance libérale!

Aussitôt qu'une loi aura consolidé les bases du régime en consacrant les principes, le débat pourra s'engager sur la question de fond, à savoir quel niveau de services médicaux et hospitaliers les Canadiens sont-ils disposés à se donner? Et quel prix sont-ils prêts à payer pour se les garantir?

— JEAN FRANCOEUR

Le contrôle social du crime

BERTRAND LE GENDRE

*Maurice Cusson, *Le Contrôle social du crime*, aux Presses universitaires de France, Paris, 1983, 342 pages

IL Y A deux manières de considérer les criminels: comme des irresponsables ou comme des monstres. Dans les deux cas, leur vraie nature est niée. On peut, à l'opposé, les considérer pour ce qu'ils sont: des hommes semblables aux autres, craignant la punition, et sensibles à la réprobation, mais qu'une moindre résistance à la tentation a fait trébucher. Ni ange ni bête: c'est la thèse que développe dans son livre *Le Contrôle social du crime* un professeur de criminologie de Montréal, M. Maurice Cusson.

L'auteur se défend d'avoir des recettes à proposer. Mais, à l'heure où les gouvernements s'interrogent sur l'efficacité des sanctions pénales, ce livre leur donne un conseil: punissez! Pour lui, le crime est d'abord « un moyen facile de promouvoir ses intérêts et d'assouvir ses passions ». De là, sa conviction que le contrôle social du crime se relâchait, c'en serait fini de la société.

Restaurer l'efficacité de la peine et réhabiliter le criminel comme individu responsable de ses actes apparaissent indispensables à l'auteur. L'o-

riginalité du livre tient moins cependant à ces préceptes qu'à la définition que donne M. Cusson du contrôle social. Sorte de « sur-moi » collectif aux pulsions individuelles, il ne se résume pas au quadrillage social, tel qu'on le conçoit généralement, mais repose sur trois piliers: la morale, la sanction et la justice.

M. Cusson ne se veut pas moraliste au sens philosophique du terme, mais sociologue. Il n'existe pas, selon lui, de « sous-culture » criminelle qui aurait sa morale propre et entretiendrait les délinquants dans la conviction de leur bon droit, mais plutôt des environnements psychologiques « pousse-au-crime ».

M. Cusson voit en particulier dans la faiblesse des parents un risque sérieux de chuter. Se référant à certaines recherches, il écrit: « 91 % des mères de délinquants ont un style éducatif soit relâché soit erratique. » Instaurer ou restaurer une morale de la contrainte est donc un impératif, car « le crime est rare là où il est blâmé », et « il fleurit là où il est vu avec indulgence ».

Contrairement à une opinion répandue dans « les cercles universitaires », M. Cusson croit que la peine a un effet intimidant et que la « certitude » d'être arrêté fait réfléchir les délinquants, comme les fait hésiter les condamnations à répétition.

Avec la morale et la peine, la justice est le troisième pilier de la sagesse, selon M. Cusson. C'est cette sagesse qui

retient l'individu de s'écarter du droit chemin. Contrairement à une idée elle aussi répandue, le délinquant ne serait pas inaccessible aux valeurs de justice, en raison, en particulier, de la prohibition universelle du meurtre et du vol, démontrée par de nombreuses études. Partageant ces valeurs communes, le criminel n'aurait donc rien d'un être à part.

M. Alain Peyrefitte, qui préface ce livre, y voit un encouragement à la politique qui fut la sienne au ministère de la Justice, même s'il l'exprime discrètement. En réalité, le débat politique français, illustré par la querelle Peyrefitte-Badinter, est étranger aux préoccupations de M. Cusson. Ce qu'il critique, c'est une certaine criminologie américaine plus tournée vers le traitement thérapeutique du délinquant que vers la sanction. C'est cet état d'esprit qui est à l'origine de l'institution des peines indéterminées, dans lesquelles M. Badinter lui-même voit une aberration: selon ce système, le condamné reste en prison tant qu'il n'a pas été « rééduqué ».

Pour schématiser les positions de chacun, qui sont en réalité beaucoup plus nuancées, M. Cusson croit à la responsabilité de l'individu, tandis que M. Badinter — et la gauche avec lui — insistent sur la responsabilité de la société. Vieux débat auquel se ramène en définitive ce livre après des détours qui en sont la vraie richesse.

— Le Monde du 23 juillet

Vue en plongée

ALBERT BRIE



SOLEIL des plages, astre des nus.

On ne peut plus se défier de personne, sans qu'il n'y paraisse.

En politique, les femmes sont les égales des hommes. Malheureusement.

Quand un interviewer pose une question à un politicien, la grande habileté de ce dernier consiste à si bien distraire son auditeur que celui-ci ne se souvient plus de la question faite par l'interviewer.

La médiocrité sans bruit et importante est ce à quoi on juge la compétence d'un haut fonctionnaire.

Bien des couples semblent heureux quand ils arrivent après beaucoup d'années à une égale indifférence l'un envers l'autre.

L'ennui distrait l'imbécile.

Si vous voulez être pauvre longtemps, commencez jeune.

À quoi sert-il d'avoir un esprit ouvert, si rien d'autre n'y entre que des courants d'air d'opinion?

Écrivez un essai; c'est le genre, son nom le dit, pour lequel vous trouverez aisément une excuse de n'en pas faire une réussite.

Le prix du bœuf voudrait bien se faire aussi gros que celui de la grenouille.

L'Égyptien est la meilleure momie de l'homme.

Une oeuvre classique devient grande, à proportion que de plus en plus de gens le lisent de moins en moins.

La parole a été donnée à l'homme pour noyer sa pensée.

Quand un auteur prétend qu'il ne lit jamais les critiques, il dit vrai. Ou il entend parler ou il se les fait lire.

Il ne faut pas confondre le travail au noir et le Noir au travail.

On exagère la perspicacité de la postérité. Elle ne rend justice au génie méconnu de son vivant, parce que c'est la mode de contester les contemporains de celui-ci.

Le bonheur ne se cherche pas, il nous trouve.

Ceux qui n'ont peur de rien estiment que tout ce qui n'est pas d'eux n'est rien.

La bonne santé est une maladie qui n'a pas encore révélé de caractères pathologiques.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. » Oui! mais comme elle est partagée entre tout le monde, il y en a très peu pour chacun.

Les gens trop ordonnés désorganisent le beau désordre de la nature en liberté.

Il est normal que l'on renvoie à demain un travail que l'on nous demande de faire aujourd'hui. Il n'y a pas de journée plus longue.

Selon les Goncourt, ce qui entend le plus de bêtises au monde est peut-être un tableau de musée. C'est sans doute le cas. Mais on pourrait souvent ajouter que c'est aussi certains tableaux de musée qui méritent d'entendre le plus.

Les capitalistes ne sont ni plus ni moins que des collectionneurs. Mais à la différence des collectionneurs d'objets rares, ils amassent les choses les plus nombreuses et les plus banales.

« La foule avait perdu la tête. J'ai dû compter les jambes pour savoir combien il y avait d'émeutiers. »

Rome n'y est pour rien

LE PÈRE Edmond Robillard, o.p., écrivait vendredi en page éditoriale: « Jean-Pierre Proulx, dans LE DEVOIR du 6 juillet, parlait d'un nouveau concordat de Rome avec le Québec, à propos du projet de loi 40 sur la réforme scolaire. »

Le titre de mon article parlait effectivement d'un « nouveau concordat » sans dire cependant quels étaient les signataires dudit concordat.

Dans le corps de l'article, je faisais explicitement référence à l'As-

semblée des évêques du Québec et au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, puis j'ajoutais: « Avant même la publication du livre blanc en juin 82, des conversations au plus haut niveau avaient déjà permis d'harmoniser les points de vue. » Le père Robillard a sans doute vu dans l'expression soulignée une référence implicite à Rome. J'aurais dû être plus clair. Je parlais en fait de conversations qui se sont tenues entre la direction de l'épiscopat québécois et le ministre de l'Éducation. Rome n'a eu rien à voir dans cette entente locale.

Il est vrai cependant qu'au cours d'un voyage à Rome à l'occasion de la béatification du frère André, le ministre Laurin, comme on l'a écrit à l'époque, a eu l'occasion d'exposer son projet au préfet de la Congrégation pour l'éducation de la foi. Mais il s'agissait d'une visite diplomatique pour contre le lobby des traditionalistes québécois qui, avec l'appui du nonce apostolique, avaient, au cours des mois précédents, été actifs à Rome.

— JEAN-PIERRE PROULX

LES TRES AU DEVOIR

■ Vos couleurs, s'il vous plaît?

DERNIÈREMENT, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) mettait en doute la faisabilité du Sommet national du mois d'août et qualifiait les sommets régionaux de « flop » monumental. À ces accusations, le président du Sommet québécois de la jeunesse, Pierre Noreau, répliquait qu'avec plus de 3.500 participants ainsi que 2.000 propositions concrètes, comment osait-on qualifier ainsi ces résultats.

L'ANEQ prouvait par ses accusations un mépris ainsi qu'un manque de respect flagrants envers les participants qui, eux, ont eu le courage de participer à ces rencontres régionales.

À titre de travailleur au sein de l'organisation et n'ayant jamais milité au sein d'aucun parti politique, je tiens à exprimer mon opinion par rapport à cette dénonciation publique qui, en fait, est en quelque sorte la goutte qui fait déborder la coupe... pour l'ensemble des travailleurs, bénévoles et participants. Depuis bientôt sept mois une équipe de 50 personnes, assistées de presque 500 bénévoles travaillent à mettre en place ces plates-formes régionales et nationales que sera le Sommet québécois de la jeunesse. Nous le savions, les délais étaient courts, mais toutefois nous acceptions quand même de retoucher nos manches et d'investir l'énergie et le temps nécessaires pour que se concrétisent ces assises régionales et nationales.

En cours de route nous avons dû subir les méfiances journalistiques qui s'imposaient face à l'origine des membres du conseil d'administration de la corporation. C'était tout à fait normal, les gens avaient le droit de savoir d'où originait le projet et quels étaient les enjeux.

Ce qui a eu pour effet de freiner les travaux de mobilisation et de financement qui devaient être faits.

Nous redoublons donc d'efforts pour faire en sorte d'atteindre nos objectifs.

Nous avons toujours gardé à l'esprit que le Sommet québécois de la jeunesse n'était pas une finalité en soi, mais bien le début d'une prise en charge d'un avenir qui s'annonce peu reluisant pour les jeunes. Combien de fois nous devons lire dans les différents quotidiens que toute cette organisation n'avait qu'un but, capitaliser les idées de ces jeunes pour en faire profiter les gouvernements.

À toutes ces salades je dis « merde ». En toute honnêteté, à quelle sorte de récupération s'attendent ces gens. Croyez-vous que les jeunes qui ont proposé des alternatives de changement lors des sommets régionaux vont bêtement aller déposer le tout en face d'un quelconque parlement et merci, bonjour?

Je n'en crois rien. Je crois à une volonté d'agir, volonté qui s'est d'ailleurs manifestée ouvertement dans plusieurs régions. Déjà, suite à ces rencontres, des comités se sont mis à travailler pour concrétiser des alternatives.

Les jeunes sont peut-être moins naïfs que vous n'osez le croire. Quoi qu'il en soit, la prochaine étape, le Sommet national, permettra à ces

jeunes de toutes les régions du Québec de se voir, de se parler, d'échanger dans un climat qui, souhaitons-le, ne sera pas miné par des gens qui, au nom d'une soi-disant clairvoyance sabotent les débats.

J'en profite pour dénoncer ouvertement ceux qui crient à la manipulation et vous remarquerez que ce sont toujours les mêmes et je leur dis à ceux et celles-là: de grâce affichez vos couleurs s'il vous plaît. L'heure est trop grave pour jouer sournoisement avec le présent et l'avenir de nos semblables.

Vous voulez tout renverser pour repartir à zéro, très bien, mais dites-le... ne laissez plus planer le doute sur vos propos... et je réitère toute ma fierté d'appartenir à une jeunesse qui, malgré ses blessures, tente de se relever pour assumer son avenir. Je distingue par ce geste une évolution certaine par rapport à notre situation qui, rappelons-le, n'est pas rose du tout.

— DENIS BARIL

Sommet québécois de la jeunesse Québec, 11 juillet

■ Des puits dans les parcs

QUI N'A PAS connu cette soif inextinguible qui, au cœur de l'été et au centre-ville, nous dessèche le gosier comme si notre corps tout entier était déshydraté. Il y a bien les boissons gazeuses, la limonade, les orangeades et autres fruits et concoctions, mais toute personne vraiment assoiffée sait depuis le commencement du monde qu'aucune boisson ne remplacera jamais l'eau pure et fraîche, enfin, celle qui est reconnue comme telle.

Mais justement, voilà, qu'est-ce que l'on entend par eau fraîche? Il y a des eaux qui se laissent boire, qui descendent dans l'estomac comme un tonique, et qui dispensent une inexplicable sensation de bien-être dans tout le corps tout entier: telles sont généralement les eaux de source, et surtout celles des puits, dont les propriétés minérales et nutritives sont reconnues. Il est remarquable de constater que plus une eau est reconnue comme saine, plus elle est généralement « appétissante »: l'instinct de conservation semble ici prédominer sur tous les autres sens comme pour souffler à l'oreille: « Bois, bois sans crainte, cette eau fait vraiment du bien. »

Et nous arrivons au fait. Évidemment, le fait de posséder un puits ne crée pas de problème d'eau pour un banlieusard ou un fermier, mais très peu de personnes appartiennent à l'une ou l'autre de ces deux catégories, surtout à notre époque. C'est dans les grandes villes que ce problème devient aigu.

Dans les déserts des régions tropicales, quand on veut de l'eau pure, on finit par en trouver. Et ici, au royaume des lacs et des rivières, on serait impuissant à trouver de l'eau pure, au milieu de nos parcs publics? Et pourquoi pas?

L'eau des buvettes de nos parcs actuels est beaucoup plus propre à être recrachée qu'à autre chose. Non pas qu'elle soit mauvaise, mais, de demander à cette eau de désaltérer une personne assoiffée, c'est comme demander à une frite de rassasier un estomac affamé.

Dans certaines petites villes de l'ancienne Europe, on a conservé, sur la place publique, des puits qui dispensent de l'eau pure à ceux qui

en ont besoin. Pourquoi ne pas adapter cette coutume à notre pays, en tenant compte des différences de contexte social? De l'eau pure pour tous dans les parcs de nos grandes villes, ce serait une bouffée d'air frais. Beaucoup y trouveraient leur profit.

— BERNARD PILON

Ottawa, 22 juillet

■ Solidaire du tiers-monde

LE SUCO doit continuer son travail de solidarité avec le tiers-monde. C'est pour moi on ne peut plus évident.

Je suis présentement volontaire depuis plus d'un an avec le SUCO en Haute-Volta (Afrique de l'Ouest) au niveau de l'alphabetisation des adultes. Dans ce pays, l'analphabétisme touche 92 % de la population.

L'alphabetisation veut permettre aux paysans non seulement d'apprendre à lire et écrire en langues nationales, mais aussi d'améliorer par leurs propres moyens la qualité de l'eau, leur santé, les techniques agricoles, l'habitation, bref, la qualité de vie en général. En somme, elle veut permettre une maîtrise par les Voltaïques eux-mêmes de leur propre devenir. Si les moyens financiers le permettent, la Haute-Volta aimerait éradiquer l'analphabétisme en 10 ans.

Lorsque le SUCO s'inscrit en solidarité avec de tels objectifs formulés par le pays même, il s'y engage dans un esprit de respect et d'échange. Un travail d'équipe devient effectif et se veut formateur à la fois pour le volontaire et les nationaux. Par ailleurs, des groupes d'alphabetisation au Québec (on compte 300.000 analphabètes dans la belle province) sont en contact avec la Haute-Volta par l'échange de documents et de réflexions.

En Haute-Volta, d'autres volontaires du SUCO ont oeuvré au niveau de la condition des femmes, de l'éducation par l'audiovisuel, des affaires sociales ou des coopératives d'épargne et de crédit. Ils ont su démontrer l'originalité et la spécificité de l'action du SUCO et faire acquiescer à cette solidarité une reconnaissance chez divers organismes en Haute-Volta.

C'est pourquoi je joins ma voix aux Voltaïques avec qui je suis pour que le SUCO survive et enracine davantage son action. Le financement accordé par l'ACDI (Agence canadienne de développement international) doit donc être conséquent.

— YVAN COMEAU

Montréal, 26 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc. dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95,00 par année; six mois, \$50,00; trois mois, \$28,00. À l'étranger: \$105,00/par année; six mois: \$55,00; trois mois: \$30,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

DES IDÉES

DES ÉVÉNEMENTS

Le Québec en mal de sa jeunesse

La jeunesse d'aujourd'hui comme celle d'hier ressent le désir de s'impliquer dans tous les domaines d'activité mais ses aspirations se heurtent à l'immobilisme et au gigantisme des structures en place. L'impression que la société n'a pas besoin d'elle la conduit au désenchantement et à la démobilisation

LÉON DION

Professeur à l'Université Laval et président du Comité des amis du Sommet québécois de la jeunesse

La jeunesse actuelle, du seul fait qu'elle incarne l'avenir, devrait être pour tous source d'espoir et de joie. Or, parents, éducateurs et tous ceux qui détiennent les leviers de commande de la société la perçoivent plutôt comme la cause de bien des soucis. Par sa masse même, elle fait peur. Au Québec, ils sont 1,85 million entre 15 et 29 ans, soit près de 30 % de la population, requérant tous, au nom de la justice, une formation de leur choix aussi poussée qu'ils le désirent et fort coûteuse dont la société actuelle ne ressent pas toujours le besoin au sens utilitaire du terme de même qu'un travail rémunéré, valorisant et stable qu'elle est loin de pouvoir toujours leur procurer.

Bien qu'il reflète adéquatement une bonne partie de la réalité, cet énoncé fort sombre masque nombre d'aspects qui permettent une perception plus nuancée de la situation actuelle de la jeunesse.

En effet, la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas cette masse monolithique qu'elle peut paraître à prime abord. Au contraire, la diversité tout comme la précarité de sa condition font qu'elle est stratifiée à l'extrême. En la décomposant en ses divers éléments constitutifs les nombreuses caractéristiques spécifiques des multiples regroupements qui la constituent deviennent transparentes.

Des similitudes et des différences

La crise qui secoue la société frappe toute la jeunesse. Elle l'atteint d'autant plus durement qu'elle sévit également parmi les adultes, ce qui empêche ces derniers de lui apporter une aide rapide et vraiment efficace. Mais la condition de la jeunesse est sans commune mesure dans sa précarité avec celle de la majorité des diverses catégories d'adultes. Étant donné la structure du marché du travail, les jeunes sont généralement les derniers embauchés et presque toujours les premiers à être congédiés. Le chômage chronique qui est le lot d'un grand nombre, surtout parmi les plus jeunes et les moins instruits, les rive à

la pauvreté, à l'endettement et à un état de dépendance souvent humiliante à l'égard des ressources parentales.

Et ce n'est pas seulement de l'absence de gagne-pain dont la jeunesse privée d'emploi, ou sans cesse menacée de le perdre, souffre. Il faut voir que c'est dans une large mesure par le travail que l'être humain pourvoit à ses besoins et qu'il conquiert son indépendance, qu'il prend pleinement conscience de son identité, qu'il développe la pleine estime de soi, qu'il réalise ses potentialités et qu'il s'intègre à la société tout en contribuant à la transformer.

Il faut également voir que dans une société fondée sur le travail, même les loisirs prennent un sens en fonction de ce dernier. Les chômeurs, surtout les jeunes chômeurs, ont beaucoup de temps libre, mais Marie Demers l'a bien montré, pour eux, temps libre signifie temps vide. En effet, les jeunes chômeurs vont moins souvent au cinéma que les autres, ils lisent moins les journaux, font moins de sport, sortent moins avec des amis et s'abrutissent davantage à regarder la télévision. Bref, le chômage est la voie royale vers l'anomie sociale, avec tous les problèmes affectifs que cette condition comporte.

Toutefois, s'il paraît que la crise de société et les profondes mutations qui la sous-tendent affectent de façon particulière l'ensemble de la jeunesse, les diverses catégories de jeunes en ressentent les effets à des degrés bien différents d'intensité. D'un côté, il y a cette jeunesse adéquatement formée, ayant un travail stable et suffisamment rémunéré, bien encadrée au sein de la profession et conservant souvent d'importants liens affectifs avec la famille d'origine et les institutions où elle a reçu son éducation. Au Québec, ils sont quelque centaines de milliers plus ou moins dans cette situation. Mais il y a également cette autre jeunesse, sous-instruite, sans travail, provenant de milieux et de régions défavorisées, vivant de l'assistance sociale, trop souvent sans attaches fermes la reliant à la famille, à l'école ou à une profession. À des degrés divers, c'est la grande majorité des jeunes qui se retrouvent dans ce pénible état. Des études récentes, notamment de Pierre Fortin (« L'aggravation et la concentration du chômage des jeunes au Québec: les faits et les politiques »), de Marie Demers (« Les jeunes et le chômage: conséquences psychologiques et sociales ») et du Conseil supérieur de l'éducation (« Pour que les jeunes adultes puissent espérer ») le

montrent éloquentement: par contraste au 7 % des jeunes qui détiennent un grade universitaire ou qui fréquentent l'université, 13 % ne sont pas allés au-delà de la huitième année scolaire et plus de 35 % ont abandonné avant d'avoir obtenu le diplôme d'études secondaires. En outre, si le taux de chômage pour l'ensemble du groupe des 15 à 24 ans est environ le double de celui de l'ensemble de la population, soit 23 à 25 %, chez les diplômés d'université il est autour de 13 % alors qu'il peut atteindre jusqu'à 60 % chez les décrocheurs du secondaire. Par ailleurs, les périodes de chômage sont bien moins longues et bien moins fréquentes pour les premiers que pour les derniers.

La question se pose donc: abstraction faite de l'âge biologique, que peuvent partager en commun ces deux catégories de jeunes dont les conditions de vie sont si différentes, l'une ayant déjà accédé, au plan des responsabilités et des projets de vie, à l'univers des adultes et l'autre se trouvant pour ainsi dire refoulée de force à la marge de la société? Entre elles, il y a les 35 ou 40 % de jeunes qui sont étudiants aux niveaux secondaire, collégial et universitaire (à 15 ans, ils sont 95 %, à 19 ans il n'en reste plus que 35 %) qui sont partagés entre l'espoir de joindre les rangs de la catégorie des jeunes favorisés et la crainte de se dissoudre plutôt dans la grande masse des laissés-pour-compte.

Une lecture évolutive plutôt que statique de la situation de la jeunesse montre toutefois que la situation des jeunes même les plus favorisés est loin d'être sans ombre. Treize pour cent de chômeurs parmi les jeunes diplômés d'université, c'est peu par comparaison avec les autres catégories de jeunes mais, de leur point de vue, c'est une proportion énorme quand on sait que, jusqu'à ces dernières années, l'obtention d'un grade universitaire ouvrait une voie royale et automatique à une profession valorisante et lucrative.

Par ailleurs, aujourd'hui bien plus que par le passé, les jeunes diplômés doivent se contenter d'emplois pour lesquels ils sont nettement sur-qualifiés et les chances de promotion rapide sont souvent nulles eu égard à l'âge moyen très bas et à la faible mobilité des cadres en place dans la plupart des secteurs d'activité.

Mais il n'y a pas que la stagnation actuelle de l'économie qui effraie même cette partie de la jeunesse pourtant la plus favorisée. Eux aussi, à l'instar des moins favorisés, ont lieu de craindre les conséquences qu'entraînera le virage technologique que la société prendra au cours des dix prochaines années. On prévoit que deux millions d'emplois pourraient être ainsi perdus et même ceux qui se sont donnés ou se donnent une formation très poussée s'interrogent avec anxiété sur la pertinence de cette dernière dans le contexte socio-économique de demain.

Ainsi donc, même si la situation des mieux scolarisés et des plus âgés parmi la jeunesse est nettement meilleure que celle qui est faite aux moins scolarisés et aux plus jeunes, il n'est pas moins vrai que les uns et les autres éprouvent de semblables frustrations et les mêmes affres de l'anxiété. À différents signes l'on peut percevoir, sur la base de ces communs états d'esprit, l'émergence parmi l'ensemble de la jeunesse d'une conscience de communauté susceptible d'engendrer des solidarités et des projets communs. À moins que, l'élan vital leur faisant défaut, ils se réfugient dans l'isolement et le chacun pour soi.

Victimes de la crise de société

Les propos des jeunes et des adultes eux-mêmes créent parfois l'impression que nombre de parents, de maîtres et de dirigeants des différents paliers de la société seraient devenus insouciant et volontairement irresponsables face à la jeunesse. J'estime au contraire que les parents, les maîtres et les dirigeants d'aujourd'hui sont généralement aussi compétents et zélés — sinon davantage en raison des pressions et des contrôles multiples qui s'exercent sur eux — que ceux d'autrefois. Par ailleurs, il existe certes beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois d'organismes de toute nature propres à aider les jeunes en difficulté et ces organismes sont de mieux en mieux connus et de plus en plus fréquentés.

C'est dans d'autres directions qu'il faut chercher l'explication de la perte de confiance chez beaucoup de jeunes dans les adultes et du sentiment très vif chez eux que les adultes et la société en général s'acquittent mal de leurs obligations à leur endroit, voire même qu'ils les rejettent. Il importe, en effet, de bien tenir compte du fait que les adultes eux-mêmes sont les premières victimes d'une crise de société profonde et générale qui les maintient, pour un grand nombre d'entre eux, dans l'insécurité, la misère et le chômage ou la hantise d'un fardeau fiscal trop lourd. Désorientés et inquiets vis-à-vis d'eux-mêmes, ils sont par ailleurs sollicités de tant de manières diverses quant aux façons de se comporter ou de ne pas se comporter avec les jeunes qu'ils en deviennent érratiques ou encore n'osent plus agir.

Voilà, en effet, des parents, des maîtres et des dirigeants sociaux qui, au cours des vingt dernières années, sans préparation adéquate, ont été requis d'expérimenter sans cesse sur la jeunesse de nouvelles méthodes d'éducation et de nouveaux jeux de valeurs.

Véritables cobayes de cette frénésie réformatrice, vivant dans l'un des pays les plus durement frappés par la récession économique — d'après l'OCDE, le Canada est le pays industrialisé qui connaît le taux le plus élevé de chômage parmi les jeunes — et dans une société où le heurt des valeurs est extrêmement violent et où, au surplus, l'impression d'échec au plan national est lancinante et incite à la démobilisation politique, la jeunesse, désespérée, pointe un doigt accusateur vers les adultes. Mais elle est ignorante ou oublieuse du fait que ces derniers eux aussi sont complètement désorientés et sont les premiers à souffrir cruellement de l'instabilité sociale et du déclin des performances dans nombre de secteurs d'activité.

C'est sans doute là l'une des principales manifestations de la crise actuelle de société: la jeunesse, cette formidable ressource humaine, est grandement sous-utilisée. Il est tragique de constater qu'une société qui, dans un contexte difficile, connaît au cours des deux prochaines décennies de profondes mutations dans sa culture, son économie, sinon sa politique, se prive à ce point du concours de la jeunesse, ce levain d'idéal et d'imagination créatrice qui, pourtant, devrait remplir un rôle moteur dans la mise au point d'innovations libératrices dans tous les domaines.

Mais la constatation du fait que la jeunesse ne puisse guère compter sur les adultes n'est pas de nature à stimer à quinze ou à douze ans, sinon ne pas la fréquenter du tout.

Malgré tous les efforts faits en didactique et en pédagogie, on ne réussit toujours pas à stopper le phénomène du dé-

crochage prématuré ni celui d'un rendement scolaire insuffisant. Par ailleurs, en dépit de toutes les réformes, les programmes scolaires paraissent inadaptes par rapport aux attentes des étudiants et aux besoins de la société. Enfin, malgré des coûts humains et financiers énormes, la qualité des programmes demeure souvent médiocre et l'enseignement supérieur est loin d'être accessible à tous.

Par ailleurs, le « virage technologique » en cours est annonciateur de mutations d'autant plus redoutables que leur nature véritable est incertaine. Bien que ces mutations affectent l'ensemble de la société, ce sont les jeunes qui risquent d'avoir à en supporter les à-coups majeurs.

À la fois derniers-nés de l'ère industrielle et premiers-nés de l'ère biotechnologique, de la micro-informatique et de la robotique, naguère des enfants gâtés d'une société vouée à la consommation, aujourd'hui, sans transition ni préparation adéquate, contrairement à ce qu'on en attendait, ils sont confrontés à des innovations sociales majeures dont personne ne connaît vraiment les tenants et les aboutissements, les avenues familiaires se ferment à eux les unes après les autres, il en résulte pour les jeunes d'insolubles conflits au plan des valeurs et d'insurmontables blocages à celui de l'action.

Quant aux pouvoirs sociaux et politiques, ce n'est pas qu'ils soient ouvertement hostiles à la jeunesse. Au contraire, s'agissant des syndicats, des professions, des gens d'affaires ou des organismes publics, tous se disent conscients des problèmes de la jeunesse et entendent mettre au point des programmes propres à redresser sa situation précaire. Toutefois, en raison de leur aménagement rigide corporatiste, les pouvoirs, en réalité, cherchent surtout à protéger leurs membres et leurs employés actuels et, dans les cas de mise à pied, par exemple, ce sont ceux qui sont les plus récemment embauchés, donc généralement les plus jeunes, qui sont les premiers congédiés. Selon Pierre Fortin, durant la récession de 1981-1982, les jeunes de 15 à 24 ans, constituant 25 % de la main-d'œuvre, ont subi 60 % des pertes d'emplois. Et faute d'organisations propres à exercer sur les gouvernements des pressions efficaces, la jeunesse ne parvient pas à faire extirper des lois et des réglementations les nombreuses mesures qui lui sont discriminatoires ni surtout à faire adopter des lois et des règlements qui lui soient favorables.

La condition de la jeunesse est d'autant plus critique qu'elle ne se reconnaît pas de guide parmi les adultes ni de leader sorti de ses propres rangs. Empêchée d'offrir à la société actuelle sa participation active, insensiblement mais sûrement, elle lui retire sa confiance et se réfugie dans l'isolement ou dans l'utopie.

L'état d'esprit de la jeunesse

Les coûts monétaires du chômage des jeunes s'élèvent à plusieurs milliards. Ces sommes énormes perdues ne sont toutefois que peu de chose en comparaison des inestimables coûts psychologiques et sociaux. Sans aucun doute, le chômage comme tel n'est pas le seul

Suite à la page 12

SUCO-Montréal et SUCO-terrain

PAUL ROUILLARD

LIBRE OPINION

Ex-volontaire au Rwanda

AINSI DONC, le SUCO devra fermer ses portes le 31 mars 1984, à moins d'un revirement pour le moins inattendu de l'ACDI. Cette dernière en a décidé ainsi, pour des raisons financières, dit-elle, masquant de cette façon la raison véritable de sa décision; celle d'être fort agacée par l'idéologie affichée par le SUCO, supposément marxiste. Mais qu'en est-il vraiment?

Pour la majorité des personnes qui sont intervenues dans le débat jusqu'à maintenant, le SUCO représente une unité. Or, il n'en est pas du tout ainsi. Il existe au moins deux SUCO: celui de Montréal et celui du terrain. Tout le débat actuel ne concerne finalement que le SUCO-Montréal, et le SUCO-terrain ne fera qu'en subir les conséquences.

Essentiellement, l'ACDI et les membres démissionnaires du SUCO lui ont reproché trois choses:

- 1) son déficit;
- 2) l'improductivité de son personnel syndiqué;
- 3) son idéologie sectaire (sous-entendu marxiste).

Examinons ces trois points: 1) Le déficit accumulé du SUCO est de \$600,000 sur un budget prévu de \$5,5 millions, soit environ 11 %. Nul n'est tenu de justifier ses propres erreurs par celles des autres, mais il est intéressant de remarquer que le déficit annuel du gouvernement fédéral (\$32 milliards) représente 35 % de son budget projeté 1983-84.

2) Pour avoir eu souvent à travailler avec le personnel du SUCO-Montréal, je parlerais plutôt d'un manque de rationalisation des efforts et de la volonté de ce dit personnel, au lieu de son improductivité.

3) Le problème d'idéologie sectaire existe et il est à la fois important et complexe. Disons qu'il s'agit d'une infiltration marxiste de la part de quelques individus occupant des postes clés et

que bien peu des employés du personnel se rallient à une telle idéologie. Si celle-ci est cependant présente au SUCO, c'est qu'un bon nombre de ses employés et également de ses membres démissionnaires ont voulu acheter la paix avec les marxistes en évitant, en tout cas à la dernière assemblée générale, un débat sur les propositions qu'ils avaient très bien perçues comme marxistes à Ottawa.

L'autre SUCO, le SUCO-terrain, est bien loin du débat idéologique, du jeu de coulisses de Montréal. Les volontaires sur le terrain (Afrique, Amérique latine) sont guidés non pas par l'idéal marxiste ou par l'appât du gain, mais plutôt par un goût d'aider de ses propres ressources des peuples dans le besoin. L'acceptation d'une diminution importante de leur salaire durant leur séjour à l'étranger en est la preuve la plus évidente. Ils travaillent auprès des plus démunis, et l'ACDI, dans sa récente décision, n'a pas dû songer à ce que ces volontaires soient d'excellents émissaires pour le Canada et en soient sa « bonne conscience » face à ses projets beaucoup moins désintéressés. D'ailleurs, l'ACDI montre sa faible connaissance des réalités quotidiennes des peuples du tiers-monde, lorsqu'elle oblige le SUCO à mettre en fin de liste de priorités l'amélioration de la situation de la femme, lorsqu'on sait qu'en Afrique, au moins 75 % de tout le travail est fait par des femmes. Encore plus surprenant pour un organisme où la présidence est occupée par une femme...

Bref, personne n'est sans tâche dans ce débat. Si le SUCO-Montréal est pourri de discussions idéologiques chères à nos marxistes qui s'y sont infiltrés, l'ACDI néglige, dans sa récente décision, la contribution du SUCO-terrain, si minime soit-elle, dans l'amélioration des conditions de vie des peuples du tiers-monde. À moins qu'un organisme semblable soit créé afin de remplacer le SUCO agonisant, les personnes qui en souffriront le plus, finalement, seront toujours les mêmes: les plus démunies, les plus pauvres de la planète, celles et ceux qui n'ont même pas la chance de vivre dignement en être humain. Les véritables perdants de ce débat, ce seront ces gens anonymes.



POURQUOI MALTRAITER LES ENFANTS?

Sous la pression d'une situation économique, familiale ou personnelle difficile, ou parce qu'ils en demandent trop à leurs enfants, certains parents perdent le contrôle de leurs moyens et abusent de la fragilité de leurs enfants.

POURQUOI?

RENSEIGNEZ-VOUS sur ce problème et soyez prêt à aider un enfant ou des parents qui auraient besoin d'un conseil.

ÉCRIVEZ-NOUS pour recevoir un dépliant gratuit à:
La Fondation de Recherche pour la Protection de l'Enfance au Québec
 C.P. 626, Succursale C
 Montréal (Québec) H2L 4L5

Nom _____

Adresse _____



◆ Sri Lanka

partie liée à ce complot, affirme le gouvernement qui a toutefois décidé de réviser cette semaine la constitution, afin de contraindre les députés tamouls à prêter serment d'allégeance à l'unité de la nation, en dépit de leur programme autonomiste.

Le gouvernement, qui a promis pour aujourd'hui une levée partielle du couvre-feu, a également annoncé hier que les forces de l'ordre avaient repris le contrôle de la situation après les graves affrontements de vendredi qui ont fait 57 morts, dont la moitié à Colombo.

Cependant, a indiqué un porte-parole, des troubles raciaux sérieux ont fait samedi un certain nombre de morts dans le district de Nuraaweliwa (centre de l'île), où des ouvriers agricoles tamouls travaillent dans les plantations de thé cinghalaises.

D'autres incidents mineurs ont également été signalés samedi dans le reste du pays, a ajouté le porte-parole.

Le dernier bilan officiel portant sur la période du 25 au 29 juillet faisait état de 179 morts, dont 90 à Colombo, victimes des affrontements entre civils. À ces chiffres, il faut ajouter un nombre probablement élevé de personnes abattues par les forces de l'ordre. Selon plusieurs estimations officieuses et invérifiables, les violences de la semaine auraient fait environ 500 morts.

Dans la région de Jaffna, au nord du pays, des familles cinghalaises, minoritaires, ont quitté les zones tamoules pour se réfugier dans les secteurs cinghalais, a-t-on également appris de source officielle.

Par ailleurs, les autorités ont ouvert plus d'une dizaine de camps, notamment dans le district de Colombo, où se sont réfugiés quelque 50.000 Tamouls sans abri ou craignant pour leur sécurité. Une petite partie des 8.000 d'entre eux qui désiraient retourner dans le nord a été évacuée par bateau vendredi et hier, de Colombo à Jaffna.

Des centaines de touristes européens sont bloqués depuis trois jours ou plus dans le hall de l'aéroport de Colombo, d'où ils tentent de fuir le Sri Lanka, a rapporté une Allemande de l'Ouest, de retour de l'île.

Mme Renate Wibrow, institutrice à Hambourg, qui a pu pour sa part regagner la RFA samedi soir par un vol régulier sur lequel elle avait une place réservée, a décrit hier à la presse la situation de plus en plus difficile dans laquelle se trouvent les autres Européens qui ont décidé d'avancer leur retour.

« La plupart sont des jeunes qui voyagent à titre individuel, et non en groupe », a déclaré Mme Wibrow. « De peur de manquer le prochain avion, personne n'ose quitter l'aéroport, et il y a de moins en moins à manger », dit-elle. La plupart des liaisons avec l'aéroport international sont interrompues, a ajouté Mme Wibrow, qui a raconté qu'elle avait mis dix heures pour franchir les quinze kilomètres séparant

Mount Lavinia (sur la côte, au sud de la capitale) de Colombo.

Des automobilistes en colère ayant forcé le taxi dans lequel elle avait pris place à s'arrêter, la ressortissante ouest-allemande, selon son récit, a trouvé refuge dans une maison où elle est restée cachée pendant trois heures. Elle s'est ensuite présentée dans un commissariat de police pour trouver une protection, mais, dit-elle, les policiers ont tourné leurs armes contre elle et l'ont expulsée des locaux.

Entre Colombo et l'aéroport international, a ajouté Mme Wibrow, de nombreuses maisons étaient en feu vendredi matin et les rues étaient vides.

Enfin, le pape Jean-Paul II a évoqué hier la vague de violences au Sri Lanka demandant aux fidèles de prier « afin que l'esprit de compréhension et de tolérance » prévaille chez les deux groupes ethniques opposés, les Tamouls et les Cinghalais.

Cet esprit, a déclaré le pape devant les pèlerins venus à Castel Gandolfo pour assister à l'Angelus, « est déjà profondément enraciné dans les traditions religieuses et culturelles » des habitants du Sri Lanka.

Les chrétiens du Sri Lanka, a encore dit le pape, « même s'ils ne sont pas nombreux, ne manqueront certainement pas de contribuer avec efficacité à la réconciliation espérée, donnant l'exemple d'un dialogue véritable, condition essentielle pour la paix sociale ».

Auparavant, le souverain pontife a rappelé plusieurs « événements douloureux » de ces derniers jours pour inviter les pèlerins à prier avec lui: les affrontements armés au Liban, « cette terre toujours tourmentée », l'attentat d'Orly, celui contre l'ambassade turque à Lisbonne, et enfin l'assassinat d'un magistrat et de trois autres personnes à Palerme en Sicile.

Le chef de l'Église n'a pas évoqué la disparition d'Emanuela Orlandi, que ses ravisseurs présumés souhaitent échanger contre le terroriste turc Mehmet Ali Agca.

◆ Expos-RIO

En mars, quand la RIO entreprit d'attirer la sympathie du public contribuable, la RIO réclamait pour 1983 un loyer de \$3,1 millions, soit une augmentation de 8,1 % sur l'année précédente. Les Expos, en revanche, exigeaient une diminution de loyer de presque de moitié, à \$1,46 million.

On ignorait toujours hier comment les parties ont réussi à apaiser cet important écart de \$1,46 million. Les Expos réclamaient une clause qui articule le loyer au nombre de spectateurs.

Quant aux revenus publicitaires et de nature promotionnelle à l'intérieur du stade, la RIO réclamait au printemps de les récupérer en entier — comme la chose se fait dans la plupart des autres villes — à compter de 1984.

Comme les Expos et la RIO ne s'entendaient pas au printemps sur les termes d'un contrat à long terme (le club réclamait des assurances pour dix ans), ils ont convenu de prolonger dans l'intervalle le contrat échu en 1982 le temps que duraient les négociations, non sans que les Expos ne concèdent à la RIO, en 1983, le transfert de revenus publicitaires élevés à \$350.000.

La surface synthétique utilisée pour les matchs de baseball, comme pour ceux de soccer, de football et pour les spectacles de motocross, n'a pas été changée depuis 1977. Plusieurs joueurs se plaignaient de son usure et de ses effets négatifs sur le jeu. Elle sera remplacée l'an prochain.

◆ Apple

connaître leur réponse.

D'après les déclarations d'un porte-parole de la compagnie, Apple pourrait être intéressée à situer au Québec certaines de ses opérations destinées à l'ensemble de la francophonie mondiale. Plus particulièrement, on songe à implanter au Québec une partie de l'industrie du *firmware*, c'est-à-dire la fabrication de cartes électroniques qui contiennent du logiciel pré-programmé et non effaçable. On classe par exemple dans le *firmware* les cartes électroniques qui rendent un ordinateur compatible avec un autre.

Une bonne partie de cette production est déjà confiée en sous-trait

tance à l'extérieur mais Apple croit être en mesure d'exercer « une certaine pression » sur ces fournisseurs, surtout s'il y avait de la « collaboration » de la part du gouvernement.

Comme les meilleurs arguments de vente des micro-ordinateurs résident maintenant dans leur programmation (leurs logiciels), certains de ces sous-traitants ont même un accès privilégié aux nouveaux modèles ultra-secrets que la compagnie devrait bientôt lancer sur le marché. C'est le cas par exemple de la firme québécoise LOGO qui incorpore le langage du même nom aux structures logiques des futurs modèles d'Apple.

L'entreprise aimerait aussi faire miroiter les atouts de ses futures machines aux yeux des ministres québécois. Ses porte-parole se disent en effet convaincus que les normes techniques exigées dans l'appel d'offres de Québec pour les écoles sont déjà désuètes et « bien inférieures à ce que les prochains produits Apple vont offrir ».

Contrairement au modèle Lisa qui visait une clientèle limitée, les nouveaux appareils d'Apple devraient avoir un prix « très abordable », dit-on. Ils adopteront peut-être la technologie du 16/32 bits, beaucoup plus performante que celle des premiers micro-ordinateurs qui ne pouvaient traiter plus de huit informations élémentaires à la fois. Côté langage de programmation, Apple fait le pari que le Pascal supplantera progressivement le *basic* des appareils actuels.

« Le gros avantage du Pascal est son caractère modulaire, souligne-t-on chez Apple. On peut modifier une partie du langage sans tout reprendre à zéro comme autrefois. Les logiciels deviendront donc facilement adaptables à plusieurs appareils qui utilisent des systèmes de gestion différents. »

◆ Québec

Suite de la page 11

facteur qui rend compte de l'état d'esprit déprimé qui caractérise aujourd'hui une forte proportion de jeunes. Il faut tenir compte d'autres facteurs, tels l'éclatement de la famille, les échecs scolaires, l'inaptitude des pouvoirs sociaux et politiques à leur procurer le support matériel et affectif qui leur serait nécessaire, bref l'incapacité de toute une société à employer utilement sa jeunesse et à lui procurer la joie de vivre.

La jeunesse d'aujourd'hui comme celle d'hier ressent le désir de s'impliquer dans tous les domaines d'activité mais ses aspirations se heurtent à l'immobilisme et au gigantisme des structures en place. L'impression que la société n'a pas besoin d'elle la conduit au désenchantement et à la démobilisation.

Les problèmes scolaires ainsi que le chômage, la crainte du chômage et le sous-emploi l'empêchent de formuler de grands projets et de s'adonner à des manifestations fracassantes. Si elle résiste aux adaptations faciles qui lui sont proposées, dans l'ensemble, loin d'être révolutionnaire, elle ne demande qu'à s'intégrer activement à la société par le travail et par des formes de participation propres à la valoriser à ses propres yeux. La pénible condition qui est très souvent le lot des jeunes entraîne un état de dépendance et d'impuissance qui les porte à déprécier indûment leur formation et à se sous-estimer grandement eux-mêmes. Il en résulte l'apatie et un repliement sur soi qui conduisent au retrait de participation, à la marginalisation et à l'émergence de comportements a-sociaux ou anti-sociaux dont la fréquence s'accroît constamment parmi la jeunesse actuelle (anomie, drogue, suicide, violence, délinquance, prostitution, maladie mentale, etc.).

La jeunesse paraît bien s'être résignée au triste sort que le monde des adultes trop souvent lui réserve. Il faudrait toutefois prendre garde que les déceptions et les humiliations qu'elle subit, en s'accumulant, ne la conduisent à la révolte. En effet, par son individualisme même, qui fait d'elle une masse éparpillée et incohérente, elle devient extrêmement vulnérable aux simplifications fallacieuses mais terriblement mobilisatrices des démagogues.

À suivre

La reprise économique dans l'amiante tarde à venir

La reprise économique dans l'amiante paraît loin de se montrer aussi rapide et encourageante pour plusieurs mines de Thetford Mines. Toutefois, de discrets rappels de travailleurs seraient envisagés dans les deux mines appartenant au gouvernement québécois.

Une brève enquête réalisée vendredi par la Presse Canadienne a permis de constater sinon que la relance se dessine pour certains, du moins que quelques rappels pourraient s'effectuer, notamment aux mines d'amiante Bell et Asbestos.

Chez Asbestos, la direction a confirmé le rappel progressif d'une quarantaine de mineurs. Ceux-ci seront réembauchés temporairement, grâce au programme conjoint fédéral-provincial Relais. Ils seront cependant affectés à d'autres tâches, consistant en certains travaux de nettoyage et peinture dans les locaux des mines d'amiante Bell, à Thetford Mines.

Un autre projet serait également à l'étude, mais M. Gilles Dostie, directeur des ressources humaines, s'est montré évasif dans ses propos, puis-que la compagnie n'en est qu'à sa première rencontre avec le syndicat à ce sujet, et que rien n'est encore concrétisé.

Il a cependant expliqué qu'un

mémoire d'entente avec le syndicat prévoyait la réembauche de travailleurs pour le 14 août, et c'est ce qu'on est en train de négocier avec le syndicat.

Il n'a pu préciser le nombre de travailleurs impliqués, ni dizaines ni centaines, et s'est borné à indiquer qu'un groupe pourrait être rappelé avant la date prévue - 14 août - et l'autre un peu plus tard.

En 1983, 1.100 travailleurs sont à l'emploi de la mine Asbestos, dont 800 sont rémunérés à l'heure. Il y a quelques années, elle employait jusqu'à 1.600 mineurs.

Du côté des mines Bell, le directeur général des mines, M. Marcel De Rouin, a commenté que « actuellement, on ne prévoit pas de rappels ». Toutefois, « la compagnie est en négociation avec le syndicat et si on réussit à en arriver à une entente, il est possible qu'on envisage le rappel graduel d'une centaine de travailleurs ».

La convention collective est échue depuis le 30 avril dernier, aux mines Bell, à Thetford Mines, mais il n'y a ni grève ni lock-out; « la négociation reste active », a-t-il lancé.

Ce rappel, sur lequel M. De Rouin a refusé d'élaborer, toucherait le développement minier souterrain.

« Présentement, il y aurait possibilité d'une entente mais avant d'ar-

river au rappel, on doit s'entendre avec le syndicat et à ce moment seulement, on pourra formuler des demandes de subventions aux gouvernements fédéral et

Ce programme de rappel se concrétiserait en collaboration avec l'assurance-chômage. Ce service fédéral rémunérerait les mineurs rappelés au taux où ils le sont actuellement, tandis que la mine débourse la différence entre la prime d'assurance-chômage et leur salaire habituel.

Quant aux autres mines, l'avenir s'annonce stagnant.

Chez Carey Canada, « la situation reste stable », opine M. Alain Allaire, gérant du personnel. Aucun rappel n'est envisagé mais la mine fonctionne toujours. « Ça ne s'améliorera que lorsque les ventes à l'étranger reprendront ».

La reprise de confiance des consommateurs et des entrepreneurs semble invisible à Thetford Mines. « Ici, on la voit pas la reprise. Mais c'est au moins stable, encourageons-nous », dit M. Allaire.

M. Marcel De Rouin, des Mines Bell, ne croit pas à la reprise dans l'amiante « avant trois à cinq ans ». « L'amiante ne suit pas l'économie canadienne. La relance, on ne la voit toujours pas ».

Les mines d'amiante ne sont pas admissibles aux subventions

Bien que le fédéral ait annoncé de grands renforts de publicité la déclaration du statut de zone désignée pour la région de Thetford Mines, ces mines d'amiante ne s'avèrent pas admissibles aux programmes de subvention.

C'est ce qu'a confirmé vendredi un porte-parole du ministère de l'Expansion économique régionale, précisant que les subventions accordées dans le cadre de désignation de zone privilégiée ne sont applicables « qu'aux sociétés de fabrication ou de transformation ».

Les industries primaires - telles celles de l'extraction minière - se voient donc interdites les subventions de zone désignée. Or, ce sont les mines d'amiante, exclues du programme, qui alimentent Thetford Mines en activité industrielle et en projets, et ce sont probablement elles également qui pourront assurer

la véritable reprise économique.

Le statut de zone désignée, accordé par le gouvernement fédéral, est déclaré dans le but d'aider une ville à l'industrie unique à se diversifier. La ville de Thetford aurait bien répondu à ces critères, si ce n'était que son industrie unique relève du secteur primaire.

Dans les mines d'amiante, les porte-parole de la direction interrogés confirment que « la zone désignée, on n'en a pas vu beaucoup d'effets dans la région ». M. Marcel De Rouin, directeur général des Mines d'amiante Bell - qui appartient au gouvernement québécois - commente: « Pour être admissible aux subventions de zone désignée, il faut presque que ce soit non-productif dans le domaine de l'amiante. Il faut que ça ait pas de rapport avec l'exploitation de la mine ».

Il explique ainsi que les programmes

mes admis par la zone désignée se sont ceux de rénovation, de nettoyage des mines d'amiante, mais jamais de développement ou d'exploitation minières.

« La zone désignée, ça n'a jamais tourné à rien », s'exclame-t-il. Aussi, pour qu'un projet d'embauche de travailleurs - ou de rappel de mineurs - émanant d'une mine soit admissible, « il faut employer les gens recommandés par l'assurance-chômage ». Si la mine embauche ces sans-emplois, qui ne seront pas nécessairement des ex-mineurs, « on ne respecte plus notre convention collective ».

À la société Asbestos, M. Gilles Dostie confirme que la mine a elle aussi tenté de soumettre des projets de rappel de travailleurs au comité de la zone désignée. La proposition n'a pas été retenue.

La funeste abeille africaine fait route sur les Etats-Unis

SAN JOSE DE COSTA RICA (AFP) — Les responsables agricoles des pays d'Amérique centrale, du Mexique et des États-Unis ont décidé de se lancer dans de grandes manœuvres pour tenter de stopper l'irrésistible marche vers le Nord du continent de l'abeille africaine, baptisée par la presse à sensation l'abeille assassine en raison de sa grande agressivité.

Depuis l'introduction de 26 reines africaines en 1956, dans l'État de Saint-Paul, au Brésil, les hybrides produits par croisement avec les abeilles européennes déjà existantes dans la région ont proliféré à une vitesse exceptionnelle, envahissant toutes les régions tropicales du continent.

Suivant les lits des fleuves, les vallées ou les côtes, l'abeille africanisée

s'est répandue dans tout le Brésil avant d'atteindre le Venezuela, par la Guyane, en 1976. Trois ans plus tard, les premiers essais sont décelés dans les plaines orientales de Colombie, puis, longeant les montagnes, atteignent la côte atlantique en 1980. En 1982, l'abeille africanisée fait son apparition au Panama où elle s'implante peu à peu sur toute la côte pacifique avant de commencer à s'introduire, début 1983, dans les provinces limitrophes du Costa Rica.

Les spécialistes expliquent cette prolifération par le fait que ces abeilles hybrides sont parfaitement adaptées au climat tropical et qu'elles n'ont rencontré, sur le continent américain, aucun de leurs prédateurs naturels. Dans ces conditions, la progression vers le nord des abeilles africanisées, faute d'une action efficace, devrait leur permettre d'atteindre d'ici trois à quatre ans les limites climatiques favorables à leur expansion, à savoir le sud des États-Unis, après avoir balayé sur leur passage toutes les espèces pré-existantes, d'origine européenne, qui dataient de la conquête espagnole.

Cette progression, dont l'allure inexorable impressionne et ressemble à un scénario de film d'horreur, est rendue plus inquiétante encore par la réputation d'abeilles assassines qui précède ces hyménoptères. Plus petite que l'abeille européenne et plus rapide dans ses évolutions, très gouleuse, elle fait montre d'une plus grande irritabilité et est facilement agressive, surtout dans la défense de l'essaim. M. David W. Roubik, du Smithsonian Tropical Research Institute de Panama, affirme que l'abeille africanisée n'est ni mauvaise ni destructive, mais qu'elle défend sauvagement ses colonies lorsqu'elle est dérangée et reste ensuite extrêmement sensible à toute nouvelle perturbation durant des heures, voire des jours.

Ces abeilles ne possèdent pas plus de venin et ne provoquent pas de piqûres plus douloureuses que les autres espèces, souligne le spécialiste, mais elles défendent leur nid mieux que toutes les autres car elles réagissent plus vite et en plus grand nombre face à toute intrusion. Mais les récits de bergers attaqués par des

essais, d'animaux tués, de troupeaux affolés, parfois grossis dans des articles à sensation, ont contribué à asséoir la légende. L'allure même des essaims, qui forment des nuages de plusieurs de large, très bruyants, qui peuvent parcourir jusqu'à 40 km d'une seule traite, contribue à l'image de catastrophe naturelle que l'on tente d'appliquer à l'abeille africanisée. Pourtant, les jugements des spécialistes en apiculture sont beaucoup plus modérés. Introduites au Brésil pour améliorer, par croisement, le rendement en miel des abeilles d'origine européenne; les abeilles africaines ont permis une augmentation sensible de la production dans ce pays. Au Venezuela, par contre, la récolte de miel a chuté depuis l'installation des abeilles africanisées. Le véritable problème, vingt-sept ans après leur introduction par des apprentis sorcier sur le continent américain, est aujourd'hui d'adapter l'apiculture aux nouvelles données qu'ont introduites les abeilles africanisées dans les pays où elles se sont installées et de tenter par ailleurs de stopper leur progression.

L'extermination de l'abeille africanisée par des moyens chimiques est inconcevable, tant en raison de la dispersion géographique des essaims et de leur grande mobilité que des retombées écologiques d'une telle mesure. Les responsables des pays vers lesquels l'abeille meurtrière avance ont décidé deux sortes d'action. Dans les régions où les abeilles africanisées sont d'ores et déjà présentes, un effort particulier sera consenti au niveau de la formation des apiculteurs, notamment sur les précautions à prendre avec ces abeilles, de la recherche et de la technologie, et dans l'étude et l'identification des hybrides. Dans le même temps, pour essayer d'enrayer la progression vers le nord, une frange de contrôle va être établie au Costa Rica où, en raison des particularités géographiques, la mise en place d'une sorte de cordon sanitaire semble possible. En effet, dans leur déplacement vers le nord, les abeilles vont se heurter à des chaînes de montagnes relativement élevées et à une vaste zone marécageuse, très humide, sur la côte atlantique. Seule leur reste la voie étroite de la côte pacifique, coincée entre la mer et les montagnes.

Dans cette région, les techniciens vont entreprendre la destruction systématique des essaims, en recourant pour leur repérage à la collaboration des populations locales sensibilisées par une campagne d'information et encouragées par des primes pour chaque essaim signalé.

C'est, assurent les spécialistes, la dernière chance de stopper l'abeille africanisée. Si elle échoue, le Nicaragua, le Salvador, le Honduras, le Guatemala, le Mexique et le sud des États-Unis n'auront plus qu'à apprendre à coexister, comme ont dû le faire le Panama, la Colombie, le Venezuela et le Brésil, avec ces abeilles.

Le missile Pershing-2 donne des maux de tête au Pentagone

WASHINGTON (AFP) — Le missile nucléaire américain Pershing-2, enjeu de la confrontation Est-Ouest, commence à donner des maux de tête aux stratèges du Pentagone.

Il s'inquiète en effet sérieusement des derniers échecs des essais du Pershing-2 car il table toujours sur un début du déploiement de ces fusées à la fin de l'année en Allemagne de l'Ouest.

Lors du seizième test réalisé mercredi dernier à Cap Canaveral, en Floride, l'armée américaine a dû procéder à l'auto-destruction de la fusée 70 secondes après son lancement. Il s'agissait du deuxième échec consécutif et du quatrième depuis le début des essais du Pershing, dont l'OTAN a prévu d'installer 108 exemplaires en RFA si les négociations américano-soviétiques sur les euromissiles n'aboutissent pas à Genève.

Après ces nouveaux déboires, certains experts se demandent si les États-Unis seront en mesure de respecter leurs engagements, mais des responsables du Pentagone ont réaffirmé que le calendrier pour le déploiement du Pershing ne subirait aucune modification.

Le missile sera opérationnel à temps et le programme se déroulera comme prévu, a souligné un porte-parole de l'armée américaine.

Les Pershing, considérés par Moscou comme bien plus dangereux que les missiles de croisière dont 464 doivent également être déployés dans les pays de l'OTAN, sont au centre de la controverse Est-Ouest sur l'équilibre des forces nucléaires en Europe.

Les caractéristiques de ce missile balistique destiné à s'opposer aux quelque 254 missiles SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe occidentale en font une arme redoutable. Équipé d'une ogive nucléaire, il a une portée de 1.800 km et

pourrait atteindre le territoire soviétique en moins de dix minutes.

Ces deux essais manqués coup sur coup du Pershing surviennent à une période particulièrement délicate puisque la dernière série de négociations sur les euromissiles s'est soldée par une absence totale de progrès. Celles-ci reprendront en septembre, soit un peu moins de quatre mois avant la date prévue pour le début de l'installation des missiles américains.

Alors que les mouvements pacifistes européens se préparent à lancer une grande offensive pour empêcher ce déploiement, la position de Washington ne pourrait qu'être affaiblie dans les négociations de Genève si le Pershing n'était pas au point en temps voulu.

D'autre part, bien que le président Reagan ait réussi, non sans mal, à convaincre les alliés de la nécessité d'installer ces 572 missiles, les responsables ouest-allemands ont laissé entendre récemment qu'une solution de compromis, susceptible d'éviter le déploiement des Pershing, devait être considérée avec attention.

Reprenant de façon plus nuancée les propos de son ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, le chancelier Helmut Kohl avait invité, la semaine dernière dans une interview au *Washington Post*, les négociateurs américains et soviétiques à étudier en profondeur le compromis dit de « la promenade dans les bois ».

Ce projet d'accord, élaboré en juillet 1982 par les chefs de délégations américain et soviétique, MM. Paul Nitze et Youli Kvitsinsky, aurait éliminé les Pershing et permis le déploiement de 300 missiles de croisière par l'OTAN face à 75 SS-20 à trois têtes nucléaires. Mais la Maison-Blanche et le Kremlin ont décidé de ne pas y donner suite.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

en tête

- 1er août**
par la PC et l'AP
- 1982: le président kenyan Daniel Arap Moi révèle qu'une tentative de putsch, montée par de jeunes officiers de l'armée de l'air, a échoué.
 - 1981: le général Omar Torrijos, « homme fort » du Panama, trouve la mort dans un accident d'avion.
 - 1978: Christina Omasis, fille de l'armateur grec Aristote Omasis, épouse à Moscou Sergueï Kuzov, un fonctionnaire de la marine marchande soviétique.
 - 1976: inondation-éclair à Denver (Colorado): 140 morts dans un parc d'attraction.
 - 1975: les représentants de 35 pays rédigent l'acte final de la conférence d'Hel-sinki sur la coopération et la sécurité en Europe.
 - 1974: le nouveau gouvernement grec rétablit la constitution qui était en vigueur avant le coup de force des colonels, en 1967.
 - 1972: inondations aux Philippines: plus de 350 morts.
 - 1970: l'aviation israélienne bombarde des objectifs en Égypte.
 - 1968: tremblement de terre aux Philippines: plus de 300 morts. Éruption volcanique au Costa Rica: 78 morts.
 - 1962: Kwame N'Krumah, chef de l'État ghanéen, échappe à un attentat.
 - 1958: le roi Hussein de Jordanie dissout la Fédération jordanienne-iraquienne.
 - 1956: le roi des Belges Léopold III abdique en faveur de son fils, Baudouin. Ouverture du débat sur la Corée au Conseil de sécurité de l'ONU.
 - 1947: les Nations-unies lancent un appel au cessez-le-feu en Indonésie, où des combats opposent Hollandais et nationalistes.
 - 1944: soulèvement dans Varsovie occupée par les Allemands.
 - 1932: fondation du CCF (Commonwealth Cooperative Federation) devenu aujourd'hui le Nouveau Parti démocratique.
 - 1914: l'Allemagne déclare la guerre à la Russie; la France mobilise, l'Italie proclame sa neutralité; Signature d'un traité germano-turc à Constantinople.
 - 1904: le Japon déclare la guerre à la Chine à propos de la Corée.
 - 1857: Giuseppe Garibaldi crée un mouvement en vue de l'unification de l'Italie autour du Piémont.
 - 1798: l'amiral Nelson détruit la flotte française au large d'Aboukir, coupant les communications du corps expéditionnaire de Bonaparte en Égypte avec l'Europe.
 - 1790: le premier recensement aux États-Unis établit sa population à quatre millions.
 - 1664: les troupes du Saint-Empire battent les Turcs à Gyor, ville hongroise située au confluent de la Raba et du Danube.
 - 1578: naissance de Roméo, éventuel amant de Juliette Capulet.
 - 1560: le Parlement écossais abolit la juridiction pontificale et approuve la confession calviniste, créant ainsi l'Église d'Écosse.
 - 1502: Christophe Colomb débarque au Honduras.
 - 1291: indépendance de la Suisse.